



PRONAR Sp. z o.o.

17-210 NAREW, UL. MICKIEWICZA 101A, VOÏVODIE PODLACHIE

tél. :	+48 085 681 63 29	+48 085 681 64 29
	+48 085 681 63 81	+48 085 681 63 82
fax :	+48 085 681 63 83	+48 085 682 71 10

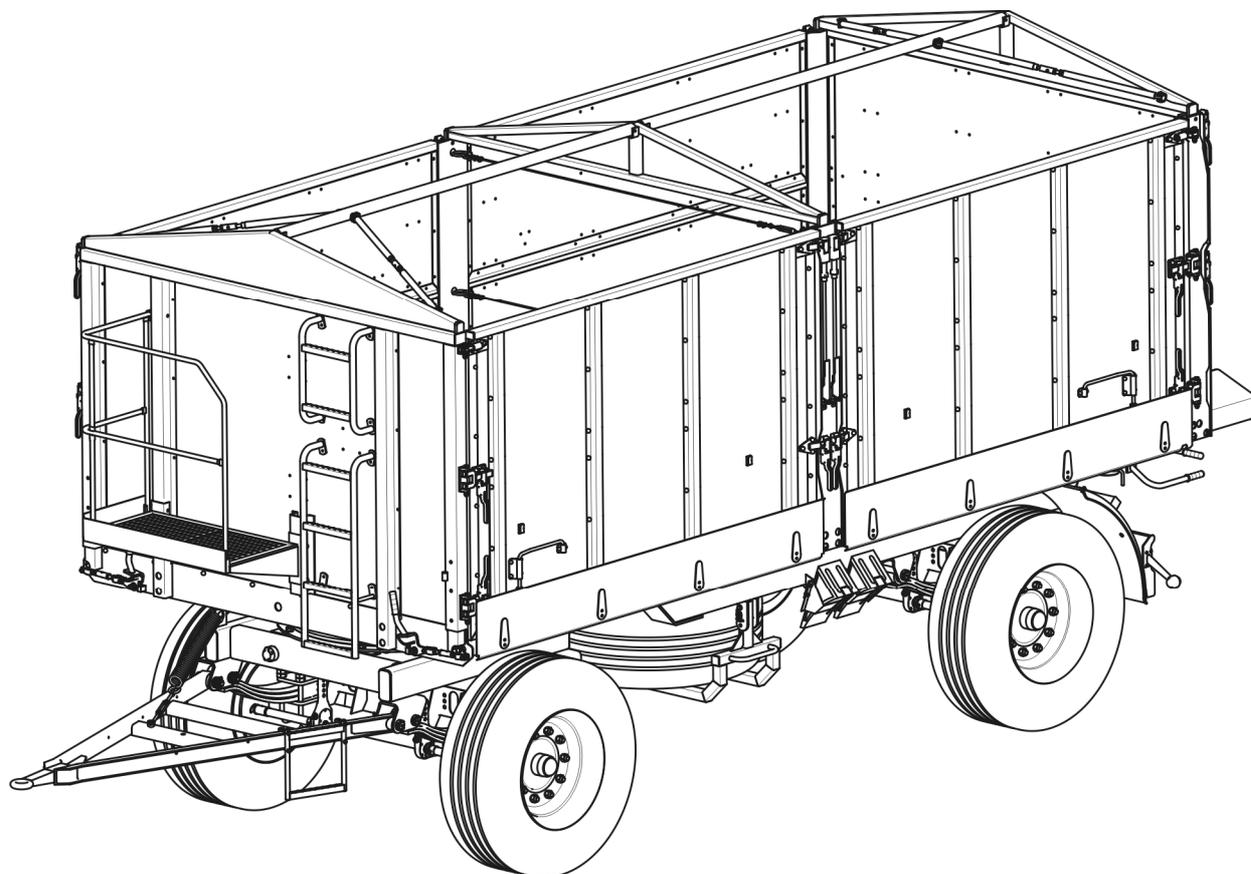
www.pronar.pl

MODE D'EMPLOI

REMRORQUE AGRICOLE

PRONAR T680P

TRODUCTION DU MODE D'EMPLOI D'ORIGINE



EDITION 4A-01-2010

N° DE PUBLICATION 116N-00000000-UM



Je tiens à vous remercier pour votre confiance en nous et le choix de notre remorque pour répondre à vos besoins. Dans l'intérêt de votre sécurité ainsi que de la fiabilité et de la durabilité de cette machine agricole, veuillez consulter le manuel de son utilisation.

Rappelez vous !

Avant d'utiliser la remorque pour la première fois, vérifier si les roues sont correctement serrées!!! Vérifier régulièrement l'état technique de la machine conformément au manuel d'instructions inclus.

INTRODUCTION

Les informations contenues dans la publication sont à jour à la date de son établissement. Pour des raisons visant à l'amélioration de nos produits, certaines dimensions et illustrations contenues dans cette publication peuvent ne pas correspondre à la machine livrée à l'utilisateur. Le fabricant se réserve le droit d'apporter aux machines des modifications visant à faciliter leur utilisation et à améliorer la qualité de leur travail, sans apporter les modifications immédiatement dans le mode d'emploi.

Le mode d'emploi constitue l'équipement de base de la machine. Avant de commencer l'exploitation l'utilisateur doit avoir pris connaissance du contenu du présent mode d'emploi et suivre les recommandations y figurant. Cela permet d'utiliser la machine en toute sécurité et d'assurer son bon fonctionnement. La machine est conçue selon les normes, les documents et les règlements en vigueur.

Le mode d'emploi décrit les consignes de sécurité de base concernant l'utilisation et le fonctionnement de la remorque agricole Pronar T680P.

S'il s'avérait que les informations contenues dans ce mode d'emploi ne sont pas entièrement compréhensibles, veuillez-vous adresser au point de vente où la machine a été achetée ou au fabricant.

ADRESSE DU FABRICANT

*PRONAR Sp. z o.o.
rue Mickiewicza 101A
17-210 Narew*

TELEPHONES DE CONTACT

<i>+48 085 681 63 29</i>	<i>+48 085 681 64 29</i>
<i>+48 085 681 63 81</i>	<i>+48 085 681 63 82</i>

SYMBOLES UTILISES DANS CE MODE D'EMPLOI

Dans ce mode d'emploi, les informations, la description des risques et des précautions à prendre ainsi que les recommandations et les obligations liées à la sécurité sont indiquées par le signe :



et précédés par le mot « **DANGER** ». Le non-respect des recommandations constitue une menace pour la santé ou la vie des personnes utilisant la machine ou des tiers.

Les informations et les recommandations particulièrement importantes, devant être impérativement respectées, sont signalées dans le texte par le signe :



et précédés par le mot « **ATTENTION** ». Le non-respect des recommandations peut conduire à un endommagement de la machine ayant pour cause une fausse manœuvre, un mauvais réglage ou une utilisation impropre.

Afin d'attirer l'attention de l'utilisateur sur la nécessité d'effectuer les opérations d'entretien périodiques, le texte concerné dans le mode d'emploi est signalé par le signe :



Les indications supplémentaires figurant dans le mode d'emploi sont des informations utiles sur le fonctionnement de la machine, qui sont signalées par le signe :



et précédées par le mot « **REMARQUE** ».

INDICATION DES DIRECTIONS DANS LE MODE D'EMPLOI

Côté gauche – le côté de la main gauche de l'observateur regardant vers l'avant, dans la direction de marche de la machine.

Côté droit – le côté de la main droite de l'observateur regardant vers l'avant, dans la direction de marche de la machine.

OPERATIONS D'ENTRETIEN

Les opérations d'entretien décrites dans le mode d'emploi sont indiquées par le signe : ➡

Le résultat d'une opération d'entretien ou de réglage ou les remarques concernant les opérations effectuées sont indiqués par le signe : ⇨



PRONAR Sp. z o.o.

ul. Mickiewicza 101 A

17-210 Narew, Polska

tel./fax (+48 85) 681 63 29, 681 63 81, 681 63 82,
681 63 84, 681 64 29

fax (+48 85) 681 63 83

<http://www.pronar.pl>

e-mail: pronar@pronar.pl

EC DECLARATION OF CONFORMITY OF THE MACHINERY

PRONAR Sp. z o.o. declares with full responsibility, that the machine:

Description and identification of the machinery	
Generic denomination and function:	AGRICULTURAL TRAILER
Type:	T680
Model:	-----
Serial number:	
Commercial name:	AGRICULTURAL TRAILER PRONAR T680 AGRICULTURAL TRAILER PRONAR T680P AGRICULTURAL TRAILER PRONAR T680H AGRICULTURAL TRAILER PRONAR T680U

to which this declaration relates, fulfills all the relevant provisions of the Directive **2006/42/EC** of The European Parliament and of The Council of 17 May 2006 on machinery, and amending Directive 95/16/EC (Official Journal of the EU, L 157/24 of 09.06.2006).

The person authorized to compile the technical file is the Head of Research and Development Department at PRONAR Sp. z o.o., 17-210 Narew, ul. Mickiewicza 101A, Poland.

This declaration relates exclusively to the machinery in the state in which it was placed on the market, and excludes components which are added and/or operations carried out subsequently by the final user.

Narew, the 2014 -08- 2 8

Place and date

Z-CIA DYREKTORA
d/s technicznych
czynności
Roman Omietaniuk

Full name of the empowered person
position, signature

TABLES DES MATIÈRES

1	INFORMATIONS GENERALES	1.1
1.1	IDENTIFICATION	1.2
1.1.1	IDENTIFICATION DE LA REMORQUE	1.2
1.1.2	IDENTIFICATION DES ESSIEUX	1.3
1.1.3	LISTE DES NUMÉROS D'USINE	1.4
1.2	USAGE PRÉVU	1.5
1.3	ÉQUIPEMENT	1.9
1.4	CONDITIONS DE GARANTIE	1.10
1.5	TRANSPORT	1.11
1.5.1	TRANSPORT ROUTIER	1.11
1.5.2	TRANSPORT INDEPENDANT EFFECTUE PAR L'UTILISATEUR.	1.13
1.6	RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT	1.14
1.7	DÉMOLITION	1.15
2	SECURITE D'UTILISATION	2.1
2.1	PRINCIPES GENERAUX DE SECURITE	2.2
2.1.1	UTILISATION DE LA REMORQUE	2.2
2.1.2	ATTELAGE ET DETELAGE DE LA REMORQUE	2.3
2.1.3	ATTELAGE ET DETELAGE D'UNE SECONDE REMORQUE	2.3
2.1.4	INSTALLATIONS HYDRAULIQUES ET PNEUMATIQUES	2.4
2.1.5	CHARGEMENT ET DECHARGEMENT DE LA REMORQUE	2.5
2.1.6	TRANSPORT	2.7
2.1.7	PNEUMATIQUES	2.11
2.1.8	ENTRETIEN COURANT	2.12
2.2	RISQUES RESIDUELS	2.14
2.3	ÉTIQUETTES ADHÉSIVES D'INFORMATION ET DE MISE EN GARDE	2.16

3	CONSTRUCTION ET PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT	3.1
3.1	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	3.2
3.2	CHASSIS	3.3
3.3	BENNE	3.4
3.4	FREIN DE SERVICE	3.7
3.5	FREIN DE STATIONNEMENT	3.12
3.6	CIRCUIT HYDRAULIQUE DU DISPOSITIF DE BASCULEMENT	3.13
3.7	INSTALLATION ELECTRIQUE, DISPOSITIFS D'AVERTISSEMENT	3.15
4	REGLES D'UTILISATION	4.1
4.1	PRÉPARATION AU TRAVAIL AVANT LA PREMIÈRE UTILISATION	4.2
4.2	CONTROLE TECHNIQUE DE LA REMORQUE	4.3
4.3	ATTELAGE AU TRACTEUR	4.4
4.4	ATTELAGE ET DETELAGE D'UNE SECONDE REMORQUE	4.6
4.5	CHARGEMENT	4.8
4.6	TRANSPORT DE LA CHARGE	4.15
4.7	DECHARGEMENT	4.16
4.7.1	DECHARGEMENT DE LA CHARGE EN OUVRANT LES PAROIS PAR BASCULEMENT	4.17
4.7.2	DECHARGEMENT DE LA CHARGE TRANSPORTEE SUR PALETTES	4.18
4.8	DETELAGE DU TRACTEUR	4.21
4.9	PRINCIPES D'UTILISATION DES PNEUS	4.22

5	ENTRETIEN ET REPARATION	5.1
5.1	INFORMATIONS GENERALES	5.2
5.2	ENTRETIEN DES FREINS ET ESSIEUX MOTEURS	5.2
5.2.1	INFORMATIONS GENERALES	5.2
5.2.2	CONTROLE PRELIMINAIRE DES FREINS D'ESSIEUX MOTEURS	5.3
5.2.3	CONTROLE DU JEU DES ROULEMENTS DE ROUE	5.4
5.2.4	REGLAGE DU JEU DES ROULEMENTS DES ESSIEUX	5.6
5.2.5	POSE ET DEPOSE DE LA ROUE, CONTROLE DU SERRAGE DES ECROUS	5.7
5.2.6	CONTROLE DE LA PRESSION D'AIR, EVALUATION DE L'ETAT TECHNIQUE DES PNEUS ET DES JANTES EN ACIER	5.10
5.2.7	REGLAGE DES FREINS MECANIQUES	5.11
5.2.8	REPLACEMENT ET REGLAGE DE LA TENSION DU CABLE DU FREIN DE STATIONNEMENT	5.13
5.3	ENTRETIEN DE L'INSTALLATION D'AIR COMPRIE	5.15
5.3.1	INFORMATIONS GENERALES	5.15
5.3.2	CONTRÔLE DE L'ÉTANCHÉITÉ ET INSPECTION VISUELLE DE L'INSTALLATION	5.15
5.3.3	NETTOYAGE DES FILTRES À AIR	5.17
5.3.4	PURGE DU RÉSERVOIR D'AIR	5.19
5.3.5	NETTOYAGE DE LA VANNE DE PURGE	5.20
5.3.6	NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES COUPLEURS ET DES MAINS D'ACCOUPLMENT PNEUMATIQUES	5.21
5.4	ENTRETIEN DE L'INSTALLATION HYDRAULIQUE	5.21
5.4.1	INFORMATIONS GENERALES	5.21
5.4.2	CONTRÔLE DE L'ÉTANCHÉITÉ DU SYSTÈME HYDRAULIQUE	5.22
5.4.3	CONTROLE DE L'ETAT DES RACCORDS HYDRAULIQUES	5.23
5.4.4	REPLACEMENT DES TUYAUX HYDRAULIQUES	5.23
5.5	ENTRETIEN DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE ET DES DISPOSITIFS DE MISE EN GARDE	5.24

5.5.1	INFORMATIONS GENERALES	5.24
5.5.2	REPLACEMENT DES AMPOULES	5.25
5.6	LUBRIFICATION DE LA REMORQUE	5.26
5.7	CONSOMMABLES	5.31
5.7.1	HUILE HYDRAULIQUE	5.31
5.7.2	PRODUITS LUBRIFIANTS	5.32
5.8	NETTOYAGE DE LA REMORQUE	5.32
5.9	STOCKAGE	5.34
5.10	COUPLES DE SERRAGE DES RACCORDS VISSÉS	5.35
5.11	DEPANNAGE	5.37

CHAPITRE

1

**INFORMATIONS
GENERALES**

1.1 IDENTIFICATION

1.1.1 IDENTIFICATION DE LA REMORQUE

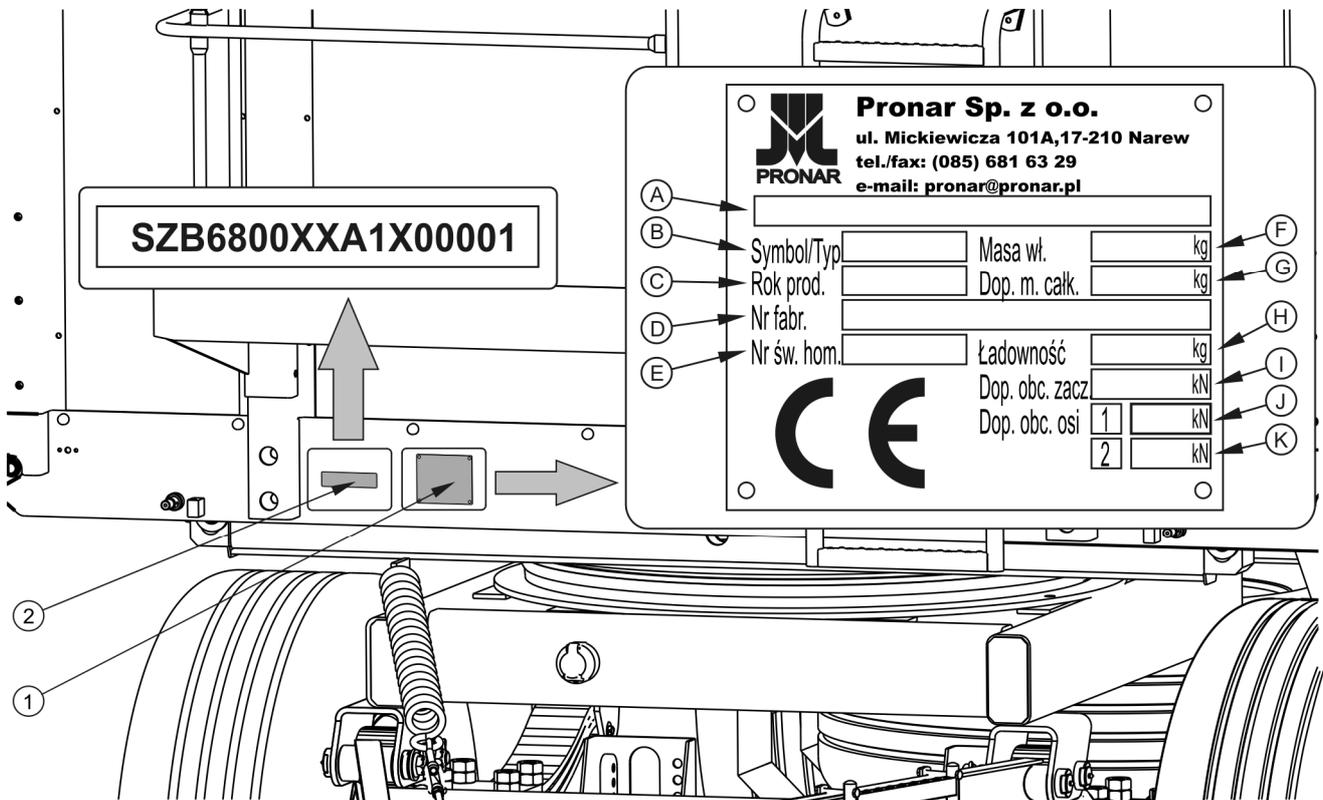


FIGURE 1.1 Emplacement de la plaque signalétique et emplacement de frappe du numéro d'usine

(1) plaque signalétique, (2) numéro d'usine

La remorque a été marquée avec une plaque signalétique (1) et un numéro de d'usine (2) situé sur le champ rectangulaire peint en couleur dorée. Le numéro d'usine et la plaque signalétique se trouvent sur la barre frontale du châssis supérieur – figure (1.1).

Lors de l'achat de la remorque, il faut vérifier la conformité des numéros d'usine sur la machine avec le numéro inscrit sur *LA CARTE DE GARANTIE*, dans les documents de vente et dans *LE MODE D'EMPLOI*. La signification des rubriques sur la plaque signalétique est présentée sur le tableau ci-dessous.

TABLEAU 1.1 Désignations sur la plaque signalétique

N°	SIGNIFICATION
A	Description générale et fonction
B	Symbole/ type de la remorque
C	Année de fabrication de la remorque
J	Numéro d'usine composé de 17 caractères (NIV)
E	Numéro du certificat d'homologation
F	Poids à vide de la remorque
G	Poids total autorisé
H	Charge
I	Charge admissible sur le dispositif d'attelage (sans objet)
J	Charge admissible de l'essieu avant
K	Charge admissible de l'essieu arrière

1.1.2 IDENTIFICATION DES ESSIEUX

Le numéro de série de l'essieu moteur et son type sont frappés sur la plaque signalétique (2) fixée à la barre de l'essieu moteur (1) – figure (1.2).

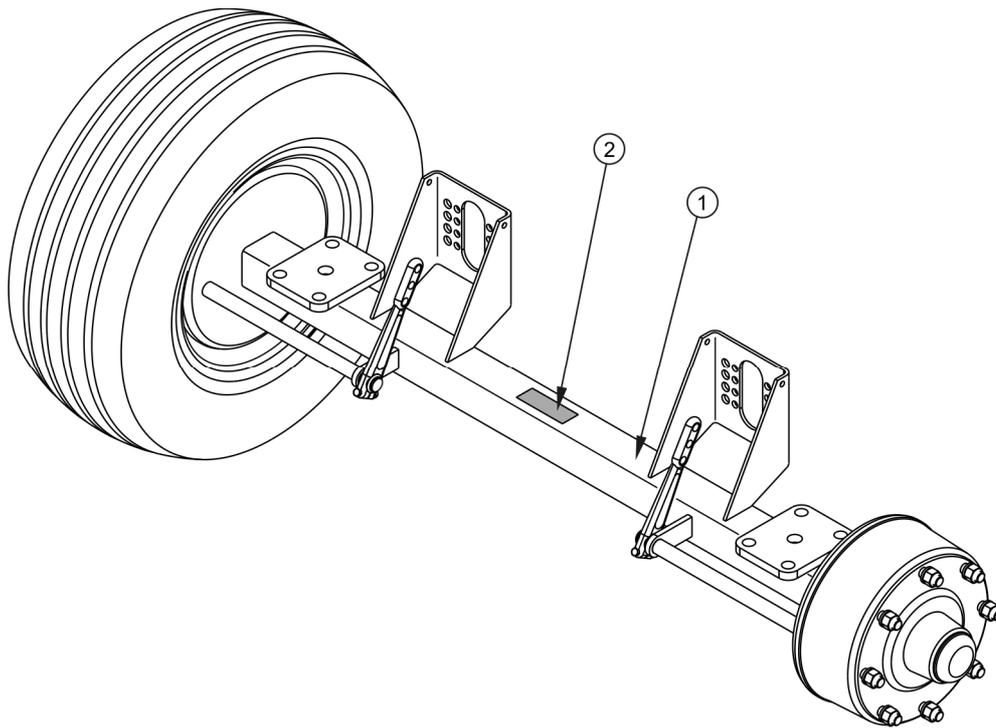


FIGURE1.2 Emplacement de la plaque signalétique de l’essieu moteur

(1) essieu moteur (2) plaque signalétique

1.1.3 LISTE DES NUMÉROS D'USINE



REMARQUE

En cas de nécessité de commander des pièces de rechange ou en cas de problème, il est souvent nécessaire de fournir les numéros d'usine des pièces ou le numéro NIV de la remorque ; il est donc recommandé d'écrire ces numéros dans les rubriques ci-dessous.

Numéro NIV

S	Z	B	6	8	0		0	0			X				
---	---	---	---	---	---	--	---	---	--	--	---	--	--	--	--

NUMERO D’USINE ET TYPE DE L’ESSIEU AVANT

--

NUMERO D’USINE ET TYPE DE L’ESSIEU ARRIERE

--

1.2 USAGE PRÉVU

La remorque est conçue pour le transport des cultures et produits agricoles (en vrac, volumineux, des grumes, etc.), ainsi que des charges sur des palettes EUR et des caisses-palettes à la ferme et sur les routes publiques. Le transport des matériaux de construction, d'engrais minéraux et d'autres charges est admis sous la condition de satisfaire aux exigences spécifiées dans la section 4. Le non-respect des recommandations concernant le transport et le chargement des marchandises spécifiées par le Fabricant, ainsi que de la réglementation du transport routier en vigueur dans le pays où la remorque est utilisée, annulera le service de garantie et est considéré comme l'utilisation inconforme de la machine.

La remorque n'est pas adaptée et conçue pour le transport des personnes, des animaux et des marchandises classées comme matières dangereuses.

NOTE

La remorque ne doit pas être utilisée d'une manière non conforme à l'usage prévu. En particulier, il est interdit de :



- transporter les personnes, les animaux, les matières dangereuses, les charges agissant de manière agressive, à la suite de réactions chimiques, sur les éléments de structure de la remorque (provoquant la corrosion de l'acier, détruisant les revêtements de peinture, dissolvant les éléments en matières plastiques, endommageant les composants en caoutchouc, etc.),
- transporter une charge mal fixée, qui au cours de circulation pourrait causer une contamination de la route et de l'environnement naturel,
- transporter une charge mal fixée, qui au cours de circulation pourrait changer sa position dans la benne ou tomber de la benne,
- transporter une charge dont le centre de gravité affecte la stabilité de la remorque,
- transporter une charge qui affecte la répartition de la masse et / ou provoque la surcharge des essieux et des éléments de suspension.

La remorque a été construite conformément aux exigences de sécurité en vigueur et aux normes applicables aux machines. Les systèmes de freins, d'éclairage et de signalisation répondent aux exigences du code de la route. En Pologne, la vitesse maximale autorisée

pour la remorque circulant sur la voie publique est de 30 km / h (conformément à la loi du 20 juin 1997, « Code de la route », art. 20). Il est obligatoire de respecter les limitations figurant dans le code de la route en vigueur dans le pays dans lequel la remorque est utilisée. La vitesse de la remorque ne peut cependant pas être supérieure à la vitesse admissible du constructeur, soit 40 km / h.

Le terme « utilisation conforme à l'usage prévu » sous-entend également que la machine est utilisée et entretenue d'une manière sûre et appropriée. Par conséquent, l'utilisateur est obligé de :

- prendre connaissance du contenu du *MODE D'EMPLOI* de la remorque ainsi que de la *CARTE DE GARANTIE* et se conformer aux recommandations figurant dans ces documents.
- comprendre les principes de fonctionnement de la machine ainsi que les principes d'une utilisation correcte et sûre de la remorque,
- respecter les consignes d'entretien et de réglage,
- respecter les règles générales de la sécurité au travail,
- prévenir les accidents,
- se conformer aux règles du code de la route ainsi qu'aux règles concernant le transport en vigueur dans le pays où la remorque est exploitée,
- lire les instructions d'utilisation du tracteur et de suivre ses recommandations,
- atteler le véhicule uniquement à un tracteur agricole répondant à toutes les exigences du Fabricant de la remorque.

La remorque ne peut être utilisée que par des personnes qui :

- ont pris connaissance du contenu des publications et des documents joints à la remorque et du contenu du mode d'emploi du tracteur agricole,
- ont suivi une formation concernant l'utilisation de la remorque et la sécurité au travail,
- possèdent les qualifications requises pour conduire et connaissent le code de la route et les règles en matière de transport.

TABLEAU 1.2 Types de palettes recommandés

NOM DE LA PALETTE – TYPE	LONGUEUR [mm]	LARGEUR [mm]	HAUTEUR [mm]
Palette EUR – standard	1 200	800	144
Palette EUR – ½	800	600	144
Palette EUR – agrandie	1 200	1 200	144

Les exigences relatives au fonctionnement de la remorque avec le tracteur agricole sont indiquées dans le récapitulatif ci-dessous.

TABLEAU 1.3 Exigences concernant le tracteur agricole

CONTENU	U.M	EXIGENCES
Installation de freinage – prises		
Pneumatique circuit simple	-	conforme à la norme ISO 1728
Pneumatique double circuit	-	conforme à la norme ISO 1728
Hydraulique	-	conforme à la norme ISO 7421-1
Pression maximale de l'installation		
Pneumatique circuit simple	bar / kPa	5.8 / 580
Pneumatique double circuit	bar / kPa	8 / 800
Hydraulique	bar / MPa	150 / 15
Installation hydraulique		
Huile hydraulique	-	L HL 32 Lotos ⁽¹⁾
Pression nominale du circuit	MPa	200 / 20
Besoin d'huile	l	18
Installation électrique		
Tension du circuit électrique	V	12
Prise de raccordement	-	7 broches conforme à la norme ISO 1724
Attelage du tracteur requis		
Type	-	Crochet d'attelage de transport supérieur
Autres exigences		
Puissance min. du tracteur	kW / CH	80.3 / 109.2

⁽¹⁾ – il est admis d'utiliser une huile différente, à condition qu'elle puisse être mélangée avec de l'huile versée dans la remorque. Des informations détaillées se trouvent dans la fiche d'information du produit.

Si la remorque est attachée à une autre remorque, elle doit satisfaire aux exigences spécifiées dans le tableau (1.4).



REMARQUE

Les exigences du tracteur dépendent de l'achèvement de la remorque.

TABLEAU 1.4 Exigences de la seconde remorque

CONTENU	U.M	EXIGENCES
Poids total en charge autorisé	kg	18 000
Installation de freinage – connecteurs		
Pneumatique circuit simple	-	connecteur conforme à l'ISO 1728
Pneumatique double circuit	-	connecteur conforme à l'ISO 1728
Hydraulique	-	connecteur conforme à l'ISO 7421-1
Pression maximale de l'installation		
Pneumatique circuit simple	bar / kPa	5.8 / 580
Pneumatique double circuit	bar / kPa	8 / 800
Hydraulique	bar / MPa	150 / 15
Circuit hydraulique du dispositif de basculement		
Huile hydraulique	-	L HL 32 Lotos ⁽¹⁾
Pression maximale de l'installation	bar / MPa	200 / 20
Installation électrique		
Tension du circuit électrique	V	12
Prise de raccordement	-	7 broches conforme à la norme ISO 1724
Timon d'attelage		
Diamètre du timon d'attelage	mm	40

⁽¹⁾ – il est admis d'utiliser une huile différente, à condition qu'elle puisse être mélangée avec de l'huile versée dans la remorque. Des informations détaillées se trouvent dans la fiche d'information du produit.

1.3 ÉQUIPEMENT

L'équipement standard et disponible à commande spéciale du client est présenté dans le tableau (1.5).

TABLEAU 1.5 Équipement de la remorque T680P

ÉQUIPEMENT	STANDARD	SUPPLEMENTAIRE
Mode d'emploi	•	
Carte de garantie	•	
Câble d'alimentation de l'installation électrique	•	
Cales de roues	•	
Armature de la bâche	•	
Roue de secours avec panier de fixation	•	
Attelage arrière automatique		•
Gouttière pour la chicane de trémie		•
Système de chute (tôles latérales et arrière)		•
Balcon		•
Bâche roulée		•
Panneau de signalisation des véhicules lents		•
Triangle de signalisation réfléchissant		•

Certains éléments de l'équipement standard, détaillés dans le tableau (1.5), peuvent ne pas faire partie de la remorque livrée. Cela vient de la possibilité de commander une machine disposant d'un autre équipement, l'équipement optionnel remplaçant alors l'équipement standard.

Les informations concernant les pneumatiques ont été publiées à la fin de la publication dans *L'ANNEXE A*.

1.4 CONDITIONS DE GARANTIE

PRONAR SARL à Narew garantit le bon fonctionnement de la machine lorsqu'elle est utilisée conformément aux spécifications techniques d'utilisation décrites au *MODE D'EMPLOI*. La date limite pour effectuer les réparations est indiquée sur la *CARTE DE GARANTIE*.

La garantie ne couvre pas les pièces et les éléments de la machine soumis à l'usure dans des conditions normales d'utilisation, quelle que soit la durée de la période de garantie. L'ensemble de ces éléments comprend, entre autres, les pièces/sous-ensembles suivants :

- le timon d'attelage,
- les filtres sur les coupleurs du circuit d'air comprimé,
- les pneus,
- les mâchoires de frein,
- les ampoules et les LED,
- les joints,
- les roulements.

Les prestations de garantie ne s'appliquent qu'aux cas tels que : dommages mécaniques ne résultant pas de la faute de l'utilisateur, vices des pièces d'origine etc.

Dans le cas où les dommages résultent de :

- dommages mécaniques causés par la faute de l'utilisateur, accident de la route,
- l'utilisation, réglage et entretien impropres, utilisation de la remorque non conforme à l'usage prévu,
- l'utilisation d'une machine endommagée,
- réparations effectuées par des personnes non habilitées, les réparations effectuées de manière inappropriée,
- la réalisation de modifications dans la construction de la machine,

l'utilisateur perd le droit aux prestations de garantie.



REMARQUE

Le vendeur doit remplir soigneusement la Carte de Garantie et les formulaires de réclamation. Les éventuelles réclamations de l'utilisateur peuvent ne pas être prises en compte en cas, par exemple, d'absence de la date de vente ou du cachet du point de vente.

L'utilisateur est tenu de signaler immédiatement tout défaut observé au niveau de la peinture ou toute trace de corrosion, et de les faire éliminer, que ces dommages soient couverts ou non par la garantie. Les conditions détaillées de la garantie figurent sur *LA CARTE DE GARANTIE* jointe à la machine achetée.

Toute modification de la remorque sans l'autorisation écrite du fabricant est interdite. Il est en particulier interdit de souder, de percer, de couper ou de chauffer les éléments principaux de la construction de la machine, qui ont une incidence directe sur la sécurité lors de l'utilisation.

1.5 TRANSPORT

La remorque est prête à la vente entièrement assemblée et ne nécessite pas d'emballage. Seule la notice de service et d'entretien de la machine et les éléments d'équipement supplémentaire éventuels sont emballés. La livraison à l'utilisateur est faite soit par transport routier, soit par transport indépendant (remorque tractée par un tracteur agricole)

1.5.1 TRANSPORT ROUTIER

Le chargement et le déchargement de la remorque doivent être effectués en utilisant une rampe de chargement et en s'aidant d'un tracteur agricole. Lors de l'opération, observer les règles de sécurité générales s'appliquant aux opérations de déchargement. Les personnes utilisant l'équipement de déchargement doivent posséder les qualifications nécessaires pour utiliser ce type d'appareils. La remorque doit être correctement attelée au tracteur, conformément aux exigences figurant dans le présent mode d'emploi. Le système de freinage de la remorque doit être actionné et contrôlé avant de descendre de la rampe ou d'y monter.

La remorque doit être correctement arrimée à la plate-forme du véhicule à l'aide de sangles, de chaînes ou autres moyens de fixation, équipés de mécanismes de serrage. Les éléments de fixation doivent engager dans les anneaux de transport désignés (1) – figure (1.3), ou les éléments structurels permanents de la remorque (longerons, traverses, etc.). Les anneaux

de transport sont soudés au longeron du châssis supérieur (2), une paire de chaque côté de la remorque. N'utiliser que des éléments de fixation certifiés et en bon état. Des sangles usées, des anneaux de fixation détériorés, des crochets tordus ou rouillés ou autres détériorations peuvent rendre ces équipements inutilisables. Se conformer au mode d'emploi et aux informations fournies par le fabricant de l'élément de fixation concerné. Placer des cales, des poutres en bois ou d'autres éléments dépourvus d'arêtes vives sous les roues de la remorque en vue de la protéger contre un déplacement accidentel. Les blocages de roues de la remorque doivent être cloués aux planches de la plate-forme de chargement du véhicule ou fixés autrement de façon à éviter leur déplacement. La quantité d'éléments de fixation (câbles, sangles, chaînes, etc.) ainsi que la force de tension nécessaire dépendent, entre autres, du poids à vide de la remorque, de la construction du véhicule servant à son transport, de la vitesse, et d'autres facteurs. Il est, pour cette raison, impossible de définir précisément un plan de fixation. Une remorque correctement fixée ne change pas de position par rapport au véhicule qui la transporte. Les éléments de fixations doivent être choisis en se référant aux indications fournies par leurs fabricants. En cas de doute, il est préférable de multiplier les points de fixation et de sécurisation de la remorque. En cas de nécessité, protéger les arêtes vives du bord de la remorque afin d'éviter une détérioration des éléments de fixation pendant le transport.

ATTENTION



Pendant le transport, la remorque doit être fixée sur la plate-forme du véhicule de transport conformément aux exigences de sécurité et aux règlements.

Pendant le transport, le chauffeur du véhicule doit observer la plus grande prudence. Cela est dû au déplacement vers le haut du centre de gravité du véhicule lorsque la machine est chargée.

N'utiliser que des éléments de fixation certifiés et en bon état. Prendre connaissance des instructions fournies par le fabricant des éléments de fixation.

Lors des opérations de chargement et de déchargement, veiller à ne pas endommager les éléments de l'équipement de la machine ainsi que la couche de peinture. Le poids à vide de la remorque prête à être utilisée est indiqué dans le tableau (3.1).



DANGER

Une utilisation impropre des éléments de fixation peut être à l'origine d'un accident.

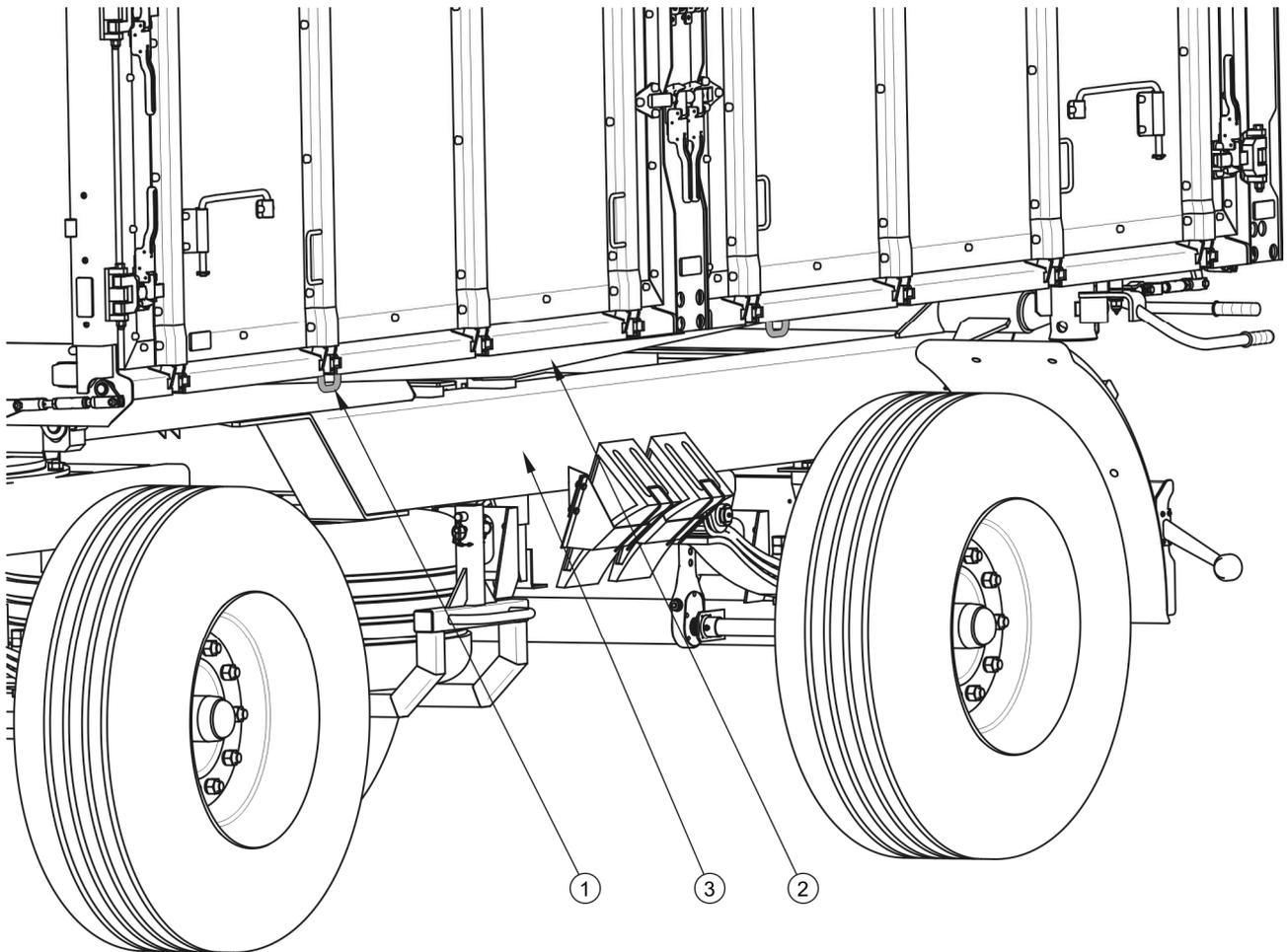


FIGURE1.3 **Emplacement des anneaux de transport**

(1) anneau de transport, (2) longeron du châssis supérieur, (3) longeron du châssis inférieur

1.5.2 TRANSPORT INDEPENDANT EFFECTUE PAR L'UTILISATEUR.

En cas de transport effectué par l'utilisateur après l'achat de la remorque, il faut lire le Mode d'emploi et suivre les recommandations y figurant. Le transport indépendant consiste à tracter la remorque avec son propre tracteur agricole jusqu'au lieu d'utilisation. Pendant le trajet, adapter sa vitesse aux conditions et à l'état de la route, la vitesse ne doit être en aucun cas supérieure à la vitesse autorisée par le fabricant.



ATTENTION

Lors du transport indépendant, le conducteur du tracteur doit avoir pris connaissance du contenu du présent mode d'emploi et suivre les recommandations y figurant.

1.6 RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Une fuite d'huile hydraulique constitue une menace directe pour l'environnement en raison de la biodégradabilité limitée de la substance. L'huile hydraulique étant très peu soluble dans l'eau, elle ne provoque pas de grave toxicité pour les organismes vivants en milieu aquatique. La couche d'huile sur qui se forme sur l'eau peut provoquer une action physique directe sur les organismes, elle peut causer des changements de la teneur en oxygène de l'eau en raison de l'absence de contact direct de l'air avec de l'eau. Une fuite d'huile dans les réservoirs d'eau peut toutefois conduire à une réduction de la teneur en oxygène.

Les opérations d'entretien et de réparation qui présentent un risque de fuite d'huile doivent être effectuées dans des pièces ayant un revêtement de sol résistant à l'huile. En cas de fuite d'huile dans l'environnement, commencer par sécuriser l'endroit à l'origine de la fuite, puis recueillir l'huile écoulée à l'aide des moyens disponibles. Recueillir les restes d'huile à l'aide d'un absorbant ou mélanger l'huile à du sable, de la sciure ou autres matériaux absorbants. L'huile usagée recueillie doit être stockée dans un récipient étanche et étiqueté, résistant aux hydrocarbures. Le récipient doit être stocké à distance de toute source de chaleur, de matériaux inflammables et des aliments.



DANGER

L'huile hydraulique usagée ou les restes mélangés avec un matériau absorbant doivent être stockés dans un récipient soigneusement étiqueté. Ne pas utiliser à cette fin des emballages de produits alimentaires.

L'huile usagée ou ne pouvant pas être réutilisée en raison de la perte de ses propriétés doit être stockée dans son emballage d'origine, dans les mêmes conditions que celles décrites précédemment. Les huiles usagées doivent être confiées à un point de recyclage ou de régénération des huiles. Code des déchets : 13 01 10. Des informations détaillées sur l'huile hydraulique sont indiquées dans la fiche de sécurité du produit.



REMARQUE

Le circuit hydraulique de la remorque est rempli d'huile L-HL 32 Lotos.

**ATTENTION**

L'huile usagée ne peut être confiée qu'à un point de recyclage ou de régénération des huiles. Il est interdit de jeter l'huile ou de la vider dans les canalisations ou les plans d'eau.

1.7 DÉMOLITION

Si l'utilisateur décide de mettre la remorque au rebut, il doit suivre les règles locales en vigueur sur l'élimination et le recyclage des machines hors d'usage. Avant le démontage, retirer toute l'huile du circuit hydraulique et réduire complètement la pression d'air dans les systèmes de freinage pneumatique (par exemple à l'aide de la vanne de purge du réservoir d'air).

**DANGER**

Lors du démontage, utiliser des outils et équipements appropriés (ponts roulants, grues, crics, etc.), porter les EPI nécessaires, c'est à dire les vêtements de protection, chaussures, gants, lunettes, etc.

Éviter le contact de l'huile avec la peau. Ne pas laisser l'huile hydraulique s'écouler.

Les éléments usés ou endommagés ne se prêtant pas à la régénération ou à la réparation doivent être confiés à un point d'achat des matières recyclables. L'huile hydraulique doit être confié à un établissement approprié pour le recyclage de ce type de déchets.

CHAPITRE

2

**SECURITE
D'UTILISATION**

2.1 PRINCIPES GENERAUX DE SECURITE

2.1.1 UTILISATION DE LA REMORQUE

- Avant de commencer à utiliser la remorque, l'utilisateur doit lire attentivement le présent mode d'emploi ainsi que *LA CARTE DE GARANTIE*. Pendant l'exploitation, toutes les recommandations y figurant doivent être appliquées.
- L'utilisation et la maintenance de la machine ne peuvent être effectuées que par des personnes autorisées à conduire les tracteurs agricoles avec la remorque.
- L'utilisateur de la remorque est obligé de se familiariser avec la construction, le fonctionnement et les règles de fonctionnement sûr de la machine.
- S'il s'avérait que les informations contenues dans ce mode d'emploi ne sont pas entièrement compréhensibles, veuillez-vous adresser au revendeur autorisé par le fabricant à effectuer les opérations d'entretien et les réparations, soit directement au fabricant.
- L'utilisation et l'entretien imprudents et impropres de la remorque, ainsi que le non-respect des recommandations figurant dans le présent mode d'emploi constituent une menace pour la santé.
- Vous êtes avertis de l'existence du risque de dangers résiduels, et donc le respect des règles de sécurité et de bon sens devrait être le principe de base de l'utilisation de la remorque.
- L'utilisation de la machine est interdite aux personnes non habilitées à la conduite des tracteurs agricoles, en particulier aux enfants, aux personnes sous l'emprise de l'alcool ou d'autres stupéfiants.
- Le non-respect des consignes de sécurité constitue une menace pour la santé des utilisateurs et des tiers.
- Il est interdit d'utiliser la remorque d'une manière non conforme à l'usage prévu. Toute personne utilisant la machine de façon non conforme à l'usage prévu endosse l'entière responsabilité de toutes les conséquences qui pourraient en découler. L'utilisation de la machine à d'autres fins que celles prévues par le

fabricant est non conforme à l'usage prévu et peut conduire à une perte de la garantie.

- Dans la phase finale de pliage de la bâche, il est essentiel de tenir d'une main le sommet de l'armature avant ou d'autres composants structurels fixes de la remorque. Le non-respect de cette règle provoque le risque de chute.

2.1.2 ATTELAGE ET DETELAGE DE LA REMORQUE

- Il est interdit d'atteler la remorque au tracteur si celui-ci ne répond pas aux exigences du Fabricant (puissance minimale du tracteur, système d'attelage) voir le tableau (1.2) *EXIGENCES RELATIVES AU TRACTEUR AGRICOLE*. Avant d'atteler la remorque, s'assurer que l'huile du circuit hydraulique externe du tracteur peut être mélangée avec l'huile hydraulique de la remorque.
- Avant l'attelage de la remorque, s'assurer que le tracteur et la remorque sont en bon état technique.
- En attelant la remorque, il faut utiliser uniquement le crochet d'attelage de transport supérieur du tracteur. Une fois l'attelage effectué, vérifier que celui-ci est sécurisé. Prendre connaissance du contenu du mode d'emploi du tracteur. Si le tracteur est équipé d'un crochet d'attelage automatique, s'assurer que l'opération d'attelage ait été achevée.
- Faire preuve d'une grande prudence lors des opérations d'attelage.
- Lors des opérations d'attelage, personne ne doit se trouver entre la remorque et le tracteur.
- Il est interdit de dételer la remorque lorsque la benne est soulevée.
- L'attelage et le dételage de la remorque ne sont possible que lorsque celle-ci est immobilisée à l'aide du frein de stationnement.

2.1.3 ATTELAGE ET DETELAGE D'UNE SECONDE REMORQUE

- Il est interdit d'atteler l'autre remorque, si elle ne satisfait pas aux exigences du Fabricant (manque de timonerie requise, poids total admis dépassé) – voir le tableau (1.3) *EXIGENCES RELATIVES A LA SECONDE REMORQUE*. Avant

d'atteler la machine, il faut s'assurer que l'huile dans les deux remorques peut être mélangée.

- Atteler à la remorque seulement les remorques double essieu.
- Avant l'attelage de la remorque, s'assurer que les deux machines sont en bon état.
- Faire preuve d'une grande prudence lors des opérations d'attelage.
- Lors de l'attelage, personne ne doit se trouver entre les remorques. La personne qui aide à agréger les machines devrait se tenir dans un tel endroit (en dehors de la zone de danger) pour être visible tout le temps par l'opérateur du tracteur.
- Une fois l'attelage effectué, vérifier que le crochet d'attelage est sécurisé.
- Le dételage de l'autre remorque est interdit si la benne est soulevée.

2.1.4 INSTALLATIONS HYDRAULIQUES ET PNEUMATIQUES

- Les installations hydraulique et pneumatique sont sous pression lors du fonctionnement de la remorque.
- Contrôler régulièrement l'état des raccords ainsi que celui des tuyaux hydrauliques et pneumatiques. Les fuites d'huile ou d'air ne sont pas autorisées.
- La vanne d'arrêt dans l'installation hydraulique limite l'angle de basculement de la benne lorsqu'elle est inclinée latéralement et vers l'arrière. La longueur du câble qui commande cette vanne est réglée par le Fabricant et son réglage lors de l'utilisation de la remorque est interdit.
- En cas de panne du système hydraulique ou d'air comprimé, la remorque doit être retirée du service jusqu'à ce que la panne soit réparée.
- Lors du raccordement des tuyaux hydrauliques au tracteur, prendre garde à ce que les installations hydrauliques du tracteur et de la remorque ne soient pas sous pression. En cas de nécessité, réduire la pression résiduelle du circuit.
- En cas de contact avec un jet d'huile hydraulique puissant, contacter immédiatement un médecin. L'huile hydraulique peut traverser la peau et provoquer une infection. En cas de contact de l'huile avec les yeux, rincer abondamment à l'eau, contacter un médecin en cas d'irritation. En cas de contact

avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Ne pas utiliser de solvants organiques (essence, pétrole).

- Utiliser l'huile hydraulique préconisée par le fabricant.
- Après le changement de l'huile hydraulique, l'huile usagée doit être recyclée. L'huile usagée ou ayant perdu ses propriétés doit être stockée dans son emballage d'origine ou dans un contenant résistant aux hydrocarbures. Le contenant doit être étiqueté avec précision et stocké de manière adaptée.
- Il est interdit de stocker de l'huile hydraulique dans un contenant destiné à conserver des aliments.
- Les tuyaux hydrauliques en caoutchouc doivent être changés tous les 4 ans, quel que soit leur état.

2.1.5 CHARGEMENT ET DECHARGEMENT DE LA REMORQUE

- Les opérations de chargement et de déchargement doivent être dirigées par une personne expérimentée dans ce type d'opérations.
- Avant le chargement, il faut s'assurer que les câbles de fixation sont en place.
- Utiliser uniquement des broches de basculement d'origine avec une poignée. L'utilisation de broches non originales peut endommager la remorque.
- La remorque n'est pas conçue pour transporter des personnes, des animaux ou des matières dangereuses.
- La charge dans la benne doit être répartie de façon à ne pas compromettre l'équilibre de la remorque et ne pas empêcher une bonne conduite de l'ensemble.
- La répartition de la charge dans la benne ne doit pas surcharger le train roulant de la remorque.
- Une mauvaise répartition de la charge et la surcharge de la machine peuvent entraîner le renversement de la remorque ou endommager ses composants.
- Ne pas se tenir sur la benne pendant le chargement.
- Le déchargement et le chargement de la remorque ne peuvent être effectués que lorsque la machine est placée sur une surface plane et dure et attelée au tracteur. Le tracteur et la remorque doivent être placés en position de marche.

- Faire attention à ce qu'aucunes personnes tierces ne se trouvent dans la zone de déchargement / chargement ou de la benne soulevée. Avant le basculement de la benne, assurer une visibilité appropriée et s'assurer qu'aucunes personnes tierces ne se trouvent à proximité.
- Avant de soulever la benne, les broches de basculement doivent être placées sur le côté de déchargement prévu. Vérifier la position correcte de broches.
- En basculant la benne, maintenir une distance sécuritaire des lignes électriques aériennes.
- Lors de l'ouverture des fermetures et serrures des parois, soyez prudent en raison de la pression que la charge exerce sur les parois de la benne.
- Pendant les vents puissants, le basculement de la benne est interdit.
- Il est recommandé de ne réaliser le déchargement des matériaux volumineux qui ont été chargés à une hauteur de plus d'1 mètre que par le basculement de la benne vers l'arrière.
- Si, lors de l'opération de déchargement, la charge ne s'écoule pas, interrompre immédiatement l'opération. Ne reprendre l'opération qu'après avoir remédié au problème empêchant l'écoulement de la charge.
- En hiver, accorder une attention particulière aux charges qui peuvent geler pendant le transport. Lors du basculement de la benne, la charge gelée peut conduire à la perte de stabilité de la remorque et provoquer son renversement.
- Ne pas soulever la benne, s'il y a un risque de son renversement.
- Il est interdit de soulever la benne chargée avec des ridelles fermées.
- Il est interdit de faire faire des à-coups à la remorque dans le but de décharger une charge volumineuse ou qui ne s'écoule pas bien.
- Une fois le déchargement terminé, s'assurer que la benne est vide.
- La conduite avec la benne soulevée est interdite.
- Lors de la fermeture ou de l'ouverture du verrou de la fenêtre trémie, des parois et rehausses, il faut garder une prudence particulière pour éviter d'écraser les doigts.

- Il est interdit d'entrer ou de placer les mains entre les parois ouverts et la benne.
- Avant le dépannage, abaisser la benne. S'il est nécessaire de soulever la benne, il faut la faire incliner sur un côté et la sécuriser contre l'abaissement avec le support de la benne. La benne ne peut pas être chargée. La remorque doit être attelée au tracteur, fixée avec des cales et immobilisée par le frein de stationnement.

2.1.6 TRANSPORT

- Sur la voie publique, respecter le code de la route et les règlements concernant le transport en vigueur dans le pays où la remorque est utilisée.
- La limite de vitesse due aux restrictions de construction ne doit pas être dépassée. Adapter sa vitesse aux conditions et à l'état de la route, au niveau de charge de la benne, ainsi qu'aux limitations prévues par le code de la route.
- Il est interdit de quitter la machine sans l'avoir sécurisée. La remorque dételée du tracteur doit être immobilisée à l'aide du frein de stationnement et protégée d'un déplacement involontaire à l'aide des cales ou de tout autre objet ne possédant pas d'arêtes vives placés sous les roues du véhicule.
- Avant de commencer à circuler, il faut s'assurer que la machine est bien attelée au tracteur (vérifier avant tout la protection du boulon d'attelage).

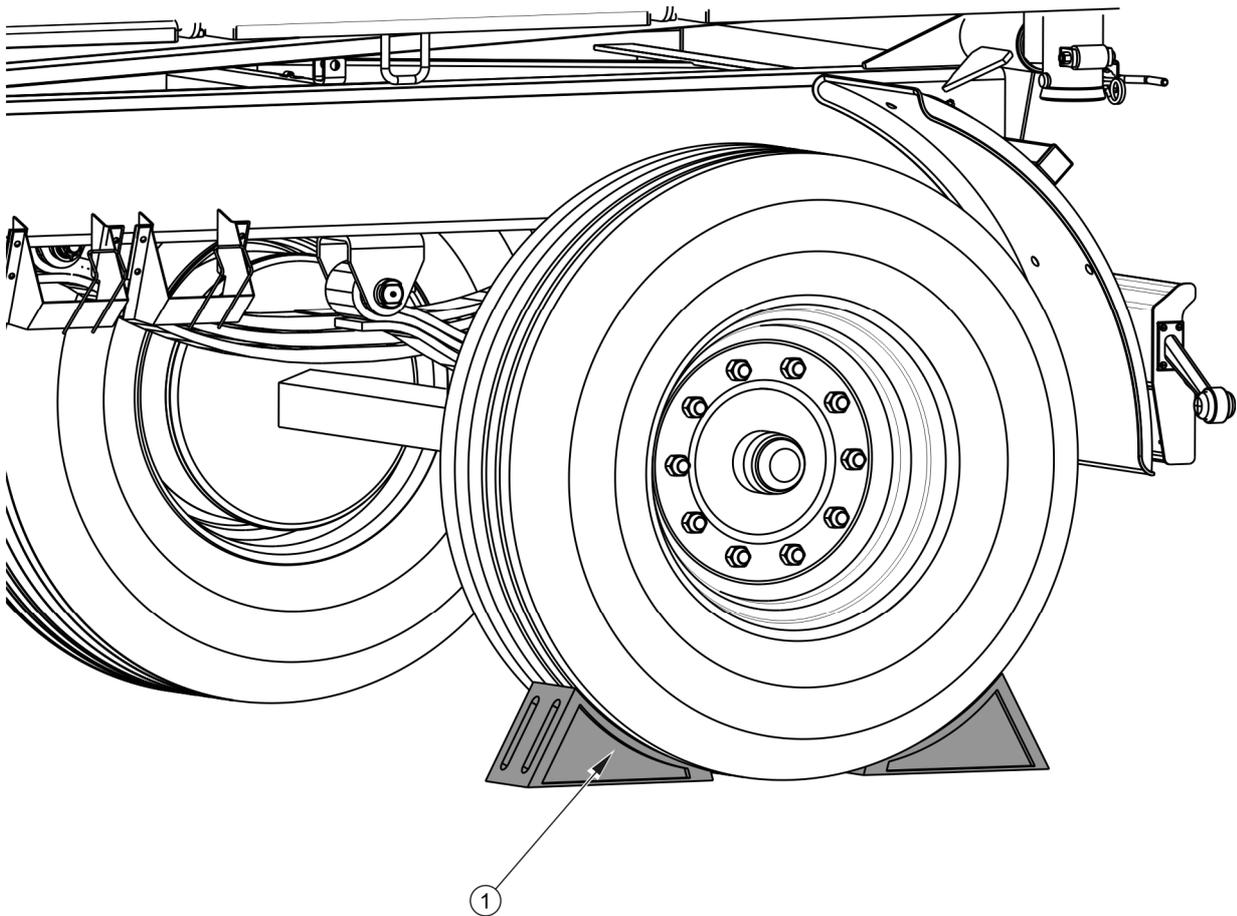


FIGURE 2.1 Méthode de placer les cales

(1) cale de protection, (2) roue de l'essieu arrière

- Il est interdit de rouler avec la benne soulevée.
- Les cales (1) doivent être placées sous une seule roue (une à l'avant de la roue, l'autre en arrière - figure (2.1)). Ne pas placer de cales sous les roues de l'essieu avant.
- Avant de conduire, vérifier que les boulons reliant la benne avec le châssis inférieur et les boulons des parois sont protégés contre les chutes accidentelles. Vérifier la protection du verrou de la paroi arrière. S'assurer que toutes les parois et rehausses sont correctement fermés. Vérifier la fixation correcte des câbles de fixation.
- Avant chaque utilisation de la remorque, il faut vérifier son état technique. Vérifier en particulier l'état du système d'attelage, du train roulant, du système de freinage

et de la signalisation lumineuse ainsi que les éléments de raccord des systèmes hydraulique, électrique et pneumatique.

- Avant le départ, vérifier que le frein de stationnement soit desserré, que le dispositif de réglage de la force de freinage soit réglé sur la bonne position (cela concerne le système à air comprimé avec régulateur manuel trois positions).
- La remorque est conçue pour pouvoir rouler sur des dévers jusqu'à 8°. La circulation dans le terrain ayant telle inclinaison nécessite un ajustement de la vitesse et une prudence particulière. Un déplacement sur un terrain plus pentu peut provoquer un retournement de la remorque dû à une perte d'équilibre. Un long déplacement sur une surface pentue peut provoquer une perte d'efficacité du système de freinage.
- Lors de la conduite sur la voie publique, l'opérateur tracteur doit veiller à ce que la remorque et le tracteur soient équipés d'un triangle réfléchissant.
- Purger régulièrement le réservoir d'air du circuit d'air comprimé. En cas de gel, l'eau gelée peut provoquer un endommagement des éléments de l'installation d'air comprimé.
- Une conduite brusque ou une vitesse excessive peuvent être une cause d'accident.
- Une charge dépassant de la remorque doit être signalisée conformément au code de la route. Il est interdit de transporter des charges non autorisées par le fabricant.
- Il est interdit de dépasser la charge maximale admissible. Une charge excessive peut provoquer un endommagement de la machine, une perte d'équilibre pendant la conduite, la dispersion de la charge, et peut constituer un risque pendant le transport. Le système de freinage a été adapté au PTAC de la remorque ; un dépassement de celui-ci provoque une réduction très significative de l'efficacité du frein de service.

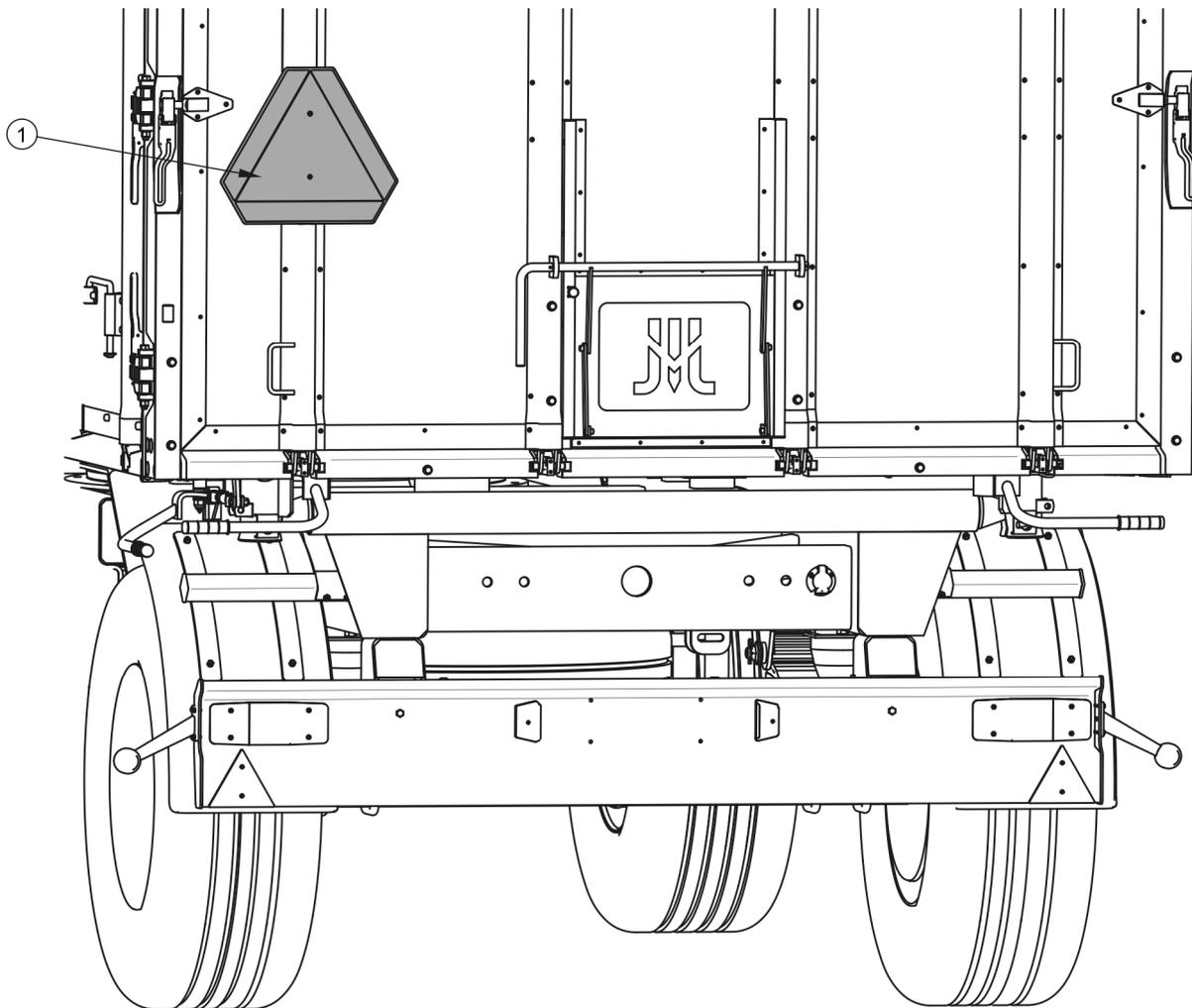


FIGURE 2.2 Lieu de montage de la plaque distinctive véhicules lents

(1) panneau distinctif

- Sur la paroi arrière, il faut placer un triangle distinctif véhicules lents, si la remorque est le dernier véhicule dans l'ensemble - figure (2.2). La plaque triangulaire doit être placée dans un porte-plaque spécial, riveté à la paroi arrière de la benne.
- La charge sur la remorque doit être répartie de façon à ne pas rendre difficile la conduite de l'ensemble. La charge doit être protégée pour l'empêcher de se déplacer ou renverser.
- En marche arrière, il est conseillé de se faire aider par une autre personne. Lors des manœuvres, cette personne doit se maintenir à une distance suffisante de la

zone dangereuse et doit, à tout moment, être visible par le conducteur du tracteur.

- Il est interdit de monter sur la remorque pendant le transport.
- Il est interdit de stationner la remorque sur une surface pentue.

2.1.7 PNEUMATIQUES

- Lors d'opérations effectuées sur les pneus, immobiliser la remorque à l'aide du frein de stationnement et la protéger d'un déplacement involontaire en plaçant les cales sous les roues. La dépose des roues ne peut être effectuée que lorsque la remorque n'est pas chargée.
- Les réparations sur les roues ou sur les pneus ne doivent être effectuées que par les personnes possédant les qualifications nécessaires. Ces opérations doivent être effectuées à l'aide d'outils appropriés.
- Il faut contrôler le serrage des écrous après la première utilisation de la remorque, après le premier déplacement effectué avec une charge, puis tous les 6 mois ou tous les 25 000 km. En cas d'utilisation intensive, le serrage des écrous doit être contrôlé au minimum tous les 100 kilomètres. Si la roue de la remorque a été démontée, les contrôles de serrage des écrous doivent être à nouveau effectués.
- Veiller à éviter les surfaces de route abîmées, les manœuvres et les changements de direction brusques ainsi que les vitesses excessives dans les virages.
- Contrôler régulièrement la pression des pneus. En cas d'utilisation intensive, la pression des pneus doit être vérifiée également au cours de la journée. Tenir compte du fait que la pression des pneus peut augmenter jusqu'à 1 bar lorsque ceux-ci sont chauds. Lors d'une telle augmentation de température et de pression, réduire la charge ou la vitesse. Dans le cas d'une augmentation de la pression due à la température, ne jamais réduire celle-ci en laissant s'échapper l'air.
- Les valves doivent être protégées avec les bouchons correspondants afin d'empêcher que celles-ci ne se salissent.

2.1.8 ENTRETIEN COURANT

- Pendant la période de garantie, toutes les réparations doivent être effectuées par un atelier agréé par le fabricant. À l'expiration de la garantie, il est préconisé que des réparations éventuelles de la remorque soient exécutées par des ateliers spécialisés.
- Si l'on constate un dysfonctionnement ou un endommagement de la remorque, celle-ci doit être retirée du service jusqu'à sa réparation.
- Lors des opérations d'entretien, utiliser des vêtements de protection adaptés, à la bonne taille, des gants, des chaussures, des lunettes, ainsi qu'un outillage approprié.
- La société PRONAR Narew décline toute responsabilité en cas de dommage aux personnes ayant pour cause des modifications effectuées sur la remorque.
- Il n'est possible de monter sur la remorque que lorsque celle-ci est complètement arrêtée et que le moteur du tracteur est éteint. Le tracteur et la remorque doivent être immobilisés et sécurisés à l'aide du frein de stationnement et des cales placées sous les roues. La cabine du tracteur doit être sécurisée afin d'en empêcher l'accès aux personnes non autorisées.
- Faire effectuer les contrôles techniques aux intervalles indiqués dans le présent mode d'emploi.
- Contrôler régulièrement l'état des dispositifs de sécurisation ainsi que le serrage des écrous (en particulier ceux des ressorts et des roues).
- Avant de procéder aux travaux nécessitant le levage de la benne, il faut la décharger. Il faut faire basculer la benne sur le côté et la sécuriser contre une chute accidentelle avec une béquille de la benne. La remorque doit être alors attelée au tracteur, fixée avec des cales et immobilisée par le frein de stationnement.
- Avant d'entreprendre toute réparation sur le circuit hydraulique ou le circuit d'air comprimé, il faut réduire au maximum la pression résiduelle de l'huile ou de l'air.
- Les opérations d'entretien et les réparations doivent être effectuées en appliquant les consignes d'hygiène et de sécurité au travail. En cas de blessure, la plaie doit

être immédiatement lavée et désinfectée. En cas de constatation d'une blessure plus sérieuse, consulter un médecin.

- Les opérations d'entretien, de nettoyage et les réparations ne peuvent être effectuées que lorsque le moteur du tracteur est éteint et que les clefs ont été retirées du contacteur. Le tracteur et la remorque doivent être immobilisés et sécurisés à l'aide du frein de stationnement et des cales placées sous les roues. La cabine du tracteur doit être sécurisée afin d'en empêcher l'accès aux personnes non autorisées.
- Lors d'opérations d'entretien ou de réparations, la remorque peut être dételée du tracteur, mais doit être sécurisée à l'aide des cales et du frein de stationnement. La benne peut être soulevée.
- En cas de nécessité de changer une pièce, n'utiliser que des pièces recommandées par le fabricant. Le non-respect de ces exigences peut causer un danger pour la santé ou la vie des tiers ou du personnel de service, contribuer à endommager la machine, et constitue un argument pour l'annulation de la garantie.
- Avant d'entreprendre toute opération de soudage ou toute opération sur le circuit électrique, s'assurer que la remorque n'est reliée à aucune source d'énergie. Ôter la couche de peinture. Les vapeurs se dégageant de la peinture brûlée sont toxiques pour l'homme et l'animal. Les opérations de soudage doivent être effectuées dans une pièce bien éclairée et ventilée.
- Lors des opérations de soudage, faire attention aux éléments inflammables ou aux éléments risquant de fondre (éléments des installations électrique, hydraulique et pneumatique, éléments en matière synthétique). S'il existe un risque d'inflammation ou d'endommagement d'un élément, le démonter ou le protéger avec une matière non inflammable avant de commencer la soudure. Avant de commencer l'opération, il est conseillé de se munir d'un extincteur CO₂ ou d'un extincteur à poudre.
- Lors d'opérations nécessitant de soulever la remorque, n'utiliser que des crics hydrauliques ou mécaniques appropriés et certifiés. Une fois la machine soulevée, utiliser, en plus, des chandelles stables et solides. Il est interdit

d'entreprendre des travaux sous une remorque soulevée uniquement à l'aide d'un cric.

- Il est interdit de soutenir la remorque à l'aide de matériaux friables (briques, parpaings, blocs de béton).
- Après toute opération de lubrification, le surplus de graisse ou d'huile doit être essuyé. La remorque doit être maintenue dans un bon état de propreté.
- Tout en entrant dans la benne, il faut garder une précaution extrême. Il est possible d'y accéder en utilisant des échelles placées sur la paroi avant, une rehausse et le timon, ainsi que des marches pliables à l'intérieur de la benne. Il est interdit d'utiliser les autres éléments de la remorque qui ne sont pas conçus à cette fin. Avant d'entrer à la benne, il faut sécuriser la remorque en l'immobilisant avec le frein de stationnement et des cales.
- Il est interdit d'effectuer soi-même les réparations de la vanne de commande, des vérins hydrauliques, du vérin de basculement et du régulateur de la force de freinage. En cas d'endommagement de ces éléments, la réparation doit être confiée à un atelier agréé ou l'élément doit être remplacé par un neuf.
- Il est interdit d'effectuer des réparations du timon (redressage, rechargement par soudage, soudage). Un timon endommagé doit être remplacé.

2.2 RISQUES RESIDUELS

La société Pronar Sp. z o. o. à Narew a fait tout ce qui est en son pouvoir pour éliminer les risques d'accident. Il y a cependant des risques résiduels pouvant conduire à des accidents, ceux-ci sont liés en particulier aux cas suivants :

- utilisation de la remorque de manière non-conforme à l'usage prévu,
- présence entre le tracteur et la remorque lorsque le tracteur est en marche ainsi que lors de l'attelage de la remorque au tracteur ou de l'attelage d'une seconde remorque,
- présence de personnes sur la machine pendant son fonctionnement,
- non-respect d'une distance de sécurité pendant le chargement ou le déchargement de la remorque,

- entretien de la remorque par des personnes non autorisées ou sous l'emprise de l'alcool,
- réalisation de modifications dans la construction de la remorque sans l'autorisation du Fabricant,
- nettoyage, entretien et contrôle technique de la remorque,
- présence de personnes ou d'animaux dans les zones non visibles par l'utilisateur,

Les risques résiduels peuvent être minimisés en appliquant les recommandations suivantes :

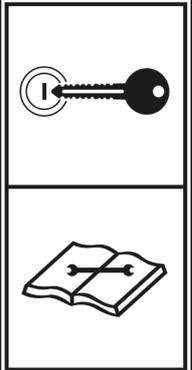
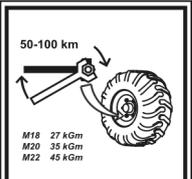
- utilisation raisonnable et sans hâte de la machine,
- application raisonnable des remarques et des recommandations figurant dans le présent mode d'emploi,
- respect d'une distance de sécurité par rapport aux lieux interdits ou dangereux au cours du déchargement, chargement et attelage de la remorque,
- réalisation des opérations d'entretien et des réparations en suivant les consignes de sécurité,
- réalisation des opérations d'entretien et des réparations par des personnes possédant les qualifications requises,
- utilisation de vêtements protecteurs à la bonne taille et d'un outillage adapté,
- sécurisation de la machine pour empêcher l'accès aux personnes non habilitées, en particulier aux enfants,
- respect des distances de sécurité dans les zones interdites ou dangereuses,
- interdiction de rester sur la machine pendant le parcours, le chargement et le déchargement.

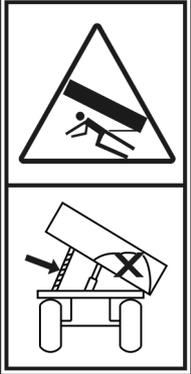
2.3 ÉTIQUETTES ADHÉSIVES D'INFORMATION ET DE MISE EN GARDE

La remorque possède des étiquettes adhésives d'information et de mise en garde qui sont détaillées dans le tableau (2.1). L'emplacement des symboles est représenté sur la figure (2.3). L'utilisateur de la machine est obligé de prendre soin de la lisibilité des inscriptions, des symboles d'information et d'avertissement placés sur le crible pendant toute son utilisation. S'ils sont abîmés, ils doivent être remplacés par des neufs. Les étiquettes adhésives contenant des messages ou des symboles peuvent être acquises auprès du fabricant ou de l'établissement dans lequel la machine a été achetée. Les pièces neuves, ayant été remplacées lors d'une réparation, doivent être pourvues des symboles de sécurité correspondants. Lors du nettoyage de la remorque, ne pas utiliser de solvants qui pourraient endommager les étiquettes, ne pas diriger de jet d'eau puissant sur les étiquettes.

TABLEAU 2.1 Étiquettes adhésives d'information et de mise en garde

N°.	AUTOCOLLANT	SIGNIFICATION
1		Version de la remorque.
2		<p>Attention.</p> <p>Avant de commencer le travail, prendre connaissance du contenu du présent mode d'emploi.</p>

N°.	AUTOCOLLANT	SIGNIFICATION
3		<p>Avant d'entreprendre toute opération d'entretien ou toute réparation, éteindre le moteur du tracteur et retirer les clés du contacteur. Sécuriser la cabine pour empêcher l'accès à toute personne non autorisée.</p>
4		<p>Avant de monter sur la remorque, couper le moteur du tracteur et retirer la clé du contacteur.</p>
5		<p>Lubrifier la remorque en respectant les intervalles préconisés par le présent mode d'emploi.</p>
6		<p>Contrôler régulièrement le serrage des écrous de roues ainsi que des autres raccords vissés.</p>
7	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>Łączenie tylko z górnym zaczepem transportowym</p> </div>	<p>Information sur l'attelage de la remorque uniquement avec le crochet d'attelage de transport supérieur.</p>
8	<div style="display: flex; justify-content: center; gap: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; font-size: 24px;">1</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; font-size: 24px;">2</div> </div>	<p>Position de la vanne commandant le fonctionnement de l'installation hydraulique de basculement (1 ou 2 remorques).</p>

N°.	AUTOCOLLANT	SIGNIFICATION
9		<p>Risque d'écrasement.</p> <p>Il est interdit d'effectuer les travaux de réparation ou de maintenance sous la benne chargée et/ou non supportée.</p>
10		<p>Attention. Danger de choc électrique.</p> <p>Pendant le déchargement de la remorque, garder une distance sécuritaire des lignes électriques aériennes.</p>
11	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>550 kPa</p> </div>	<p>Pression d'air dans les pneumatiques ⁽¹⁾</p>
12		<p>Câble d'alimentation de l'installation de freinage hydraulique.</p>
13		<p>Câble d'alimentation de l'installation hydraulique de basculement.</p>

⁽¹⁾ – valeur de la pression selon les pneus utilisés

La numérotation de la colonne « LP » est conforme aux marquages sur la figure (2.3)

Les autocollants – position (13) et (14) – sont placés sur les tuyaux hydrauliques
 L'autocollant (8) est placé à proximité de la vanne hydraulique.

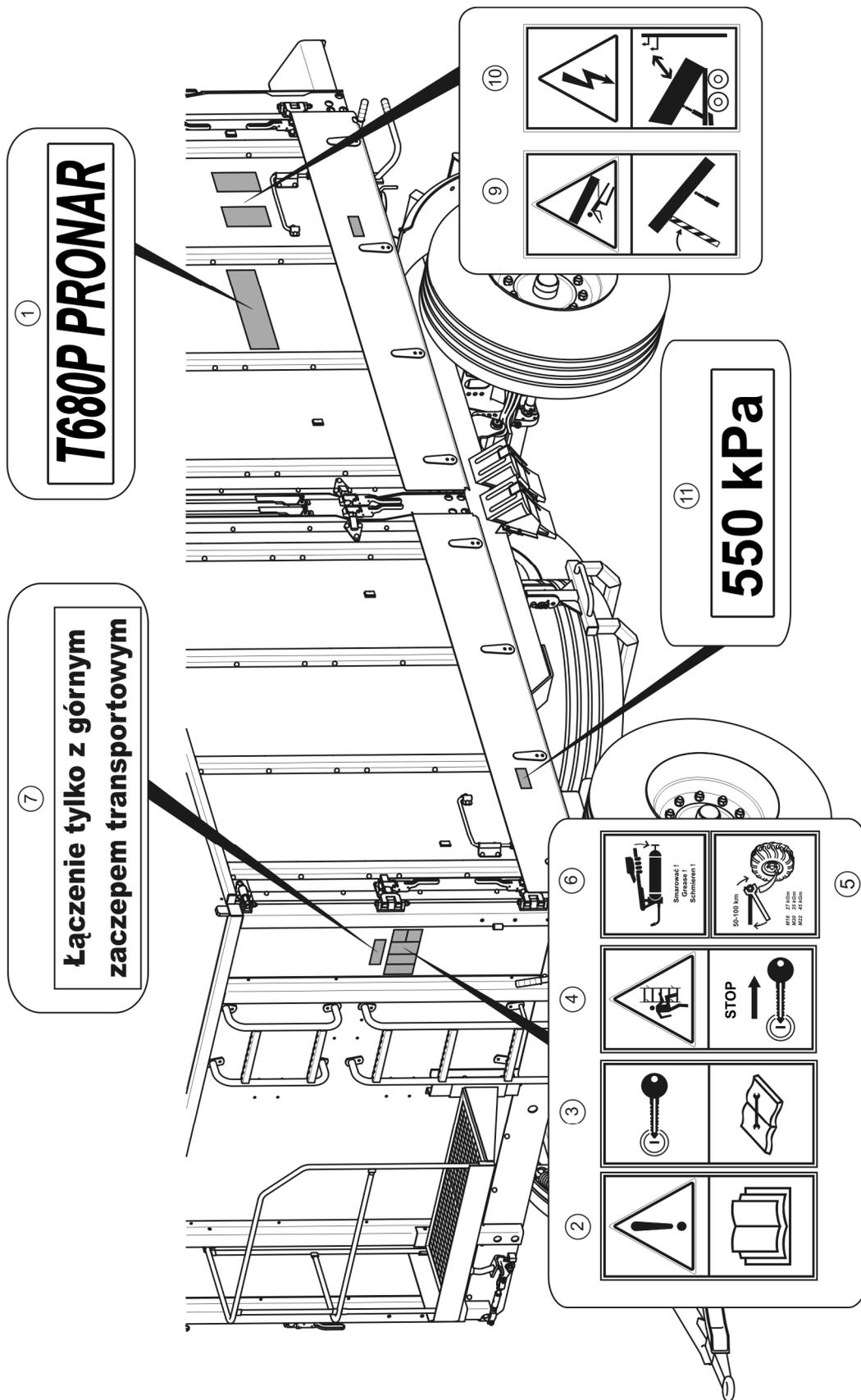


FIGURE 2.3 Emplacement des étiquettes d'information et de mise en garde

CHAPITRE

3

**CONSTRUCTION ET
PRINCIPE
DE FONCTIONNEMENT**

3.1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

TABLEAU 3.1 Données techniques de base de la remorque T680P★

CONTENU	U.M	DONNEES
Dimensions		
Longueur totale	mm	7 270
Largeur totale	mm	2 550
Hauteur totale	mm	3 250
Voie des roues	mm	1 900
Dimensions int. de la benne :		
- longueur	mm	5 250
- largeur	mm	2 410
- hauteur	mm	1 540
Paramètres d'utilisation		
Capacité de charge	m ³	19.5
Superficie de charge	m ²	12.7
Levée de la surface de chargement	mm	1 390
Angle de débattement de la benne		
- arrière	(°)	47
- latéralement	(°)	47
Masses		
Capacité de charge	kg	13 165
Masse à vide du véhicule	kg	4 835
Poids total autorisé en charge	kg	18 000
Autres informations		
Tension nominale	V	12
Vitesse autorisée par le constructeur	km/h	40★★
Besoin d'huile hydraulique	l	18
Émissions acoustiques dans l'air	dB	au-dessous de 70

★ - Données techniques en préparation de commande standard, avec roue de secours (sans balcon, bâche)

★★ - La vitesse maximum autorisée pour une remorque circulant sur les voies publiques est de 30 km/h en Pologne (conformément à la loi du 20 juin 1997, « Code de la route », art. 20). Il est

obligatoire de respecter les limitations figurant dans le code de la route en vigueur dans le pays dans lequel la remorque est utilisée. La vitesse de la remorque ne peut cependant pas être supérieure à la vitesse admissible du constructeur, soit 40 km/h.

3.2 CHASSIS

Le châssis de la remorque est formé par les ensembles énumérés à la figure (3.1). Le châssis inférieur (1) est une structure soudée en profilés d'acier. Les éléments porteurs de base constituent deux longerons assemblés au moyen de traverses. Dans la partie centrale, il y a des logements pour le montage du vérin télescopique (2) et un support servant à supporter la benne (11). Dans la partie arrière du châssis, il y a un faisceau d'éclairage (10) sur lequel sont montés les éléments d'équipement électrique et une plaque d'immatriculation. Les essieux moteurs (5) sont fixés à la suspension à ressorts (9) au moyen d'une plaque à ressorts et des boulons étriers en U. Les essieux sont fabriqués à partir de la barre carrée avec des pivots à des extrémités, où sur les roulements à rouleaux coniques sont montés des moyeux de roues porteuses. Ce sont des roues simples équipées de freins à mâchoires actionnés par des cames mécaniques en s.

A l'avant de la remorque se trouvent les éléments de suspension de l'essieu avant, les ressorts paraboliques (9), la plaque tournante (6), le châssis de la plaque tournante (4) et le timon (3). Le timon est fixé au châssis de la plaque tournante au moyen de boulons. Les poignées ont été soudées à la barre avant du châssis inférieur pour encastrer le châssis supérieur.

Dans la partie arrière du châssis inférieur se trouve une barre avec des tourillons d'extrémité. La construction de la fondation du châssis supérieur et le mode de verrouillage permettent le basculement de la benne sur les côtés et en arrière.

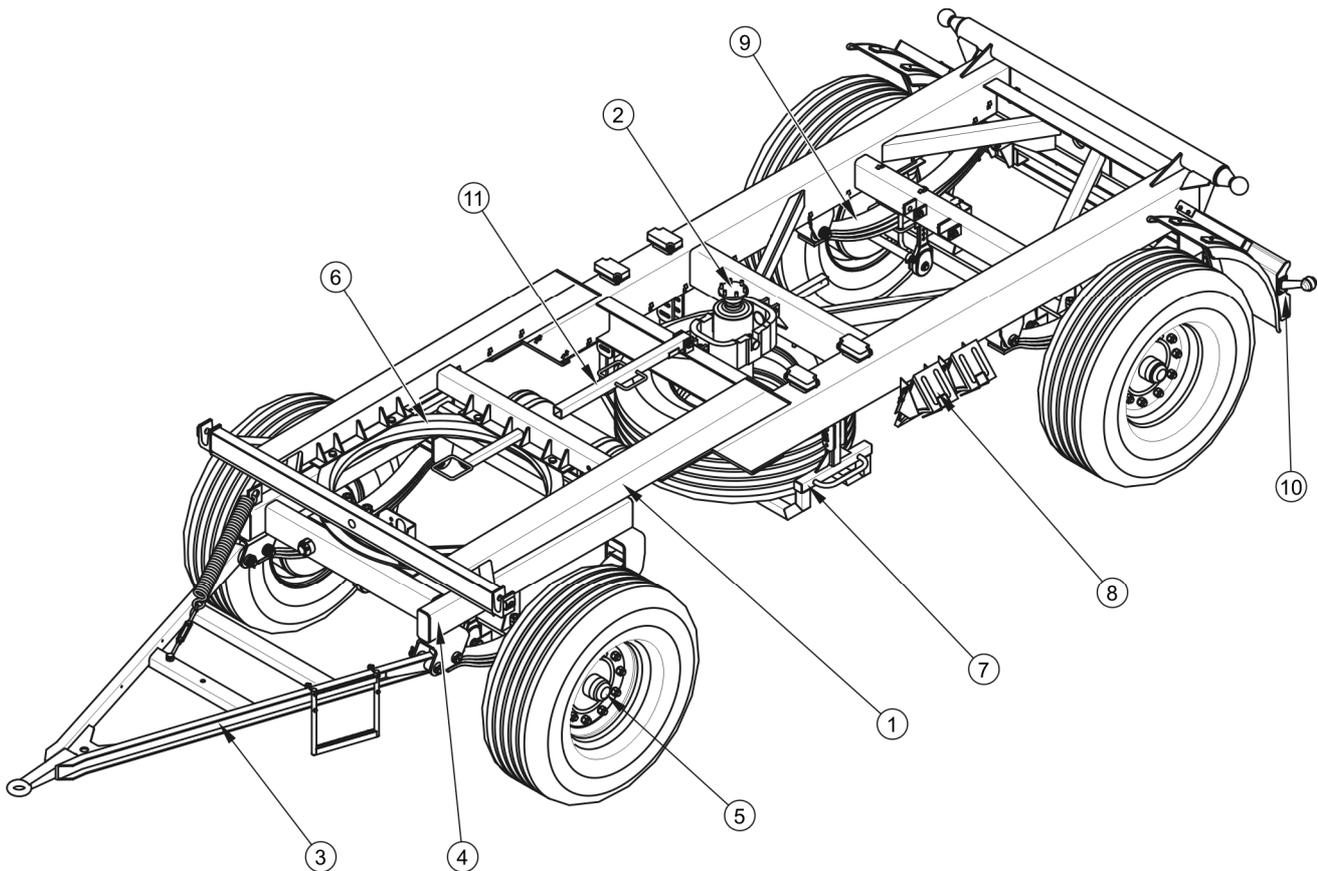


FIGURE 3.1 Châssis

(1) châssis inférieur, (2) vérin télescopique, (3) timon, (4) châssis de la plaque tournante, (5) essieu moteur, (6) plaque tournante, (7) panier de roue de secours, (8) cales de roues, (9) ressort parabolique, (10) faisceau d'éclairage, (11) support de la benne

3.3 BENNE

La benne de la remorque – figure (3.2) – est constituée de : châssis supérieur (1), paroi avant (2), paroi arrière (3), parois latérales du côté droit avec des rehausses (5), ainsi que parois latérales de type portails (4). Dans la partie centrale de la remorque il y a des montants (6) qui sont assemblés avec des câbles de fixation (15). La partie supérieure de la benne comprend l'armature de la bâche (13). À la paroi avant de la benne sont fixées une échelle inférieure (9) et une échelle supérieure (10), et est vissé un balcon (11) (option) – figure (3.2). Toutes les parois latérales et la paroi arrière sont basculantes par le déblocage des fermetures appropriées de la remorque. En plus, il est possible d'ouvrir les parois du côté gauche de la remorque dans le plan horizontal, tout en permettant l'accès à la charge transportée sur palettes.

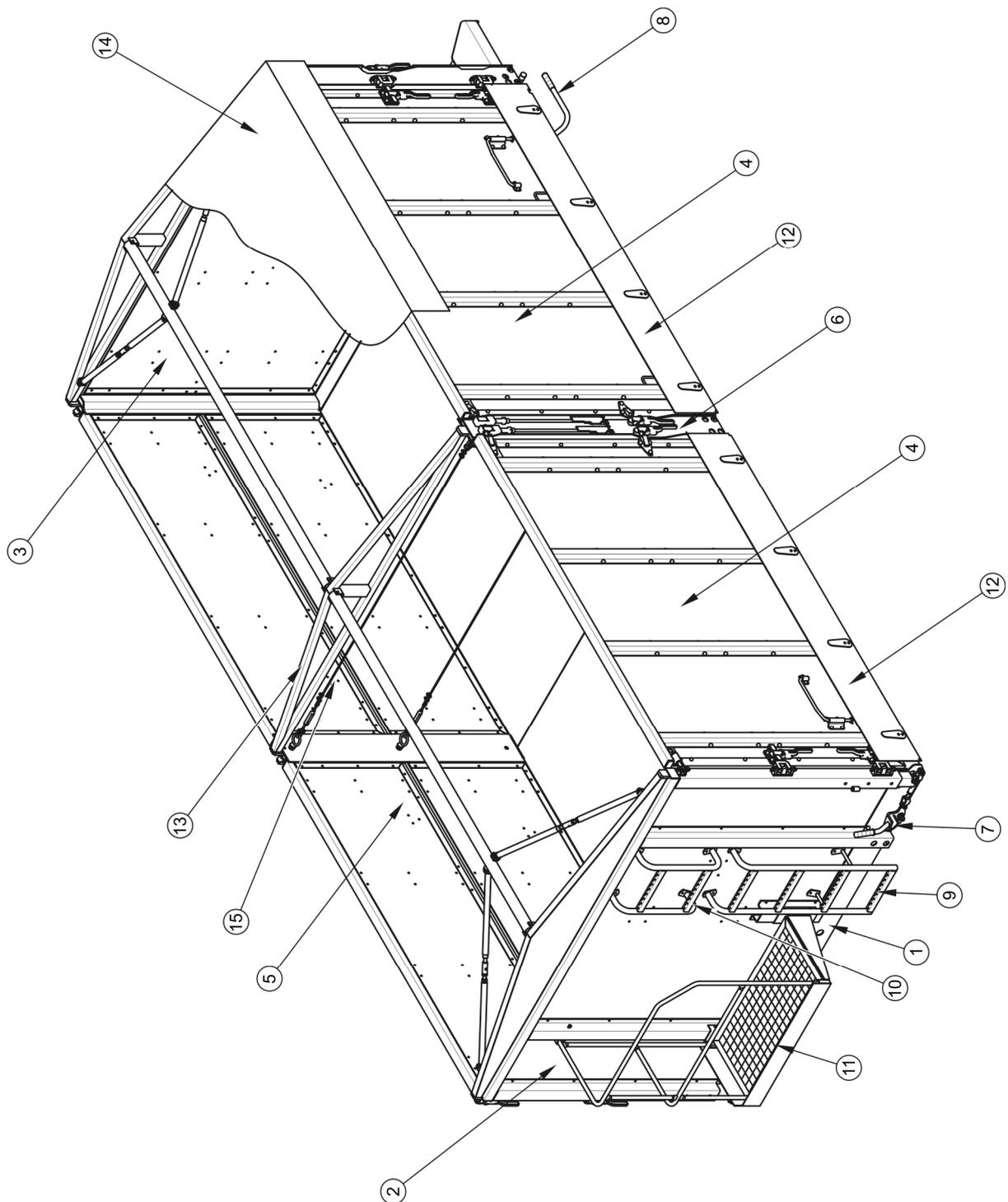


FIGURE 3.2 Benne

(1) châssis supérieur, (2) paroi avant, (3) paroi arrière, (4) paroi latérale « portail », (5) paroi latérale droite avec rehausse, (6) montant central, (7) fermeture avant, (8) fermeture arrière, (9) échelle inférieure, (10) échelle supérieure, (11) balcon, (12) tôles latérales du système de trémie, (13) armature, (14) bâche, (15) câble de fixation.

Toutes les parois de la remorque sont faites en contreplaqué stratifié imperméable à l'eau, avec des ferrures en aluminium munis de joints d'étanchéité en caoutchouc. En option, la remorque peut être équipée d'un balcon (11), d'une bâche (14), d'un système trémie constitué de tôles latérales (12), et d'une tôle de trémie de la paroi arrière.

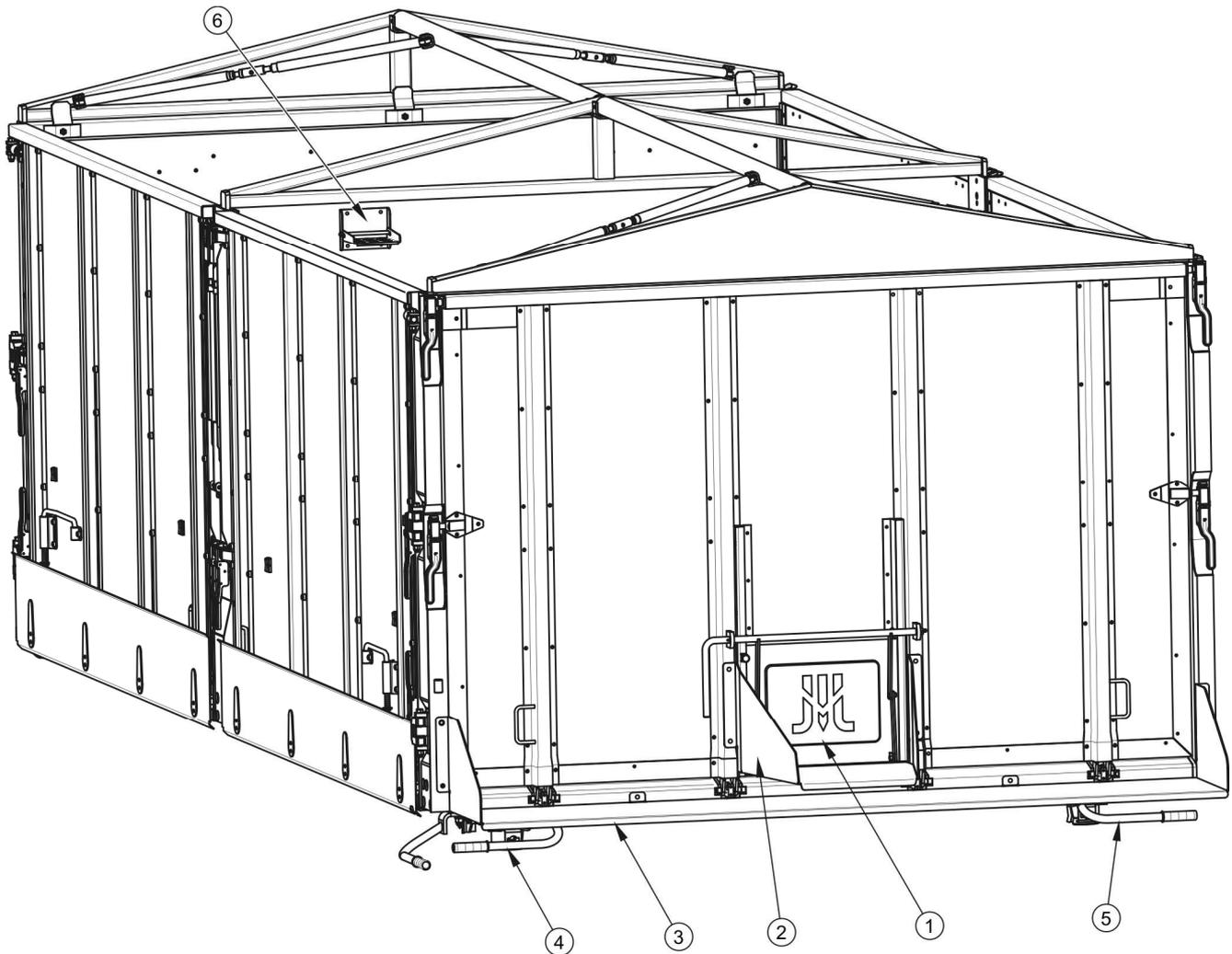


FIGURE 3.3 Paroi arrière de la benne

(1) verrou, (2) goulotte du registre de décharge, (3) tôle de trémie de la paroi arrière, (4) fermeture de la paroi arrière gauche, (5) fermeture des parois du côté droit, (6) marche de ridelle

La paroi arrière abrite un verrou du registre (1) auquel il est possible d'installer en plus une goulotte du registre de décharge (2) permettant un déchargement plus précis des matériaux en vrac – figure (3.3).

3.4 FREIN DE SERVICE

La remorque est équipée d'un des quatre types de système de freinage de service :

- système à air comprimé à circuit unique – figure (3.4),
- système à air comprimé à double circuit muni d'un régulateur manuel trois positions – figure (3.5),
- système à air comprimé à double circuit muni d'un régulateur automatique ALB – figure (3.6),
- système de freinage hydraulique – figure (3.7).

Le frein de service est actionné depuis la cabine du tracteur en appuyant sur la pédale de frein du tracteur. Le rôle de la vanne de commande (2) – figures (3.4), (3.5) et (3.6) est d'actionner simultanément les freins de la remorque et le frein du tracteur. De plus, en cas de déconnexion accidentelle du tuyau, la vanne de commande, située entre la remorque et le tracteur, actionne automatiquement le frein de la machine. La vanne utilisée possède un dispositif d'actionnement du frein dans le cas où la remorque est dételée du tracteur. Après le raccord du tuyau au tracteur, le dispositif d'actionnement se met automatiquement en mode permettant une utilisation normale des freins.

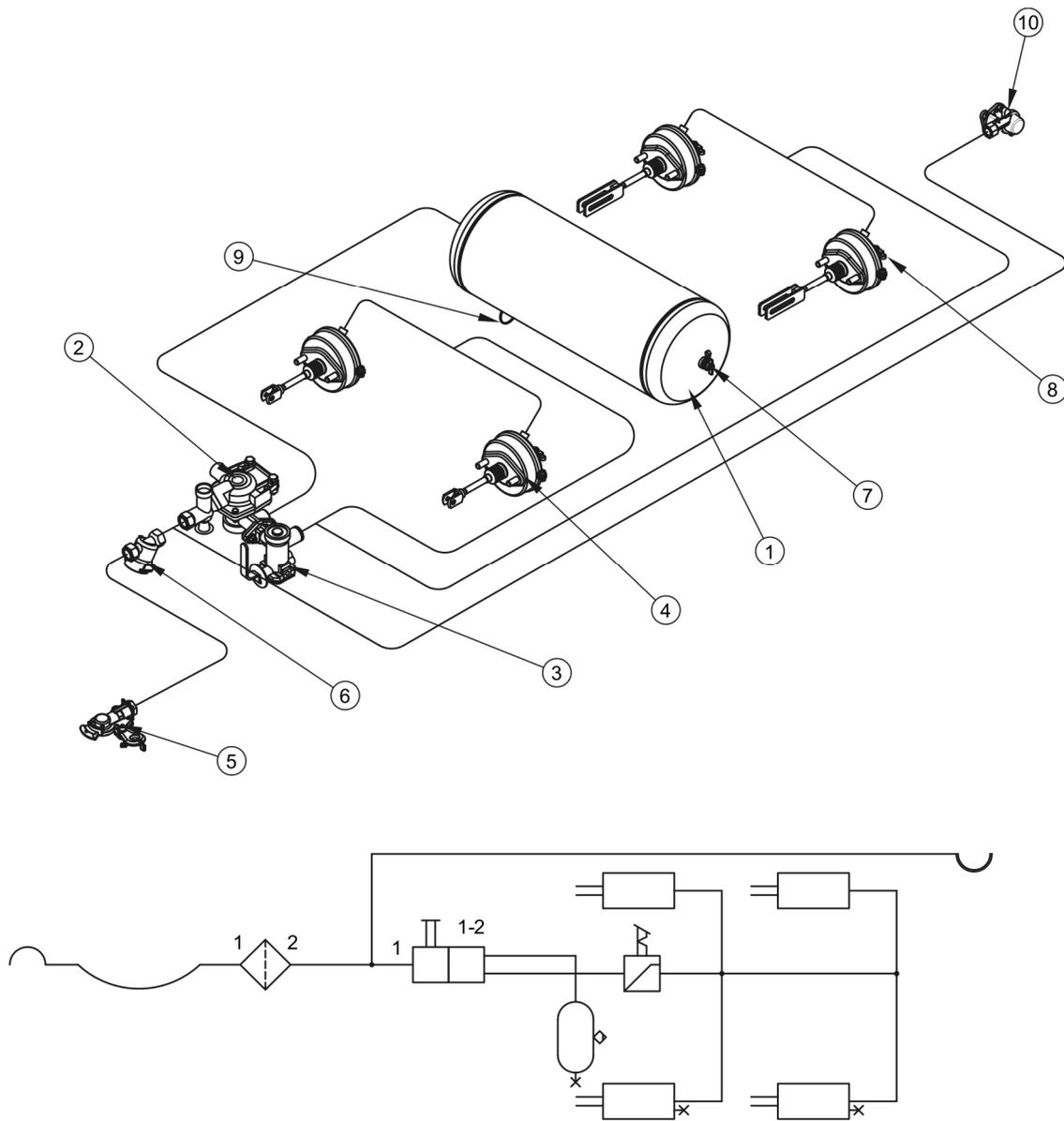


FIGURE 3.4 Installation pneumatique à circuit simple

(1) réservoir d'air, (2) vanne de commande, (3) régulateur de force de freinage, (4) cylindre pneumatique, (5) main d'accouplement (noir), (6) filtre à air, (7) raccord de contrôle du réservoir d'air, (8) raccord de contrôle du cylindre pneumatique, (9) vanne de vidange, (10) prise (noire)

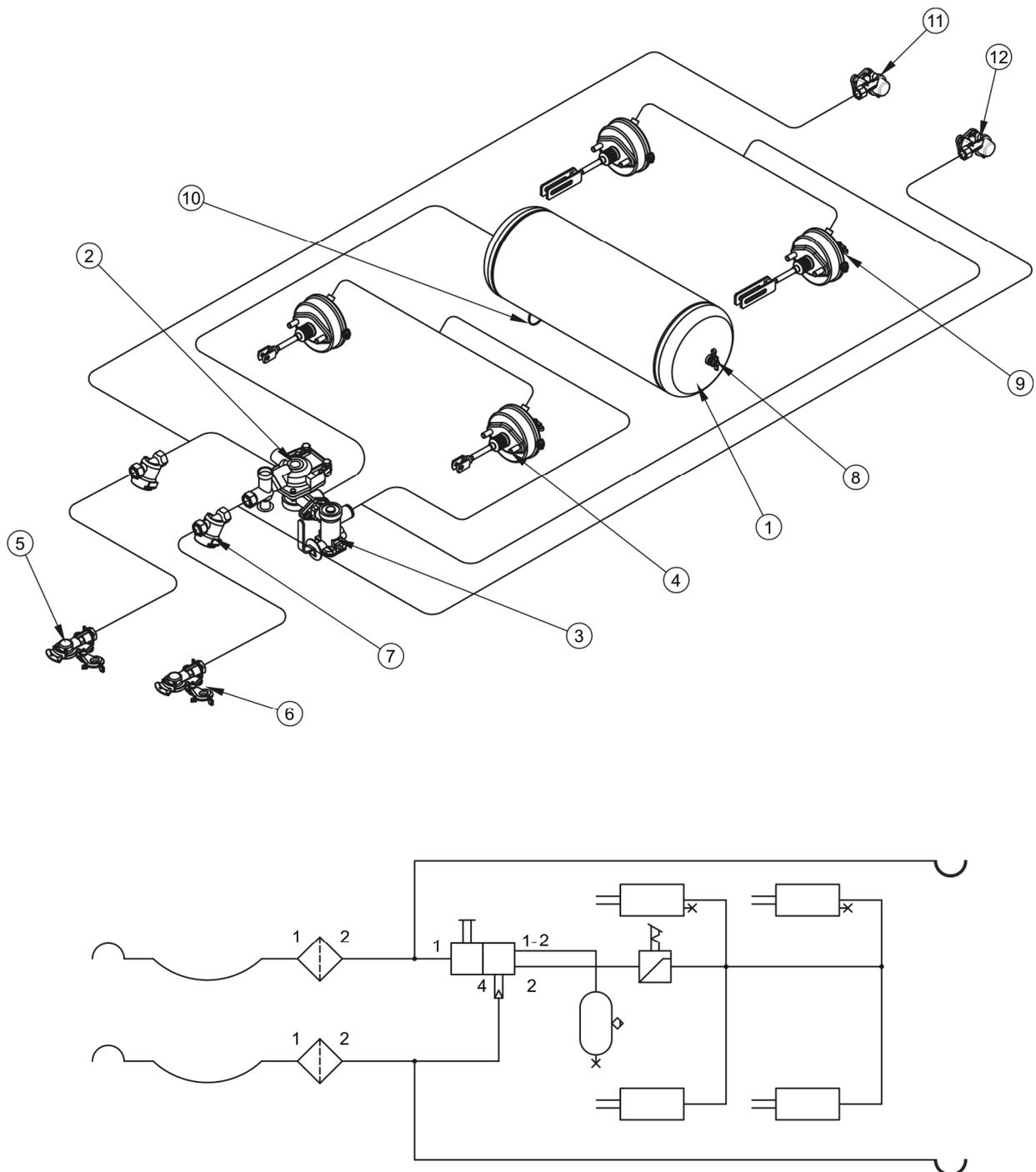


FIGURE 3.5 Installation pneumatique à double circuit

(1) réservoir d'air, (2) vanne de commande, (3) régulateur de force de freinage, (4) cylindre pneumatique, (5) main d'accouplement (rouge), (6) main d'accouplement (jaune), (7) filtre à air, (8) raccord de contrôle du réservoir d'air, (9) raccord de contrôle du cylindre pneumatique, (10) vanne de vidange, (11) prise (rouge), (12) prise (jaune)

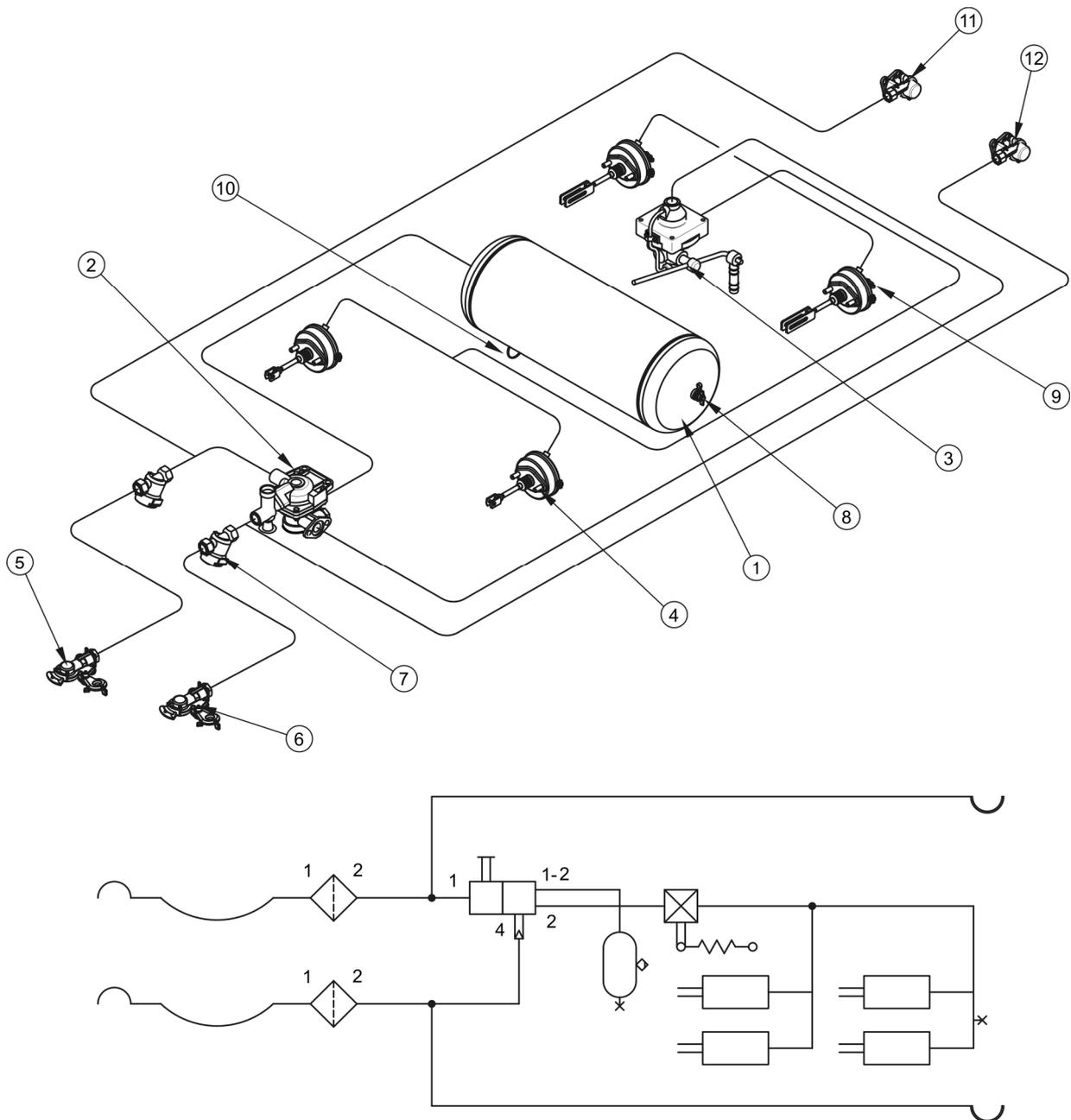


FIGURE 3.6 Installation pneumatique à double circuit avec régulateur automatique

(1) réservoir d'air, (2) vanne de commande, (3) régulateur de force de freinage, (4) cylindre pneumatique, (5) main d'accouplement (rouge), (6) main d'accouplement (jaune), (7) filtre à air, (8) raccord de contrôle du réservoir d'air, (9) raccord de contrôle du cylindre pneumatique, (10) vanne de vidange, (11) prise (rouge), (12) prise (jaune)

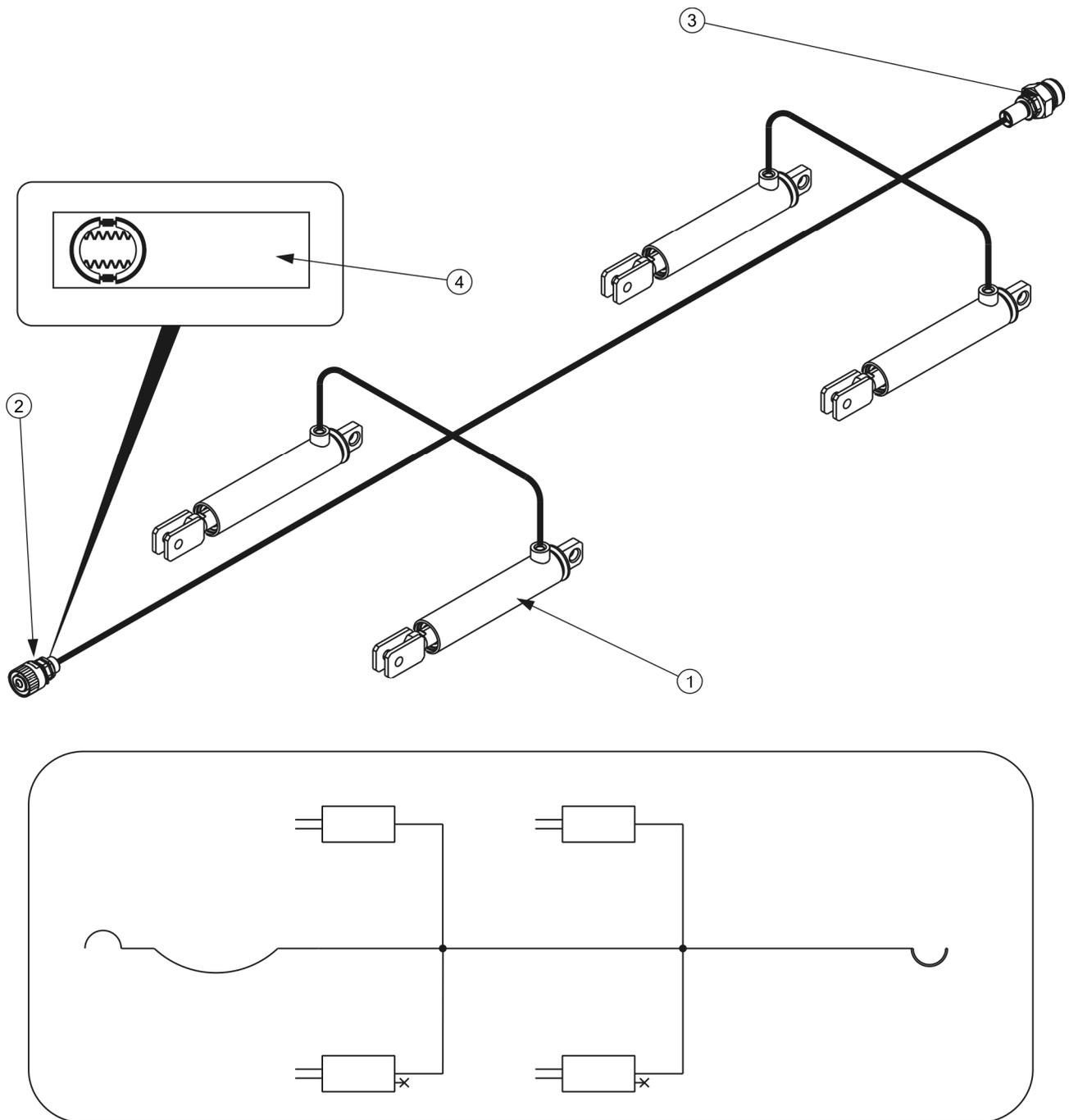


FIGURE 3.7 Système de freinage hydraulique

(1) vérin hydraulique, (2) raccord rapide (connecteur mâle), (3) raccord rapide (prise), (4) autocollant d'information

Le régulateur de force de freinage trois positions (2) – figure (3.8), adapte la force de freinage suivant son réglage. Le réglage de la position voulue est effectué manuellement, à l'aide de la manette (4), par l'utilisateur de la machine avant le départ. Le dispositif possède trois positions de travail : A - « À vide », B - « Demi-charge » et C - « Charge complète ».

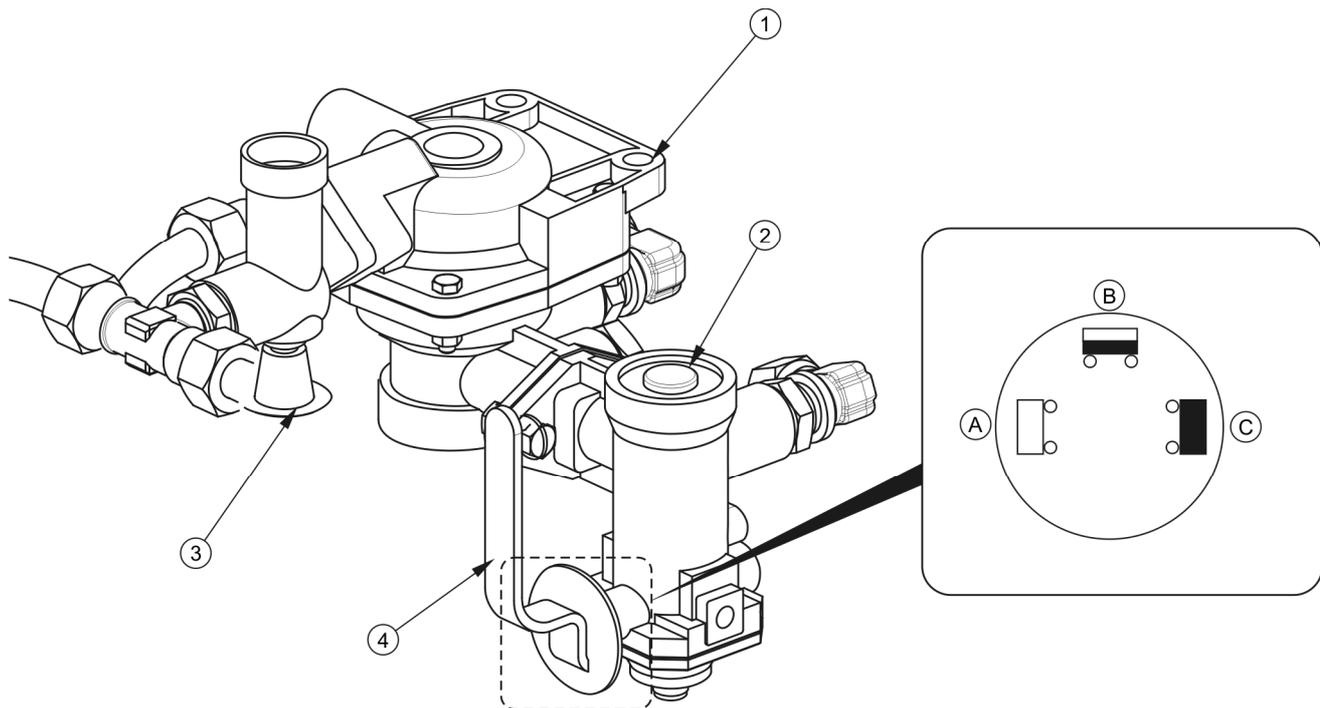


FIGURE 3.8 Régulateur de force de freinage trois positions

(1) vanne de commande, (2) régulateur de la force de freinage, (3) bouton actionnant le frein de la remorque stationnée, (4) levier de sélection du régulateur, (A) position « À VIDE », (B) position « DEMI-CHARGE », (C) position « PLEINE CHARGE »

3.5 FREIN DE STATIONNEMENT

Le frein de stationnement est destiné à immobiliser la remorque pendant le stationnement. Le mécanisme de frein à manivelle (2) – situé à l'avant sur le côté droit du châssis inférieur – est relié par un câble en acier (4) au palonnier (4) de l'essieu moteur arrière. En tournant la manivelle du mécanisme, le câble d'acier est tendu. Les bras des cylindres de frein exercent une pression sur les mâchoires de frein pour freiner les essieux. Desserrer le frein de stationnement avant de commencer à rouler – le câble d'acier doit pendre librement.

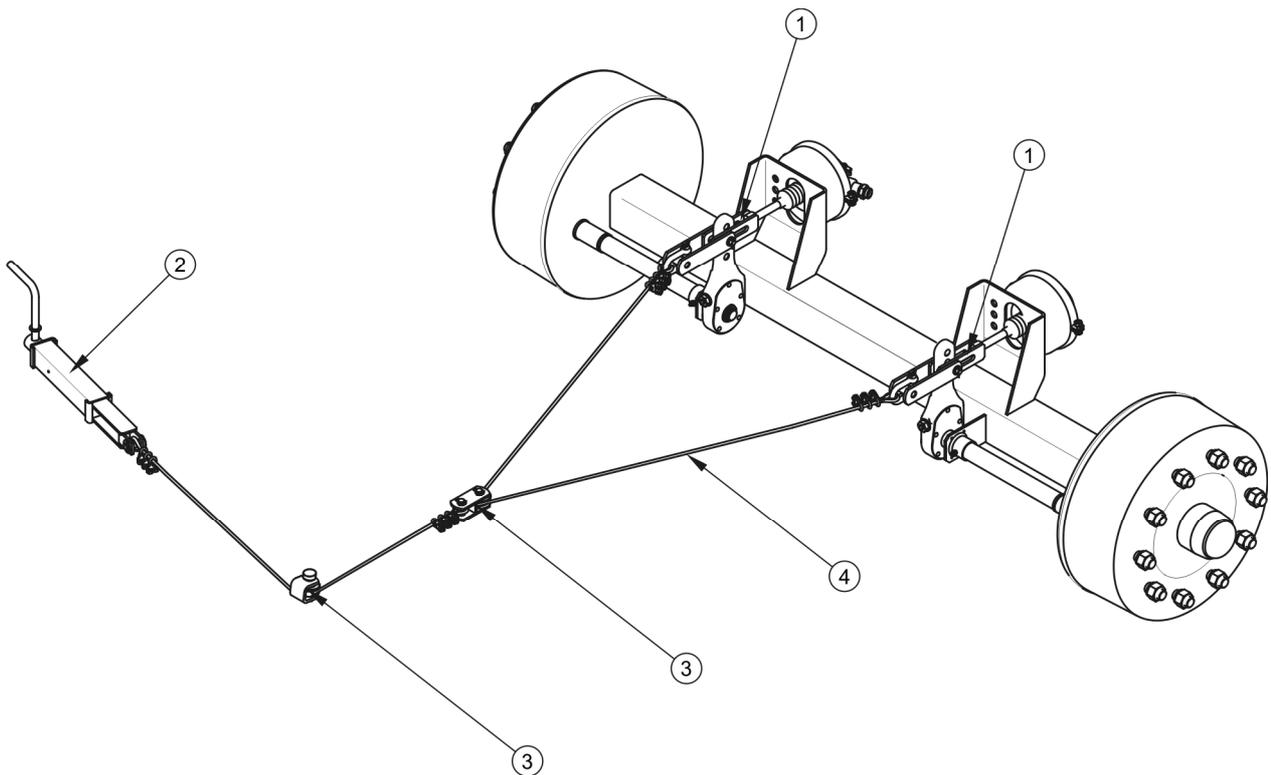


FIGURE 3.9 Frein de stationnement

(1) tire-frein, (2) mécanisme de frein à manivelle, (3) galets de guidage, (4) câble en acier

3.6 CIRCUIT HYDRAULIQUE DU DISPOSITIF DE BASCULEMENT

L'installation hydraulique de basculement est conçue pour le déchargement automatique de la remorque par l'inclinaison de la benne vers l'arrière ou latéralement. L'installation hydraulique de basculement est alimentée en huile à partir du système hydraulique du tracteur. Pour commander le levage de la benne, on utilise le levier du distributeur d'huile de l'hydraulique externe du tracteur.

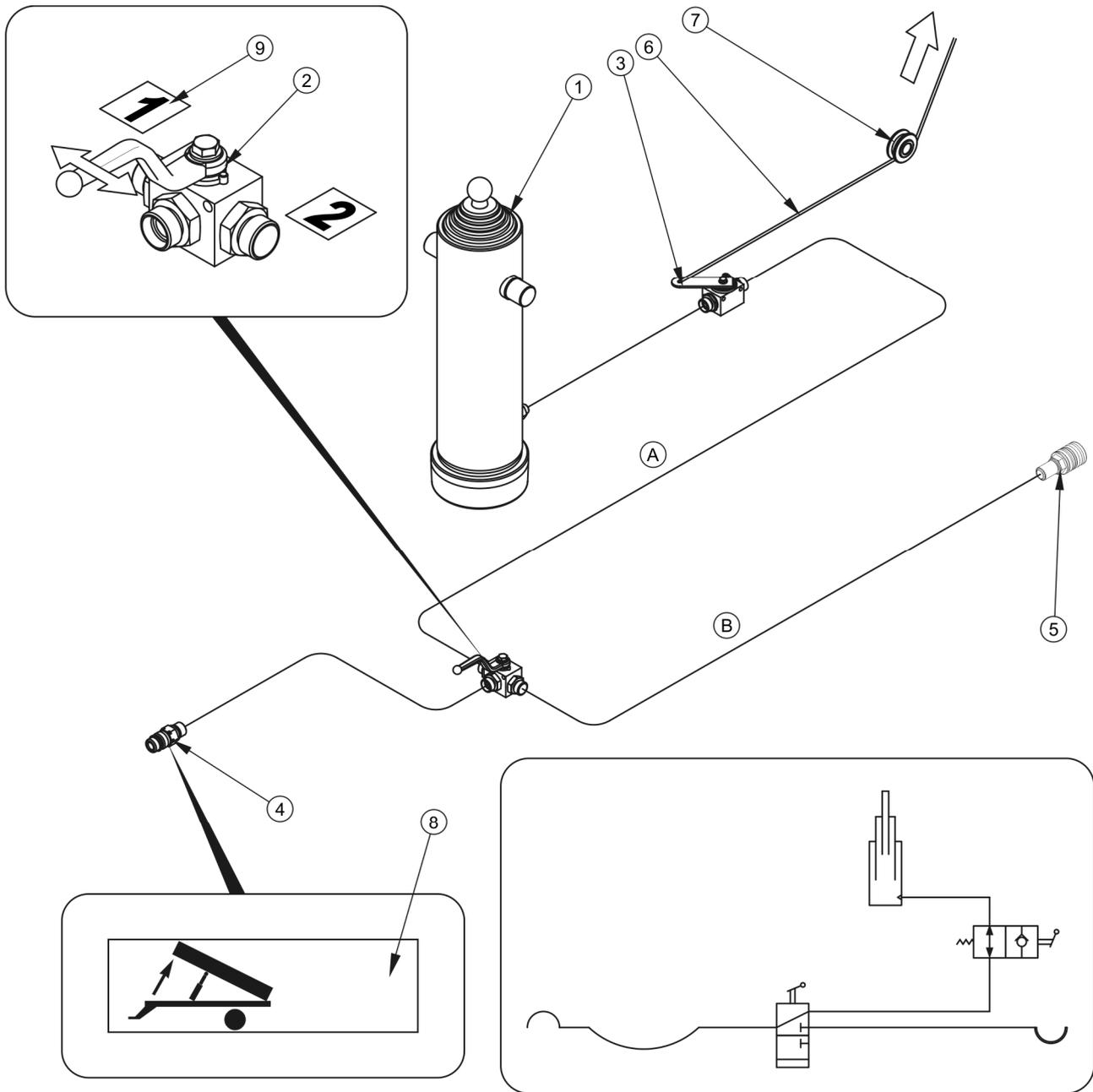


FIGURE 3.10 Schéma de l'installation hydraulique de basculement

(1) vérin télescopique, (2) vanne à trois voies, (3) vanne d'arrêt, (4) raccord rapide, (5) prise, (6) câble de commande, (7) rouleau de guidage, (8), (9) autocollants d'information

NOTE



La vanne d'arrêt (3) – figure (3.10) limite l'angle de basculement de la benne lorsqu'elle est inclinée latéralement et vers l'arrière. La longueur du câble (6) qui commande cette vanne est réglée par le Fabricant et son réglage lors de l'utilisation de la remorque est interdit.

Sur la remorque, l'installation est constituée de deux circuits indépendants :

- le circuit (A) – pour l'alimentation du cylindre télescopique de la remorque,
- le circuit (B) – pour l'alimentation du cylindre de la seconde remorque en cas d'accouplement de deux remorques au tracteur.

Pour actionner ces circuits, on se sert de la vanne à trois voies (2) – figure (3.10). Le levier de cette vanne peut prendre deux positions :

- 1 - le circuit ouvert de basculement de la remorque – circuit (A),
- 2 - le circuit ouvert de basculement de la seconde remorque – circuit (B).

3.7 INSTALLATION ELECTRIQUE, DISPOSITIFS

D'AVERTISSEMENT

L'installation électrique de la remorque est conçue pour être alimentée depuis une source de courant continu 12 V. Relier l'installation électrique de la remorque au tracteur à l'aide d'un câble de raccordement approprié, livré avec la remorque comme équipement standard.

La disposition des composants électriques et des réflecteurs est illustrée sur la figure (3.11). La figure (3.12) montre un schéma de principe de l'installation électrique.

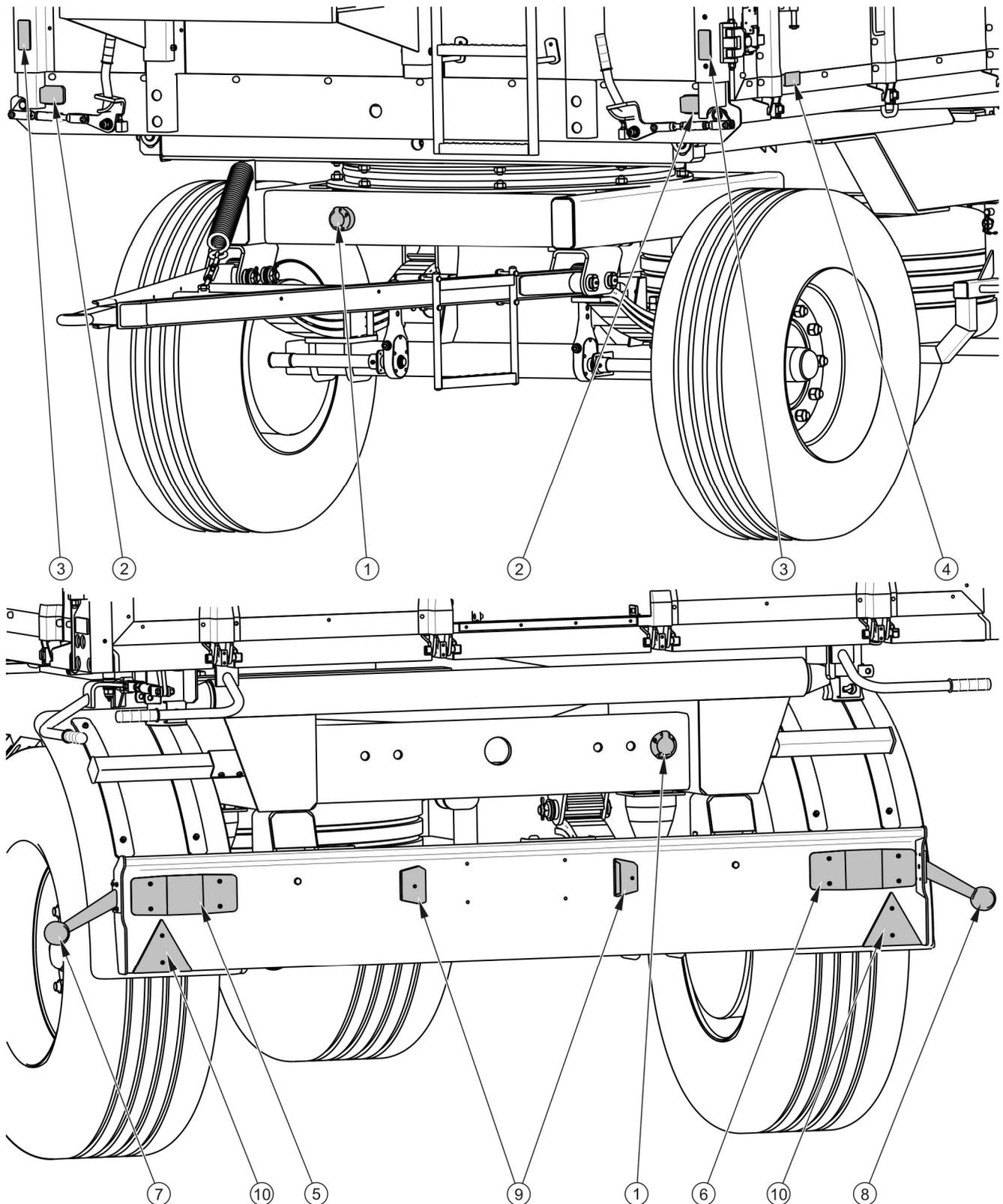


FIGURE 3.11 Emplacement des éléments électriques et réfléchissants

(1) prise à sept broches, (2) feu de position avant, (3) réflecteur blanc, (4) réflecteur jaune, (5), (6) ensemble de feux arrière, (7), (8) feu d'encombrement, (9) feu d'éclairage de la plaque d'immatriculation, (10) triangle réfléchissant

TABLEAU 3.2 Liste des désignations des éléments électriques

SYMBOLE	FONCTION
ZP	Ensemble de feux arrière droit
ZL	Ensemble de feux arrière gauche
X7P	Prise sept broches avant
GT	Prise sept broches arrière
OTP	Éclairage de la plaque d'immatriculation droit
OTL	Éclairage de la plaque d'immatriculation gauche
PP	Feu de position avant droit
PL	Feu de position avant gauche
OBP	Feu d'encombrement latéral droit
OBL	Feu d'encombrement latéral gauche
TOL	Feu d'encombrement arrière gauche
NOS	Feu d'encombrement arrière droit

CHAPITRE

4

**REGLES
D'UTILISATION**

4.1 PRÉPARATION AU TRAVAIL AVANT LA PREMIÈRE UTILISATION

La remorque est livrée à l'utilisateur entièrement assemblée et ne nécessite aucune opération supplémentaire d'assemblage. Le fabricant garantit que la machine fonctionne, qu'elle a été contrôlée selon les procédures et que son utilisation a été autorisée. Toutefois, cela ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de vérifier la remorque avant son achat et sa première utilisation.

Avant d'atteler la machine au tracteur, l'opérateur doit procéder au contrôle de l'état technique de la remorque. Pour cela, il faut :

- avoir pris connaissance du contenu du présent mode d'emploi et suivre les recommandations y figurant,
- immobiliser la remorque à l'aide du frein de stationnement,
- vérifier l'état du revêtement de peinture, les traces de corrosion ou de dommages mécaniques (bosses, perforations, flexion ou cassure des détails),
- vérifier la bonne ouverture des parois, le verrouillage des serrures, l'intégralité des goupilles de sécurité,
- vérifier que les boulons de basculement sont en place et correctement verrouillés (la poignée du boulon doit être dirigée verticalement, la goupille de sécurité en place),
- vérifier la pression d'air dans les pneumatiques et le serrage correct des écrous de roues,
- vérifier que le timon est monté correctement,
- vérifier l'état technique de la bâche, les loquets de fixation des sangles de la bâche et le montage correct du cadre,
- vidanger le système pneumatique – voir chapitre 5.

Si toutes les opérations ci-dessus ont été effectuées et que la remorque est en état de marche, il faut l'atteler au tracteur – voir le chapitre (4.3). Une fois les câbles de l'installation de freinage et les tuyaux hydrauliques de l'installation de basculement raccordés, il faut vérifier le bon fonctionnement des systèmes particuliers et contrôler les installations et les vérins pour l'étanchéité. L'utilisation de la remorque n'est pas autorisée en cas de fuites dans

le circuit hydraulique ou si l'installation de freinage est défectueuse. En cas d'un dysfonctionnement, le défaut doit être localisé. Si le défaut ne peut pas être supprimé ou son élimination annulerait la garantie, contactez votre revendeur afin de résoudre le problème.

NOTE



Le non-respect des recommandations contenues dans le mode d'emploi ou l'utilisation inappropriée peuvent causer des dommages à la machine.

L'état technique de la remorque avant sa mise en service ne doit donner lieu à aucun doute.

4.2 CONTROLE TECHNIQUE DE LA REMORQUE

En préparant la remorque à l'exploitation quotidienne, il faut vérifier ses composants selon les prescriptions figurant dans le tableau (4.1).

TABLEAU 4.1 Plan de contrôle technique de la remorque

DÉSCRIPTION	OPERATIONS D'ENTRETIEN	INTERVALLE
Vérifier l'état des roues et la pression de gonflage.	Évaluer visuellement l'état technique des pneus et leur taux de gonflage	Avant chaque départ
Efficacité du système d'éclairage et de la signalisation de la remorque	Atteler la remorque au tracteur, actionner les différentes lampes en séquence, vérifier l'intégralité des réflecteurs, installer la plaque triangulaire des véhicules lents	
Fonctionnement du système de freinage	Atteler la remorque au tracteur ; en la mettant en marche, évaluer l'efficacité des freins	
Fonctionnement de l'installation hydraulique de basculement	Vérifier et évaluer l'étanchéité et la qualité de fonctionnement du circuit hydraulique lors du basculement de la benne	
L'état des roues et la pression de gonflage.	Vérifier l'état technique des pneus (bande de roulement, flancs, etc.), vérifier les roues et les gonfler à la pression recommandée, si nécessaire	Tous les mois

DÉSCRIPTION	OPERATIONS D'ENTRETIEN	INTERVALLE
État de serrage des écrous de raccords vissés principaux.	Le couple de serrage doit correspondre aux indications figurant dans le tableau (5.5)	Tous les trois mois
Lubrification	Lubrifier les éléments conformément au chapitre « Lubrification ».	Selon le tableau (5.3)
Taux de serrage des écrous de roues	Le couple de serrage doit correspondre aux indications figurant dans le tableau (5.6)	Conformément au chapitre (4.9) « Principes d'utilisation des pneus »

NOTE

Il est interdit d'utiliser la remorque défaillante.

Avant la connexion des tuyaux des différents dispositifs, lire le mode d'emploi du tracteur et se conformer aux recommandations du fabricant.

4.3 ATTELAGE AU TRACTEUR

La remorque ne peut être attelée au tracteur agricole que si tous les raccordements (électriques, pneumatiques, hydrauliques) et le système d'attelage du tracteur agricole sont conformes aux exigences du fabricant de la remorque.

DANGER

Lors de l'agrégation, la présence de personnes tierces entre la remorque et le tracteur est interdite. En agréant la remorque, l'opérateur doit observer la plus grande prudence et s'assurer qu'aucune personne étrangère ne se trouve dans la zone dangereuse lors de l'attelage.

L'attelage de la remorque au tracteur agricole doit être effectué dans l'ordre décrit ci-dessous:

- ➔ immobiliser la remorque à l'aide du frein de stationnement,

- ➔ positionner la partie arrière du tracteur le plus près possible de l'anneau d'attelage de la remorque,
 - ⇒ si nécessaire, régler la hauteur du timon d'attelage. Le positionnement précis de la hauteur de l'anneau du timon peut être réalisé en réglant la tension du ressort (1) du timon à l'aide d'un tendeur de vis (2) – figure (4.1),

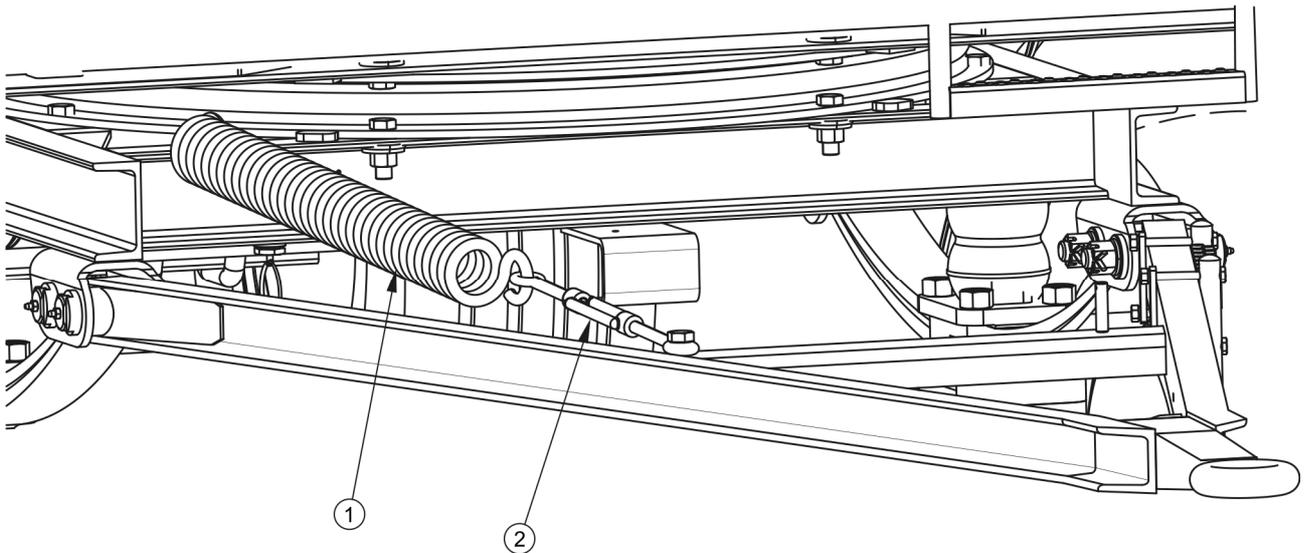


FIGURE 4.1 Réglage de la hauteur du timon

(1) ressort de tension, (2) tendeur de vis

- ➔ en reculant le tracteur, atteler l'anneau du timon au crochet approprié du tracteur et bloquer le crochet du tracteur pour éviter tout détachement accidentel de la remorque,
- ➔ raccorder les conduites électriques, de freinage et de basculement au tracteur aux prises correspondantes du tracteur,
- ➔ desserrer le frein de stationnement en tournant la manivelle du mécanisme de frein dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

NOTE

Prendre garde à la compatibilité des huiles du circuit hydraulique du tracteur et de celui de la remorque.

Il est interdit de circuler sur les voies publiques si les systèmes de freinage, d'éclairage et de signalisation sont défectueux.

Dans les virages, les câbles de raccordement doivent pendre librement et ne pas s'emmêler dans les parties mobiles de la remorque et du véhicule tracteur.

Les conduites du système de freinage pneumatique sont équipées de raccords avec des capuchons de sécurité en matière plastique de couleur. Les couleurs de ces composants correspondent à celles des prises de raccordement du tracteur (jaune, rouge).

4.4 ATTELAGE ET DETELAGE D'UNE SECONDE REMORQUE

La seconde remorque peut être attelée uniquement s'il s'agit d'une remorque à deux essieux et si elle satisfait à toutes les exigences figurant dans le chapitre (1.2). L'attelage d'une deuxième remorque à l'ensemble demande beaucoup d'expérience dans le domaine de la conduite de tracteurs avec remorques. Lors de l'attelage d'une seconde remorque, il est recommandé de se faire aider par une autre personne qui informe l'opérateur du déroulement de l'opération.

DANGER

Lors de l'attelage, personne ne doit se trouver entre les remorques. La personne qui aide à l'attelage de la machine doit se mettre dans un endroit hors de la zone dangereuse et être à tout moment visible par l'opérateur.

Attelage de la deuxième remorque

- ➔ Placer le tracteur avec la première remorque attelée en face du timon de la seconde remorque.
- ➔ Immobiliser la seconde remorque avec le frein de stationnement.
- ➔ Enlever la goupille de sécurité de la broche sur la première remorque.
- ➔ Ajuster la hauteur du timon de la seconde remorque afin de permettre l'attelage des machines.

- ➔ En reculant le tracteur, placer l'attelage arrière de la première remorque sur le timon de la seconde remorque.
- ➔ Placer la broche et la goupille de sécurité.
- ➔ Raccorder les conduites pneumatiques, hydrauliques et électriques.

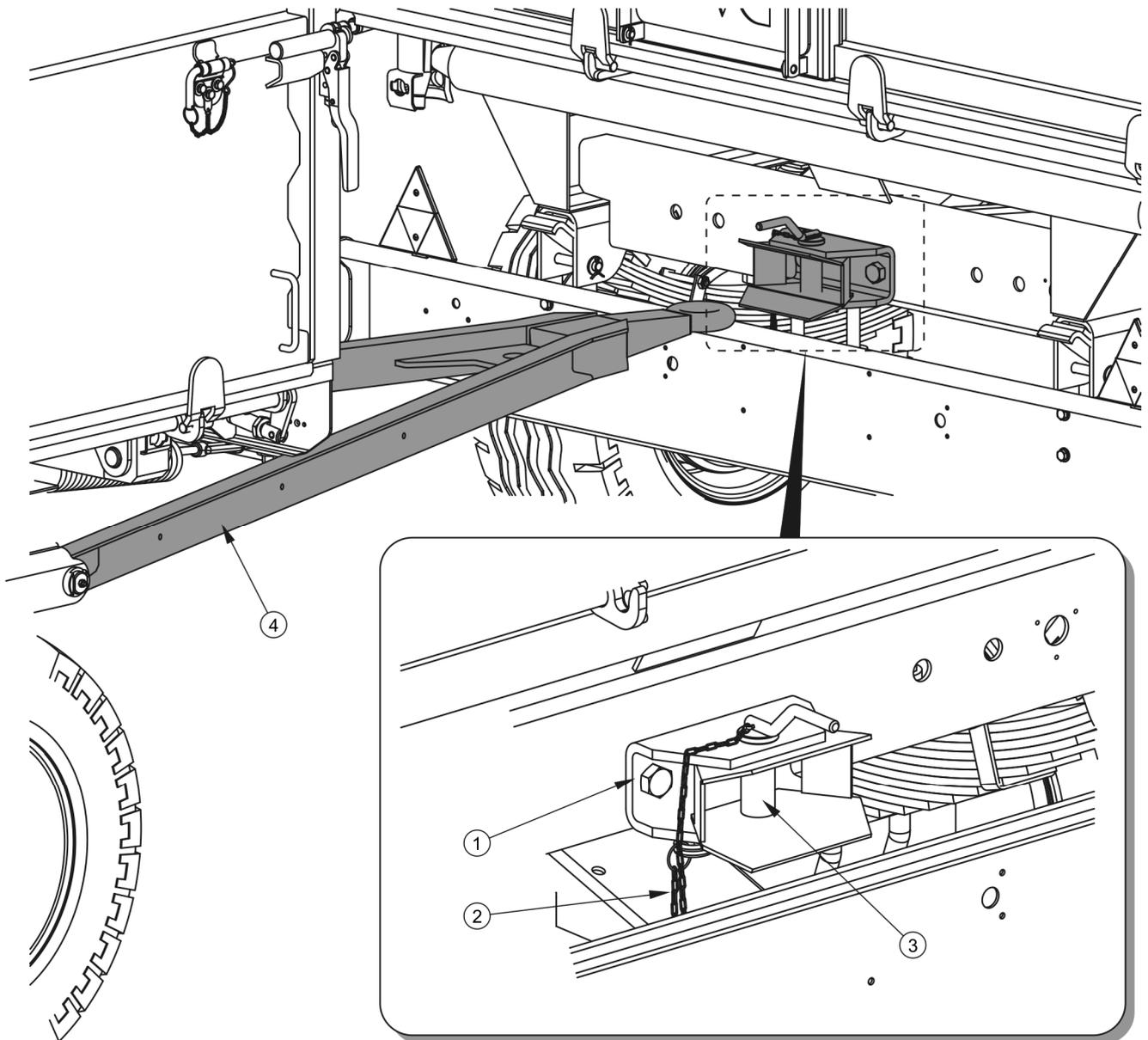


FIGURE 4.2 Agrégation de la seconde remorque

(1) crochet arrière de la remorque, (2) chaînette avec goupille de sécurité du boulon,
 (3) boulon d'attelage $\varnothing 40$ mm, (4) timon de la seconde remorque

Dételage de la seconde remorque

- ➔ Immobiliser le tracteur et la remorque à l'aide du frein de stationnement.

- ➔ Arrêter le moteur du tracteur. Fermer la cabine du tracteur pour empêcher à toute personne non autorisée d'y pénétrer.
- ➔ Désaccoupler les tuyaux des circuits hydraulique et d'air comprimé et les câbles électriques selon les recommandations figurant dans le chapitre (4.8),
- ➔ Enlever la goupille de sécurité de la broche sur la première remorque. Retirer la broche et faire reculer le tracteur.



ATTENTION

Atteler à la remorque seulement les remorques à double essieu.

4.5 CHARGEMENT

Avant de procéder au chargement, s'assurer que les parois latérales, la paroi arrière, les rehausses et le verrou de la fenêtre trémie sont correctement fixés et verrouillés. La remorque doit être placée dans le sens de la marche et attelée au tracteur. Le chargement ne doit être effectué que lorsque la remorque est placée sur un terrain plat. En cas où la remorque est équipée d'une bâche, celle-là doit être roulée à droite. Si la charge n'exerce aucune pression sur les parois, la chaîne de fixation peut être détachée. Dans les autres cas, elle doit être montée sur les poteaux centraux. L'absence d'un câble de fixation peut entraîner des dommages aux ridelles, en particulier lors d'un chargement très dynamique de matériaux lourds.

La charge dans la benne doit être répartie uniformément. Selon le type de charge, des outils appropriés (grue, chargeur, convoyeur, etc.) doivent être utilisés. Le chargement doit être effectué par une personne expérimentée et possédant les qualifications nécessaires pour utiliser ce type de machine (si celles-ci sont exigées). Lors du chargement des marchandises sur des palettes ou des palettes il faut prêter attention à la façon de leur mise en place sur la plate-forme. Les palettes doivent être fixées de manière qu'elles ne peuvent pas se déplacer librement sur la plate-forme. Il est interdit d'empiler les palettes en couches.



DANGER

Les opérations de chargement et de déchargement doivent être dirigées par une personne expérimentée dans ce type d'opérations.

La charge doit être répartie uniformément et ne pas rendre difficile la conduite de l'ensemble.

En cas de chargement des palettes, il faut ouvrir les parois latérales du côté gauche de la remorque. Ouverture des parois latérales :

- ➔ déverrouiller les loquets (1) et (2) situés sur le montant central de la remorque – Figure (4.3),
- ➔ ouvrir les loquets inférieurs des parois,
 - ⇒ le levier du mécanisme de fermeture (7) de la paroi avant gauche se trouve devant la face avant de la remorque – Figure (3.2),
 - ⇒ le levier du mécanisme de fermeture (3) de la paroi arrière gauche est situé dans la partie arrière de la remorque – Figure (4.3),

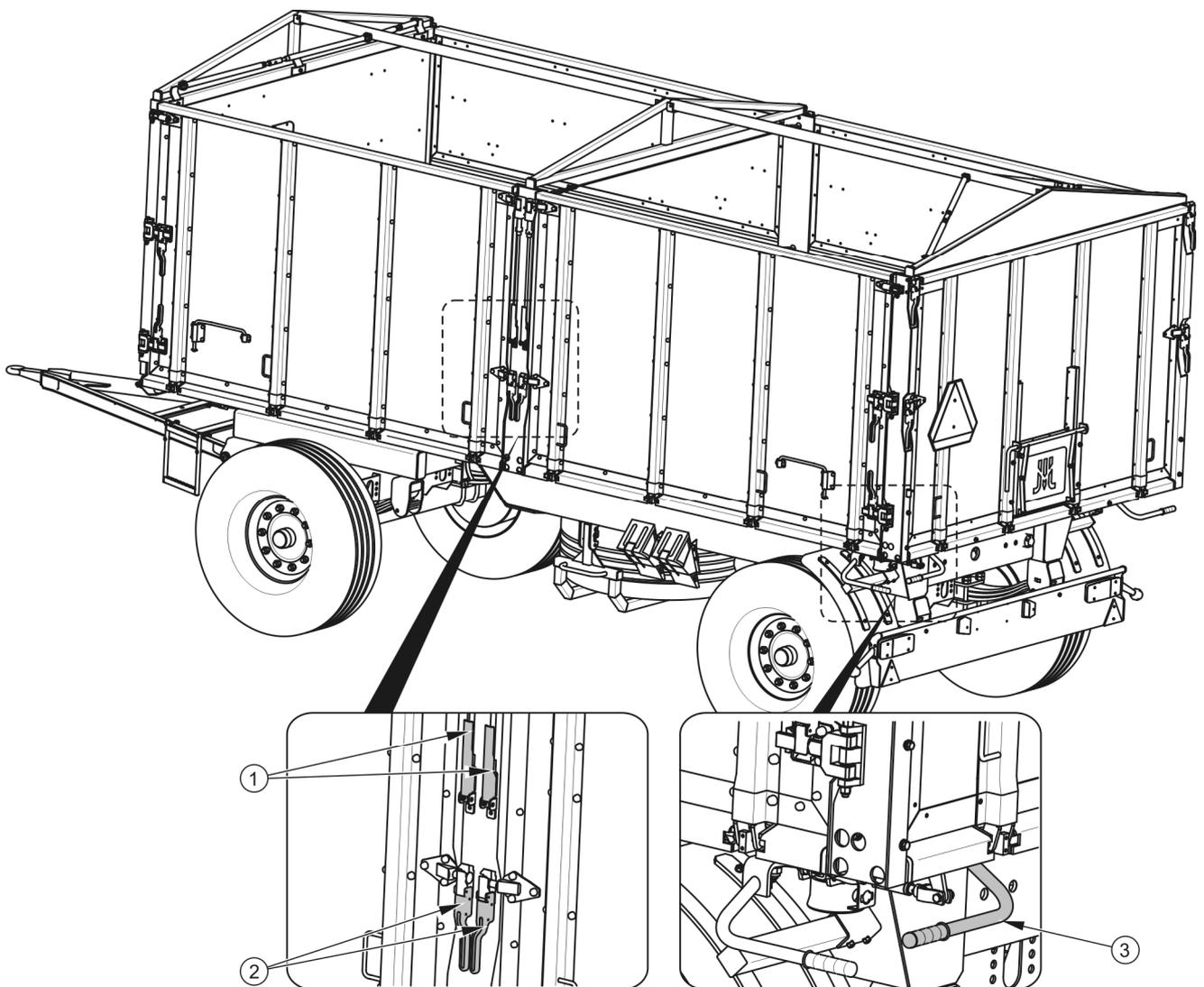


FIGURE 4.3 Ouverture des parois latérales gauches

(1) loquet supérieure, (2) loquet central, (3) levier du mécanisme de fermeture

- ➔ Ouvrir les parois en tirant sur les poignées (3) et les sécuriser avec les dispositifs de verrouillage (2) situés sur ces parois. Les points de fixation des dispositifs de verrouillage sont les douilles de verrouillage (1) – Figure (4.4).



DANGER

Soyez particulièrement prudent en raison du risque d'écrasement des membres lors de la fermeture et de l'ouverture des parois.

Une fois le chargement des palettes terminé, les parois latérales doivent être fermées dans l'ordre inverse.

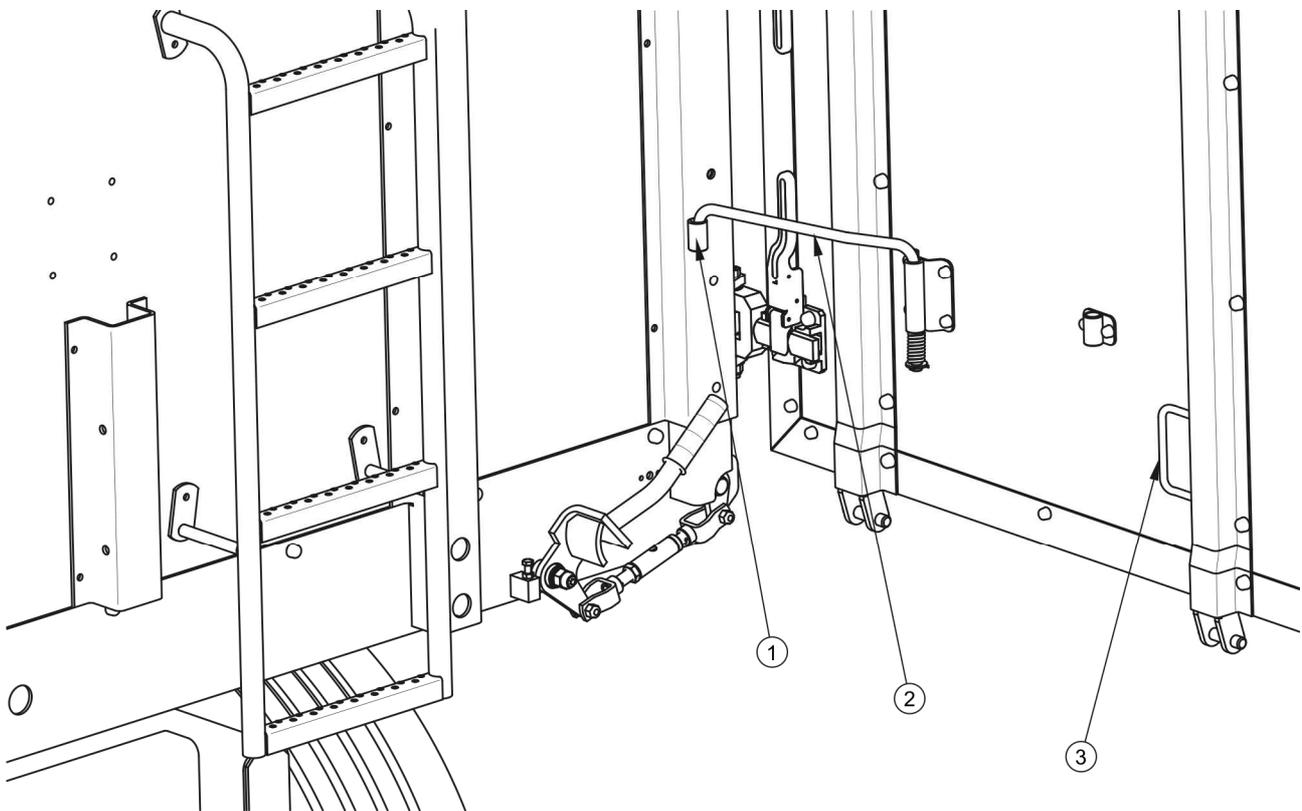


FIGURE 4.4 Verrouillage des parois latérales gauche après ouverture

(1) douille de verrouillage, (2) dispositif de verrouillage, (3) poignée

En raison de la densité variable des matériaux, l'utilisation du volume de charge total de la benne peut conduire à un dépassement de la charge maximale admissible de la remorque. Le poids spécifique approximatif des matériaux sélectionnés est présenté dans le tableau (4.2). Il est donc nécessaire d'être vigilant afin de ne pas surcharger la remorque.

Les matériaux légers de grand volume peuvent être chargés même au-dessus de rehausses de la benne avec une attention particulière à la stabilité de la remorque. Quel que soit le type

de charge transportée, l'utilisateur est obligé de la sécuriser de manière à ce que celle-ci ne puisse pas se déplacer librement ni salir la route.

TABLEAU 4.2 Masse volumique approximative de certains types de charge

TYPE DE MATERIAU	MASSE VOLUMIQUE kg/m ³
Racines : pommes de terre crues pommes de terre cuites écrasées pommes de terre séchées betteraves à sucre - racines betteraves fourragères - racines	700 - 820 850 à 950 130 à 150 560 à 720 500 à 700
Engrais organiques : fumier mûr fumier stocké fumier frais compost tourbe sèche	700 – 800 800 – 900 700 – 750 950 – 1 100 500 – 600
Engrais minéraux : sulfate d'ammonium chlorure de potassium superphosphate scories Thomas sulfate de potassium chaux	800 – 850 1 100 – 1 200 850 – 1 440 2 000 – 2 300 1 200 – 1 300 1 250 – 1 300
Matériaux de construction : ciment sable sec sable humide brique pleine brique creuse pierre bois tendre bois de charpente dur	1 200 – 1 300 1 350 – 1 650 1 700 – 2 050 1 500 – 2 100 1 000 – 1 200 1 500 – 2 200 300 – 450 500 – 600

TYPE DE MATERIAU	MASSE VOLUMIQUE kg/m ³
bois de charpente imprégné	600 – 800
constructions en acier	700 – 7000
chaux vive en poudre	700 – 800
scories	650 – 750
gravier	1 600 – 1 800
Litières et aliments de lest :	
foin sec au sol	10 – 18
foin fané au sol	15 – 25
foin dans remorque auto-chargeuse (sec fané)	50 – 80
foin fané coupé	60 – 70
foin sec pressé	120 – 150
foin fané pressé	200 – 290
foin sec stocké	50 – 90
foin coupé stocké	90 – 150
trèfle (luzerne) fané au sol	20 – 25
trèfle (luzerne) fané coupé sur remorque	110 – 160
trèfle (luzerne) fané sur remorque auto-chargeuse	60 – 100
trèfle sec stocké	40 – 60
trèfle sec stocké, coupé	80 – 140
paille sèche en andains	8 – 15
paille humide en andains	15 – 20
paille humide coupée sur remorque ensilage	50 – 80
paille sèche coupée sur remorque ensilage	20 – 40
paille sèche en remorque auto-chargeuse	50 – 90
paille sèche coupée en tas	40 – 100
paille pressée (faible densité de pressage)	80 – 90
paille pressée (forte densité de pressage)	110 – 150
céréales en andains	20 – 25
céréales coupées sur remorque ensilage	35 – 75
céréales sur remorque auto-chargeuse	60 – 100
fourrage vert en andain	28 – 35
fourrage vert coupé sur remorque ensilage	150 – 400
fourrage vert sur remorque auto-chargeuse	120 – 270

TYPE DE MATERIAU	MASSE VOLUMIQUE kg/m ³
feuilles de betterave fraîches	140 – 160
feuilles de betterave fraîches coupées	350 – 400
feuilles de betterave sur remorque auto-chargeuse	180 – 250
Fourrages énergétiques et mélanges fourragers:	
balle stockée	200 – 225
tourteaux	880 – 1 000
fourrages secs en poudre	170 – 185
mélanges fourragers	450 – 650
mélanges de minéraux	1 100 – 1 300
avoine broyée	380 – 410
marc de betterave frais	830 – 1000
marc de betterave pressé	750 – 800
marc de betterave sec	350 – 400
son	320 – 600
farine d'os	700 – 1 000
sel fourrager	1 100 – 1 200
mélasse	1 350 – 1 450
ensilage (silo fosse)	650 – 1 050
foin ensilage (silo tour)	550 – 750
Graines:	
fève	750 – 850
moutarde	600 – 700
pois	650 – 750
lentille	750 – 860
haricot	780 – 870
orge	600 – 750
trèfle	700 – 800
herbe	360 – 500
maïs	700 – 850
blé	720 – 830
colza	600 – 750
lin	640 – 750
lupin	700 – 800

TYPE DE MATERIAU	MASSE VOLUMIQUE kg/m ³
avoine	400 – 530
luzerne	760 – 800
seigle	640 – 760
Autres :	
terre sèche	1 300 – 1 400
terre humide	1 900 – 2 100
tourbe fraîche	700 – 850
terreau	250 – 350

Source : « Technologie du travail avec machines dans l'agriculture », PWN, Varsovie 1985

Les matériaux de construction peuvent être transportés par une remorque à condition que la benne soit correctement préparée. Pour cela, le plancher de la benne doit être couvert d'un contreplaqué épais, d'un panneau de particules dur, des planches épaisses ou d'autres matériaux ayant des propriétés similaires. Les parois et éventuellement les rehausses de la benne doivent être sécurisés de la même manière. Le non-respect de ces exigences peut entraîner des bosses dans le plancher et les parois, l'abrasion des surfaces peintes et la corrosion. L'utilisateur qui ne respecte pas ces recommandations s'expose à la perte de la garantie.

Les engrais minéraux et d'autres matériaux dont le contact avec la surface peinte ou l'acier peut contribuer à l'endommagement, doivent être transportés dans des conteneurs scellés (sacs, caisses, tonneaux, etc.). Une fois le transport terminé, il faut laver soigneusement la benne avec un jet d'eau puissant.

En cas de transporter les matériaux qui exercent une pression ponctuelle sur le plancher de la benne, il faut le protéger contre les dommages en plaçant sous la charge des planches épaisses, un contreplaqué ou d'autres matériaux ayant des propriétés similaires.



NOTE

Il est interdit de dépasser la charge maximale autorisée, cela représente un risque pour la circulation et peut être à l'origine d'un endommagement de la machine.

4.6 TRANSPORT DE LA CHARGE

Lors de la conduite sur les routes il faut respecter les règles du code de la route, observer la plus grande prudence et adopter un comportement responsable. Vous trouverez ci-dessous les recommandations les plus importantes en ce qui concerne la conduite du tracteur avec la remorque attelée.

- Avant de partir, s'assurer qu'aucune personne étrangère ne se trouve à proximité de la remorque et du tracteur, en particulier des enfants. S'assurer une bonne visibilité.
- S'assurer que la remorque est correctement attelée au tracteur et que le dispositif d'attelage du tracteur est correctement sécurisé.
- La remorque ne doit pas être surchargée, la charge doit être uniformément répartie, de manière à ne pas dépasser les charges maximales autorisées sur les essieux. Le dépassement de la charge maximale autorisée de la remorque est interdit et peut l'endommager. Lors de déplacements sur route, cela peut également être une source de dangers pour l'opérateur du tracteur ou pour les autres utilisateurs de la route.
- Il est interdit de dépasser les limitations de vitesse indiquées par le constructeur ainsi que la vitesse maximale préconisée par le code de la route. La vitesse doit être adaptée aux conditions de circulation, à la charge de la remorque, au type de matériau transporté ainsi qu'aux autres conditions.
- La remorque peut être tractée sur des pentes jusqu'à 8 °, le déchargement ne doit être effectué que sur un terrain plan et dur.
- La remorque dételée du tracteur doit être protégée de tout déplacement accidentel en l'immobilisant à l'aide du frein de stationnement et en plaçant les cales ou d'autres objet sans arêtes vives sous les roues. Il est interdit de quitter la remorque sans l'avoir sécurisée. En cas de panne de la remorque, s'arrêter sur le bord de la route sans mettre en danger les autres utilisateurs de la route et signaler l'endroit de stationnement selon les règles du code de la route.
- Pendant la circulation sur les routes publiques la remorque doit être identifiée avec une plaque distinctive des véhicules lents, fixée à la paroi arrière de la benne, si la remorque est le dernier véhicule dans l'ensemble. Le conducteur du

tracteur est tenu d'équiper la remorque d'un triangle réfléchissant homologué. Lors du parcours, respecter les règles du code de la route, signaler les changements de direction à l'aide des clignotants, maintenir en propreté et prendre soin de l'état technique des systèmes d'éclairage et de signalisation. Les éléments d'éclairage et de signalisation endommagés ou perdus doivent être immédiatement réparés ou remplacés.

- Éviter les ornières, les trous, les fossés ainsi que la conduite à proximité des bords de la route. Le passage à travers ce type d'obstacles peut provoquer un basculement soudain de la remorque et du tracteur. Ceci est particulièrement important, parce que le centre de gravité de la remorque chargée affecte la sécurité. Le passage à proximité des bords des fossés ou des canaux est dangereux en raison du risque de glissement du terrain sous les roues de la remorque ou du tracteur.
- La vitesse doit être réduite suffisamment tôt avant l'arrivée au niveau d'un virage, lors d'un déplacement sur un terrain irrégulier ou en pente.
- Éviter les virages serrés, en particulier sur terrains pentus.
- Ne pas oublier que la distance de freinage de l'ensemble augmente de manière significative avec l'augmentation du poids de la charge transportée ainsi qu'avec l'augmentation de la vitesse.

NOTE



Avant de conduire la remorque, il faut vérifier que :

- les boulons reliant la benne avec le châssis inférieur sont fixés contre les chutes accidentelles,
- les boulons des charnières des parois sont fixés contre les chutes accidentelles.

4.7 DECHARGEMENT

La remorque est équipée d'un système hydraulique de basculement, et d'un châssis ayant une structure appropriée, ainsi qu'une benne permettant le basculement latéral et vers l'arrière. Le basculement de la benne est commandé au moyen d'un distributeur de l'installation hydraulique externe du tracteur.

4.7.1 DECHARGEMENT DE LA CHARGE EN OUVRANT LES PAROIS PAR BASCULEMENT

Le déchargement de la remorque doit être effectué dans l'ordre suivant :

- ➔ Placer le tracteur et la remorque dans le sens de la marche, sur un terrain plat et dur.
- ➔ Immobiliser le tracteur et la remorque à l'aide du frein de stationnement.
- ➔ Placer les boulons du dispositif de basculement (reliant la benne avec le châssis inférieur) du côté de chargement, et bien sécuriser ;
 - ⇒ les boulons de basculement et les logements sont conçus de sorte qu'il est impossible de les déplacer sur la diagonale de la benne, ce qui provoquerait l'endommagement de la remorque.

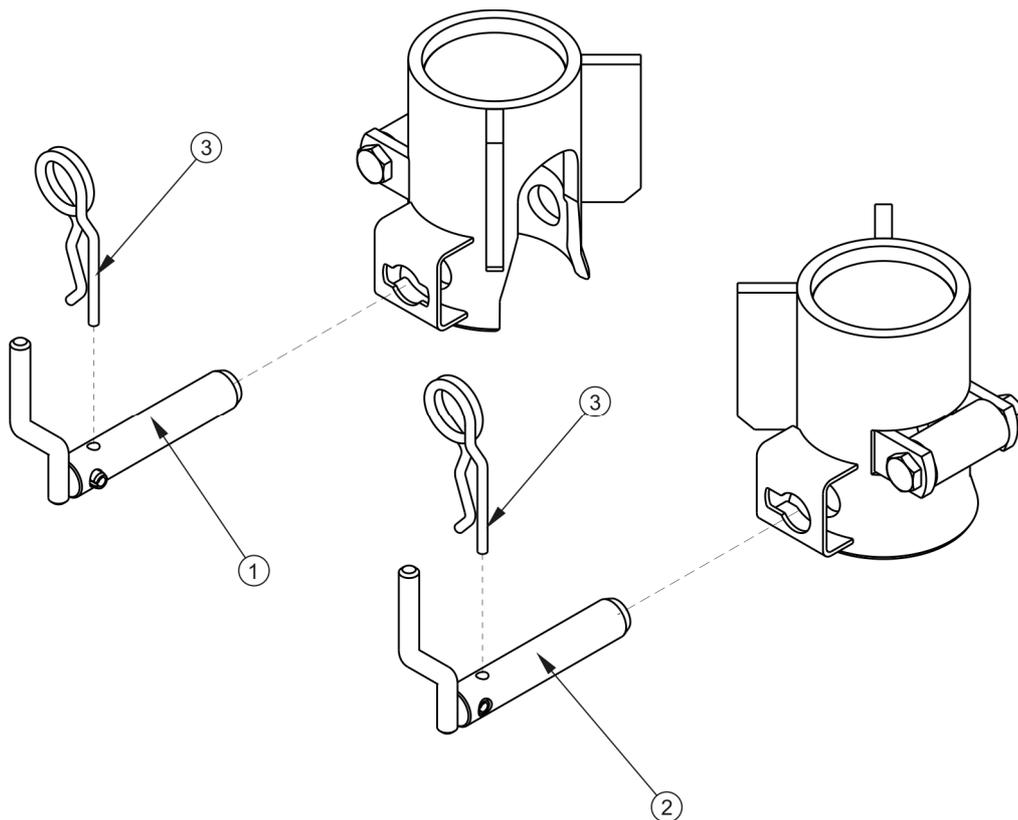


FIGURE 4.5 Verrouillage des boulons de basculement

(1) *boulon de basculement arrière gauche ou avant droit*, (2) *boulon de basculement arrière droit ou avant gauche*, (3) *goupille de sécurité*

- ➔ Ouvrir les loquets des parois sur le côté de la remorque où le déchargement aura lieu. Soyez particulièrement prudent lors de l'ouverture parce que la charge peut exercer une grande pression sur les parois.
 - ⇒ Déverrouiller d'abord les loquets centraux (2) – voir la figure (4.3) se trouvant sur le montant central, puis les loquets sur les montants extérieurs de la benne et enfin débloquer les verrous inférieurs des parois à l'aide du levier approprié,
- ➔ Procéder au déchargement en basculant la benne au moyen du vérin télescopique. Lorsque la benne est relevée, il est interdit de démarrer et de faire des coups-à-coups pour le déchargement.
- ➔ Abaisser totalement la benne. Il est interdit de démarrer et de faire des coups-à-coups lorsque la benne est relevée.
- ➔ Nettoyer les bords du plancher des résidus de charge et fermer les parois de la benne.

4.7.2 DECHARGEMENT DE LA CHARGE TRANSPORTEE SUR PALETTES

Le déchargement de la remorque doit être effectué dans l'ordre suivant :

- ➔ Immobiliser le tracteur et la remorque à l'aide du frein de stationnement.
- ➔ Enrouler la bâche et la mettre dans les porte-bâche.
- ➔ S'assurer que la charge n'est pas renversée et ne s'appuie pas sur les parois de la benne.
- ➔ Ouvrir les parois du côté gauche de la remorque – figure (4.6).

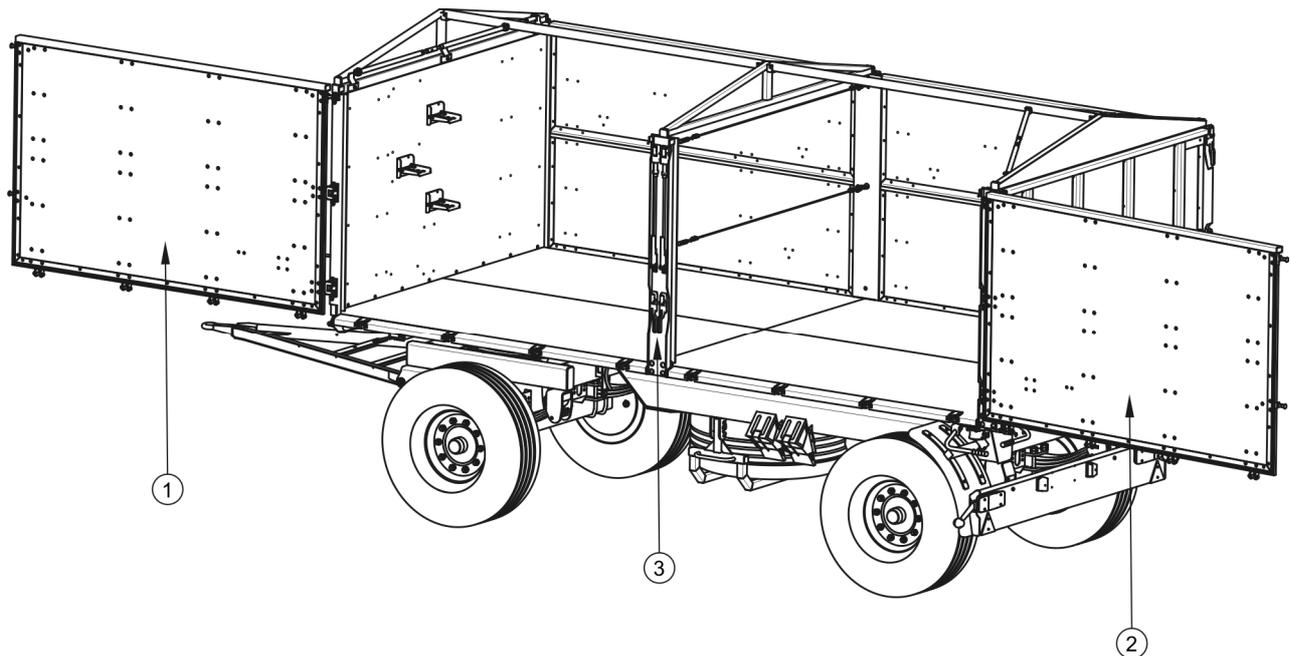


FIGURE 4.6 Ouverture des parois du côté gauche de la remorque

(1) paroi avant gauche, (2) paroi arrière gauche, (3) montant central

- ➔ Sécuriser les parois contre la fermeture accidentelle – figure (4.4).
- ➔ Décharger la remorque au moyen d'un chariot élévateur à fourche, fermer les parois de la benne.
- ➔ Avant le départ, s'assurer que les boulons de basculement se trouvent dans la position correcte et sont protégés avec des goupilles.

La remorque peut en outre être équipée de goulottes latérales et arrière, qui permettent le déchargement des matériaux transportés en dehors de la voie de roulement de la remorque. Cette solution permet d'éviter d'endommager les cultures pendant le déchargement.

La paroi arrière de la benne est équipée du verrou de la trémie (1) et de la gouttière de la trémie (2) (équipement supplémentaire) – figure (4.7), qui servent au déchargement des matériaux en vrac. La construction de la trémie permet un dosage précis de la charge aux emballages (sacs, boîtes, etc.). La grandeur d'ouverture de la fente doit être réglée au moyen du levier (3). Pour ce faire, desserrer la vis de verrouillage (4), ouvrir le verrou à la hauteur désirée et le fixer à nouveau avec la vis. Pendant le déchargement, en utilisant la trémie, ne pas ouvrir les serrures des parois et rehausses, et le levage de la benne doit être fait d'une manière lente et régulière. Le levage rapide de la benne provoquera une très grande pression sur la partie arrière de la benne à la suite de déplacement de la charge et peut menacer la stabilité de la machine.

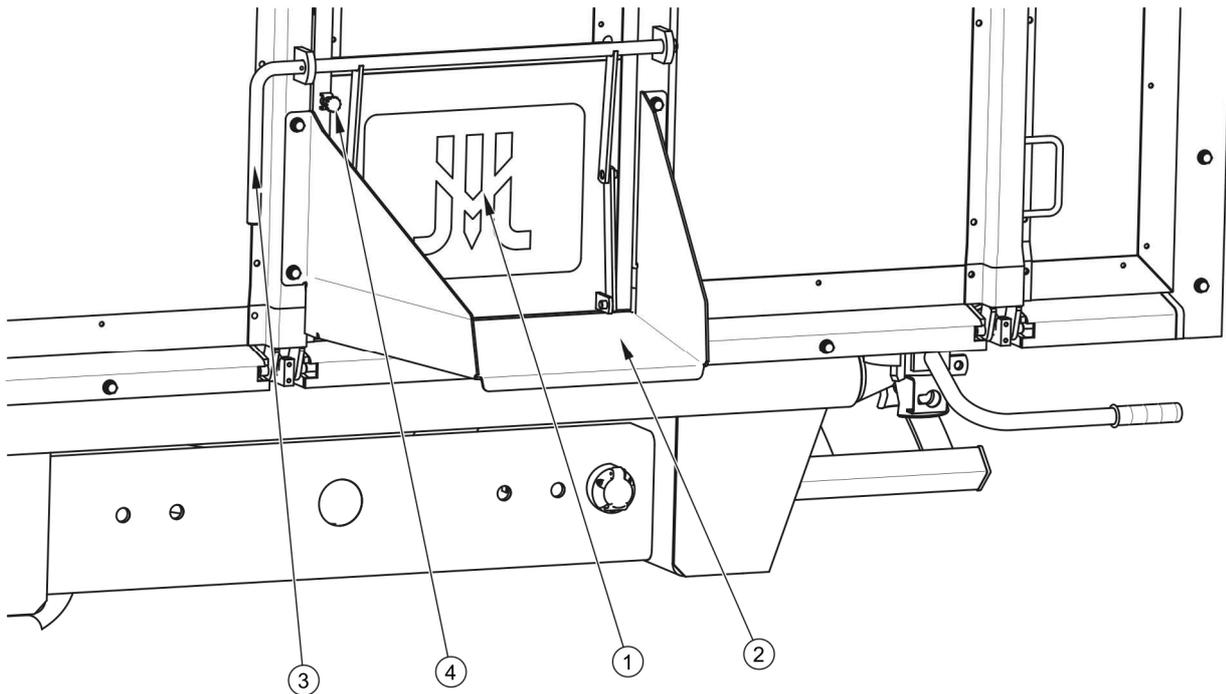


FIGURE 4.7 Trémie

(1) verrou de la trémie, (2) gouttière de la trémie, (3) levier, (4) vis de blocage

DANGER

Le basculement de la benne ne peut être effectué que sur un terrain dur et plat.

Il faut utiliser uniquement des boulons originaux avec une poignée et une protection. L'utilisation de boulons non originaux peut endommager la remorque. Les boulons de basculement doivent être correctement verrouillés.

Lors de l'ouverture de la benne, soyez prudent en raison de la pression que la charge exerce sur les parois de la benne.

Lors de la fermeture et de l'ouverture des parois et du verrou de la fenêtre trémie, soyez prudent afin d'éviter un écrasement des doigts.

L'inclinaison de la benne peut être effectuée seulement quand la remorque est attelée au tracteur.

Le déchargement des matériaux en vrac qui ont été chargés à une hauteur de plus d'1 m ne peut être réalisé que par inclinaison de la benne vers l'arrière.

Prendre garde à ce que personne ne se trouve à proximité de la benne en basculement et du matériau déversé pendant le déchargement.

Il est interdit de faire des à-coups à la remorque dans le but de décharger une charge volumineuse ou qui ne s'écoule pas bien.

Il est interdit de faire basculer la benne lors de fortes rafales de vent.

Il est interdit de se déplacer ou de conduire lorsque la benne est relevée.

Soyez particulièrement prudent lors du déchargement à proximité de lignes électriques.



4.8 DETELAGE DU TRACTEUR

Pour le dételage de la remorque du tracteur, il faut suivre les étapes ci-dessous dans l'ordre.

- ➔ Immobiliser le tracteur et la remorque à l'aide du frein de stationnement.
- ➔ Arrêter le moteur du tracteur. Fermer la cabine du tracteur pour en empêcher à toute personne non autorisée à y pénétrer.
- ➔ Débrancher du tracteur les tuyaux de l'installation hydraulique du dispositif de basculement.
- ➔ Débrancher le câble électrique.
- ➔ Débrancher les tuyaux d'air comprimé (concerne l'installation pneumatique à double circuit).
 - ⇒ Débrancher la conduite pneumatique marquée en rouge.
 - ⇒ Débrancher la conduite pneumatique marquée en jaune.
- ➔ Débrancher les tuyaux d'air comprimé (concerne l'installation pneumatique à circuit simple).
 - ⇒ Débrancher la conduite pneumatique marquée en noir.
- ➔ Débrancher les flexibles du circuit de freinage hydraulique (concerne le modèle équipé d'un système de freinage hydraulique).
- ➔ Protéger les extrémités des câbles et tuyaux à l'aide des bouchons de protection. Placer les connecteurs mâles dans les connecteurs femelle correspondants.
- ➔ Déverrouiller l'attelage de transport, dételer l'œillet de la remorque du système d'attelage du tracteur ; déplacer le tracteur.
- ➔ Mettre les cales de blocage sous les roues de la remorque.
 - ⇒ Les cales de roues doivent être placées de manière à ce que l'une se trouve devant la roue et l'autre derrière la roue de l'essieu arrière – voir le chapitre 2.

DANGER

Lors du dételage de la remorque, prendre des précautions particulières. Veiller à une bonne visibilité. Ne pas se placer entre la remorque et le tracteur, si cela n'est pas nécessaire.

Avant la déconnexion des câbles et de l'anneau d'attelage, fermer la cabine du tracteur pour en empêcher l'accès à toute personne non autorisée. Le moteur du tracteur doit être coupé.

4.9 PRINCIPES D'UTILISATION DES PNEUS

- Lors d'opérations effectuées sur les pneus, la remorque doit être protégée contre un déplacement accidentel en plaçant des cales ou d'autres objets sans arêtes vives sous les roues. La dépose des roues ne peut être effectuée que lorsque la remorque n'est pas chargée.
- Les réparations sur les roues ou sur les pneus ne doivent être effectuées que par des personnes possédant les qualifications nécessaires. Ces opérations doivent être effectuées à l'aide des outils appropriés.
- Il faut contrôler le serrage des écrous après la première utilisation de la remorque, après le premier déplacement effectué avec une charge, puis tous les 6 mois ou tous les 25 000 km. En cas d'utilisation intensive, le serrage des écrous doit être contrôlé au minimum tous les 100 kilomètres. Si la roue de la remorque a été démontée, les contrôles de serrage des écrous doivent être à nouveau effectués.
- Vérifier régulièrement la pression des pneus et la maintenir à une valeur correspondant aux recommandations figurant dans le mode d'emploi (en particulier après une longue période de non utilisation de la remorque).
- En cas d'utilisation intensive, la pression des pneus doit être vérifiée également au cours de la journée. Tenir compte du fait que la pression des pneus peut augmenter jusqu'à 1 bar lorsque ceux-ci sont chauds. Lors d'une telle augmentation de température et de pression, réduire la charge ou la vitesse.
- Dans le cas d'une augmentation de la pression due à la température, ne jamais réduire celle-ci en laissant s'échapper l'air.

- Protéger les valves de pneus à l'aide des capuchons appropriés afin d'éviter leur contamination.
- Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de la remorque.
- Pendant la journée de travail, faire au minimum une pause d'une heure à midi.
- Respecter une pause de 30 minutes pour le refroidissement des pneus après avoir effectué 75 km ou après 150 minutes de conduite continue, suivant le cas rencontré le premier.
- Veiller à éviter les surfaces de route abîmées, les manœuvres et les changements de direction brusques ainsi que les vitesses excessives dans les virages.

CHAPITRE

5

**ENTRETIEN
ET REPARATION**

5.1 INFORMATIONS GENERALES

Il est indispensable, pendant toute la durée de son exploitation, d'effectuer en continu le contrôle de l'état de la remorque ainsi que les opérations d'entretien permettant de maintenir le véhicule en bon état. C'est pour cette raison que l'utilisateur de la remorque est tenu d'effectuer toutes les opérations d'entretien et de réglage indiquées par le Fabricant.

Pendant la période de garantie, les réparations ne peuvent être effectuées que par des ateliers agréés.

Le présent chapitre décrit les procédures détaillées ainsi que le domaine de travaux pouvant être effectués par l'utilisateur lui-même. L'utilisateur de la remorque perd la garantie s'il effectue lui-même des réparations, des modifications de réglages d'usine ou des opérations qui n'ont pas été indiquées comme pouvant être effectuées par lui.

5.2 ENTRETIEN DES FREINS ET ESSIEUX MOTEURS

5.2.1 INFORMATIONS GENERALES

Les opérations liées à la réparation, au changement ou à la régénération des éléments de l'essieu moteur doivent être effectuées par un atelier spécialisé disposant de l'outillage et des qualifications nécessaires pour effectuer ce genre de travail.

Les devoirs de l'utilisateur se limitent aux tâches suivantes :

- contrôle préliminaire des freins de l'essieu moteur,
- contrôle et réglage du jeu des roulements de l'essieu moteur,
- montage et démontage des roues, contrôle du serrage des roues,
- contrôle de la pression, estimation de l'état des roues et des pneus,
- réglage des freins mécaniques,
- changement du câble du frein de stationnement et réglage de sa tension.

Les opérations liées aux tâches suivantes :

- changement de la graisse dans les roulements de l'essieu moteur,
- remplacement des roulements, étanchéité du moyeu,

- remplacement des garnitures de frein, réparations du frein

peuvent être effectuées par des ateliers spécialisés.



DANGER

Il est interdit d'utiliser une remorque ayant un circuit de freinage défectueux.

5.2.2 CONTROLE PRELIMINAIRE DES FREINS D'ESSIEUX MOTEURS

Après l'achat d'une remorque, l'utilisateur est tenu de vérifier le système de freinage général d'essieux moteurs de la remorque.



Le contrôle préliminaire des freins de l'essieu moteur doit être effectué :

- après la première utilisation de la remorque
- après le premier déplacement effectué avec une charge.

Opérations de contrôle

- ➔ Atteler la remorque au tracteur, placer des cales sous la roue arrière de la remorque.
- ➔ Actionner et relâcher le frein de service et ensuite le frein de stationnement de la remorque.
 - ⇒ Le frein de service et le frein de stationnement doivent être actionnés et relâchés sans trop de résistance et grincement.
- ➔ Vérifier la manière de fixation du cylindre et des ressorts de retour.
- ➔ Vérifier la course du cylindre et le retour correct de la tige de piston à la position de départ.
 - ⇒ Il est nécessaire de s'assurer de l'aide d'une autre personne qui actionnera le frein de la remorque.
- ➔ Vérifier si les composants de l'essieu moteur sont complets (goupilles dans les écrous à créneaux, anneaux d'expansion, etc.).

- ➔ Vérifier les vérins hydrauliques ou les vérins pneumatiques pour l'étanchéité – comparer les chapitres 5.3.2 et 5.4.2.

5.2.3 CONTROLE DU JEU DES ROULEMENTS DE ROUE

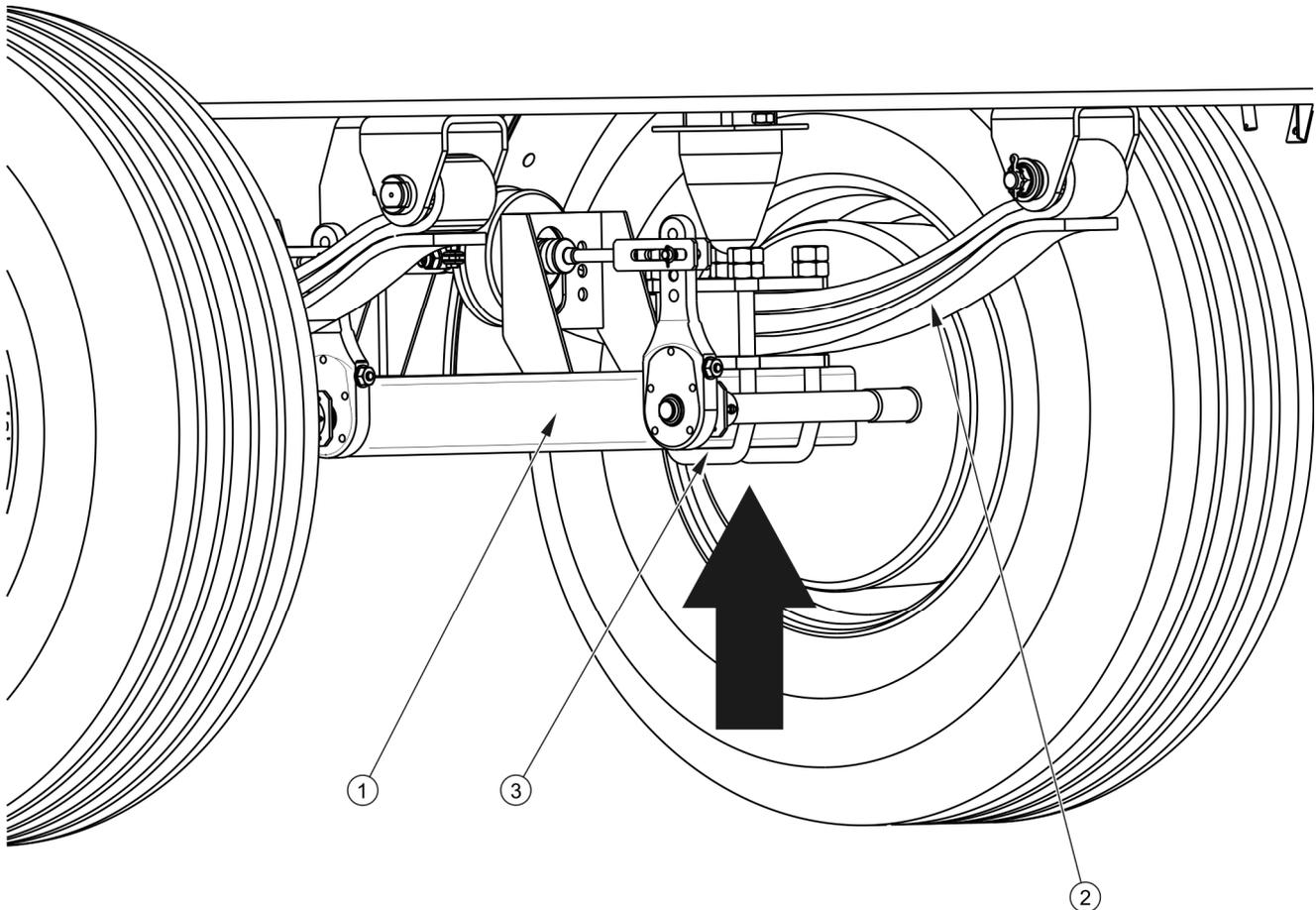


FIGURE 5.1 Point d'appui du support

(1) essieu moteur, (2) ressort, (3) boulon étrier en U

Opérations de préparation

- ➔ Atteler la remorque au tracteur, immobiliser le tracteur à l'aide du frein de stationnement.
- ➔ Placer le tracteur et la remorque sur un sol dur et plan.
 - ⇒ Mettre le tracteur en ordre de marche (essieu avant de la remorque ne peut pas être tourné).
- ➔ Mettre les cales de blocage sous la roue arrière de la remorque. S'assurer que la remorque ne risque pas de se déplacer lors du contrôle.

- ➔ Soulever la roue avant (se trouvant à l'opposé de la roue protégée par les cales).
 - ⇒ Le cric doit être placé entre les boulons étriers en U (3) - figure (5.1) fixant l'essieu (1) au ressort (2), ou le plus près que possible de la fixation du ressort. Le point d'appui recommandé est marqué par une flèche. Le cric doit être adapté au poids à vide de la remorque.

Contrôle du jeu des roulements de roue

- ➔ En tournant lentement la roue dans les deux sens, vérifier si le mouvement est fluide et si la roue tourne sans résistance importante et sans coincements.
- ➔ Faire tourner la roue très rapidement, vérifier d'éventuels bruits inhabituels en provenance des roulements.
- ➔ En faisant tourner la roue, essayer de sentir le jeu.
 - ⇒ Il est possible d'utiliser un levier placé sous la roue, en appuyant l'autre extrémité contre le sol.
- ➔ Répéter les opérations pour les autres roues sans oublier que le cric doit se trouver sur le côté opposé aux cales.

Si le jeu est perceptible, régler les roulements. Des bruits inhabituels provenant du roulement peuvent indiquer son usure excessive, sa contamination ou endommagement. Dans ce cas, le roulement ainsi que les bagues d'étanchéité doivent être changés ou nettoyés et lubrifiés. Lors du contrôle des roulements s'assurer que le jeu éventuel provient des roulements et non pas du système de suspension (par exemple jeu au niveau des axes du ressort etc.).

REMARQUE



Si le couvercle du moyeu est endommagé ou absent, des impuretés et de l'humidité peuvent pénétrer dans le moyeu et provoquer une usure précoce des roulements et des joints d'étanchéité.

La durée de vie des roulements dépend des conditions d'utilisation de la remorque, de la charge, de la vitesse du véhicule ainsi que des conditions de lubrification.

Vérifier l'état technique du couvercle de moyeu et remplacer, si nécessaire. Le contrôle du jeu des roulements ne doit être réalisé que lorsque la remorque est attelée au tracteur, et la benne est vide.

**Contrôle du jeu des roulements d'essieux moteurs :**

- après les 1 000 premiers km,
- avant une utilisation intensive de la remorque,
- tous les 6 mois d'utilisation ou après 25 000 km.

**DANGER**

Avant de commencer les opérations, lire le mode d'emploi du cric et respecter les recommandations du fabricant.

Le cric doit être positionné de manière stable au niveau du sol et de l'essieu moteur.

S'assurer que la remorque ne risque pas de se déplacer lors du contrôle du jeu des roulements de roue.

5.2.4 REGLAGE DU JEU DES ROULEMENTS DES ESSIEUX

Opérations de préparation

- ➔ Préparer le tracteur et la remorque pour les opérations de réglage comme indiqué dans le chapitre 5.2.3.

Réglage du jeu des roulements de l'essieu

- ➔ Déposer le couvercle du moyeu (1) – figure (5.2).
- ➔ Enlever la goupille (3) protégeant l'écrou à créneaux (2).
- ➔ Resserrer l'écrou crénelé pour supprimer le jeu.
 - ⇒ La roue doit tourner en opposant une petite résistance.
- ➔ Dévisser l'écrou (d'au moins 1/3 de tour) jusqu'à ce que la fente la plus proche de l'écrou coïncide avec une ouverture sur la fusée de l'essieu moteur. La roue doit tourner sans opposer une trop grande résistance.
 - ⇒ L'écrou ne doit pas être trop serré. Il est déconseillé d'utiliser un serrage trop important pour ne pas nuire aux conditions de fonctionnement des roulements.
- ➔ sécuriser l'écrou crénelé avec la goupille et placer le couvercle du moyeu.
- ➔ Taper délicatement sur le moyeu avec un maillet en caoutchouc ou en bois.

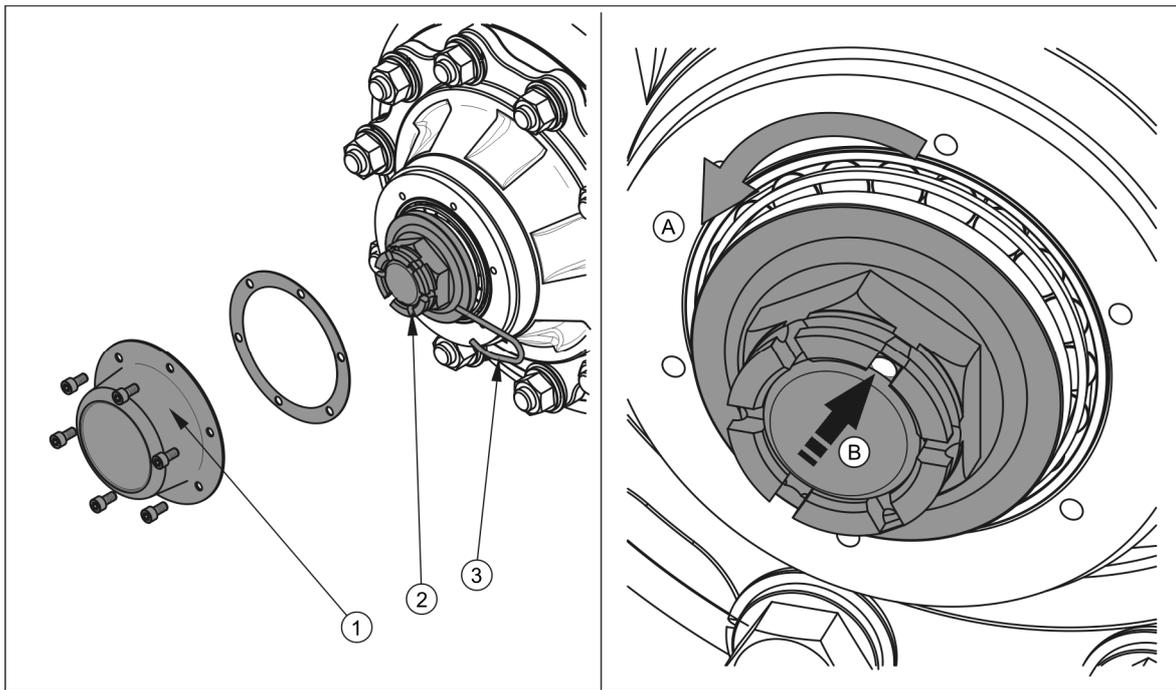


FIGURE 5.2 Réglage des roulements de l'essieu moteur

(1) couvercle du moyeu, (2) écrou crénelé, (3) goupille

La roue doit tourner librement sans arrêts ni résistance autre que celle résultant du frottement des mâchoires sur les tambours de frein. Le réglage du jeu des roulements peut être effectué uniquement lorsque la remorque est attelée au tracteur, et la benne est vide.



REMARQUE

Lorsque la roue est déposée, il est plus simple de contrôler et de régler le jeu du roulement.

5.2.5 POSE ET DEPOSE DE LA ROUE, CONTROLE DU SERRAGE DES ECROUS

Dépose de la roue

- ➔ Immobiliser la remorque à l'aide du frein de stationnement.
- ➔ Placer les cales sous la roue arrière.
- ➔ S'assurer que la remorque est correctement sécurisée et ne pourra pas se déplacer lors de la dépose de la roue.

- ➔ Dévisser les écrous de la roue dans l'ordre indiqué sur la figure (5.3).
- ➔ Placer le cric et soulever la remorque.
- ➔ Déposer la roue.

Repose de la roue

- ➔ Enlever toute salissure des goujons de l'essieu moteur et des écrous.
 - ⇒ Ne pas lubrifier les filetages des écrous et des goujons.
- ➔ Vérifier l'état des goujons et des écrous, les changer si nécessaire.
- ➔ Poser la roue sur le moyeu, serrer les écrous de façon à ce que la jante soit bien plaquée sur le moyeu.
- ➔ Abaisser la remorque, serrer les écrous en respectant le couple et l'ordre recommandés.



REMARQUE

Les écrous de roue doivent être serrés au couple 270 Nm – écrous M18x1.5.

Serrage des écrous

Les écrous doivent être serrés progressivement en diagonale (en plusieurs étapes, jusqu'à l'obtention du couple de serrage exigé) à l'aide d'une clé dynamométrique. En l'absence de clé dynamométrique, il est possible d'utiliser une clé ordinaire. Le bras de levier de la clé (L), figure (5.3), doit être adapté au poids de la personne (F) serrant les écrous. Ne pas oublier qu'une telle méthode de serrage n'est pas aussi précise que le serrage avec une clé dynamométrique.

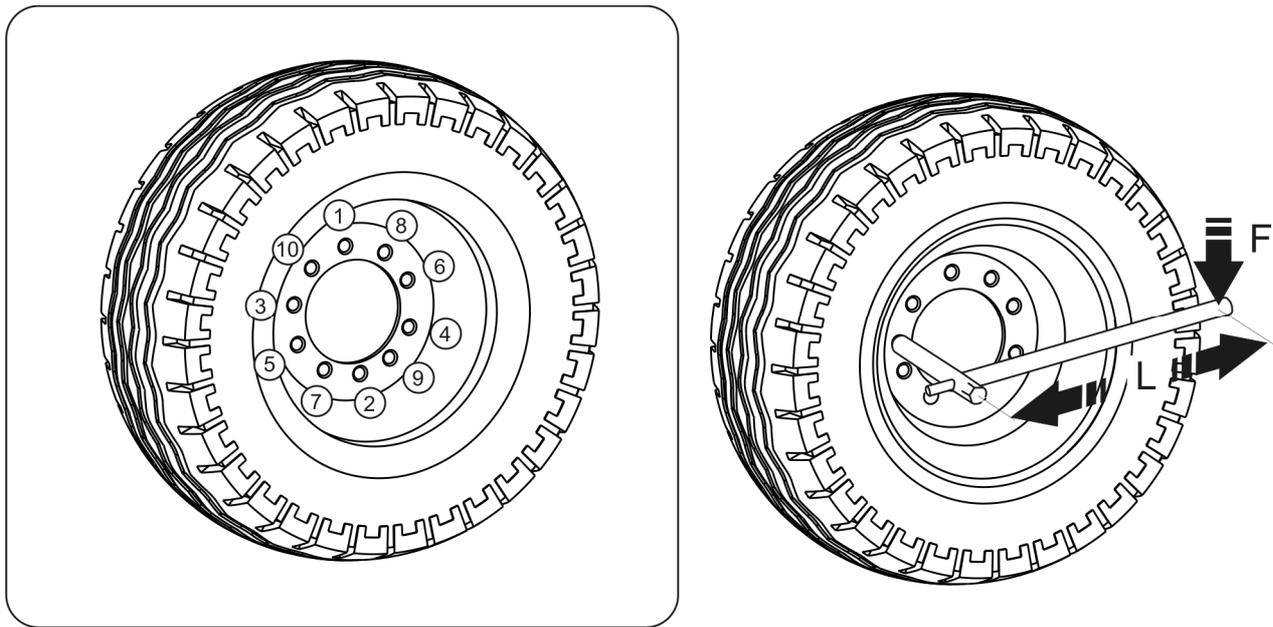


FIGURE 5.3 Ordre de serrage des écrous

(1) - (10) ordre de serrage des écrous, (L) longueur de la clé, (F) poids de l'utilisateur

Contrôle du serrage des roues :



- après la première utilisation de la remorque
- après le premier déplacement effectué avec une charge,
- après les 1 000 premiers km,
- tous les 6 mois d'utilisation ou tous les 25 000 km.

Dans le cas d'une exploitation intensive de la remorque, le contrôle doit être effectué au minimum tous les 100 km. Toutes les opérations doivent être répétées si la roue a été déposée.

ATTENTION



Les écrous de roues porteuses ne doivent pas être serrés avec une clé à choc à cause du risque de dépassement du couple de serrage admissible ce qui peut provoquer une rupture du filetage du raccordement ou un arrachement du goujon de moyeu.

Le serrage le plus précis est obtenu avec une clé dynamométrique. Avant de commencer le travail, s'assurer que la valeur du couple de serrage réglée est correcte.

TABLEAU 5.1 Choix du bras de levier de la clé

COUPLE DE SERRAGE DE LA ROUE (NM)	POIDS DU CORPS (F)	LONGUEUR DU BRAS DE LEVIER (L)
[Nm]	[kg]	[m]
270	90	0,30
	77	0,35
	67	0,40
	60	0,45

5.2.6 CONTROLE DE LA PRESSION D'AIR, EVALUATION DE L'ETAT TECHNIQUE DES PNEUS ET DES JANTES EN ACIER

Le contrôle de la pression des pneus doit être effectué après chaque changement de la roue et au moins une fois par mois. En cas d'exploitation intensive, il est recommandé de contrôler la pression plus fréquemment. Pendant ce temps, la remorque doit être déchargée. Le contrôle doit être effectué avant la conduite, lorsque les pneus ne sont pas chauds ou après un arrêt prolongé de la machine.



REMARQUE

La valeur de la pression des pneus est indiquée sur l'étiquette adhésive d'information, située sur la jante ou sur le châssis supérieur, au-dessus de la roue de la remorque.



DANGER

Des pneus ou des jantes endommagés peuvent être la cause d'un accident grave.

Pendant le contrôle de la pression, vérifier également l'état des jantes et des pneus. Vérifier en particulier les surfaces latérales des pneus et l'état de la bande de roulement.

En cas d'endommagements mécaniques, contacter l'atelier spécialisé le plus proche afin de déterminer si le défaut du pneu nécessite son remplacement.

Lors du contrôle des jantes, vérifier d'éventuelles déformations, fissures dans le matériau et les soudures, corrosion, en particulier autour des points de soudure et de l'endroit de contact avec le pneu.

Un bon état et un bon entretien des roues augmentent significativement la durée de vie de ces éléments et assurent un haut niveau de sécurité aux utilisateurs de la remorque.



Contrôle de la pression et inspection des jantes en acier :

- tous les mois d'utilisation,
- chaque semaine en cas d'exploitation intensive,
- après avoir changé la roue.

5.2.7 REGLAGE DES FREINS MECANIQUES

Lors de l'exploitation de la remorque, les garnitures des freins à tambour s'usent. La course de la tige de poussée s'allonge et lorsque la valeur limite est dépassée, la force de freinage diminue.

Le réglage doit être effectué lorsque :

- la course de la tige de piston est de 2/3 de la course maximale,
- les leviers des cylindres de frein ne sont pas parallèles les uns aux autres pendant le freinage,
- après une réparation effectuée sur le circuit de freinage.

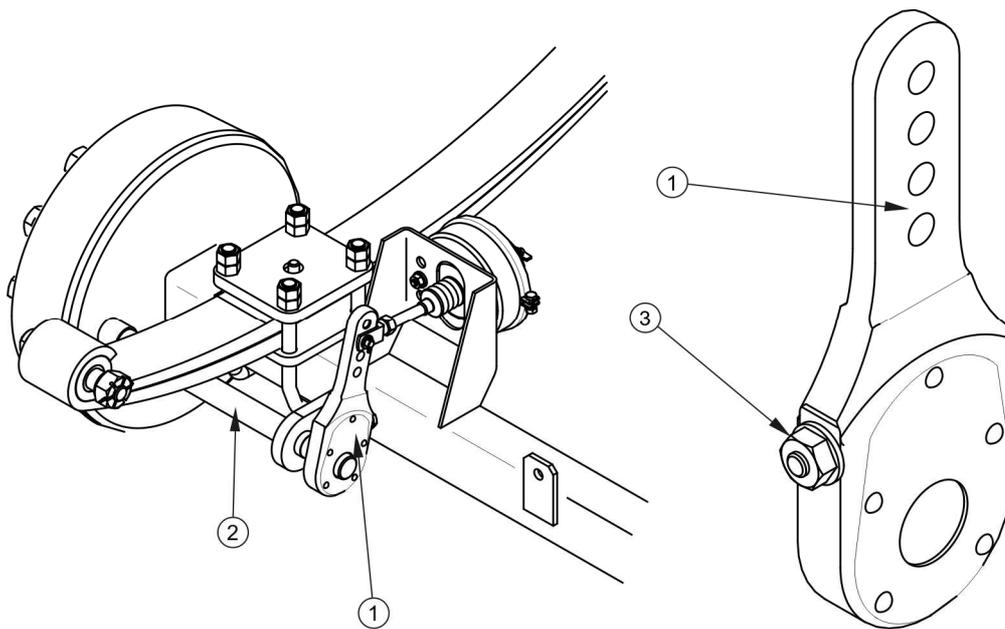


FIGURE 5.4 Réglage des freins mécaniques d'essieux moteurs

(1) bras du cylindre de frein, (2) arbre du cylindre de frein, (3) vis de réglage

Les roues de la remorque doivent freiner simultanément. Le réglage des freins consiste à changer la position du bras de cylindre (1) – figure (5.4), par rapport à l'arbre du cylindre (2). Pour ce faire, tourner la vis de réglage (3) dans une direction telle que le levier du cylindre se déplace :

- en arrière – si le frein freine trop tard,
- en avant – si le frein freine trop tôt.

Le réglage doit être effectué séparément pour chaque roue. Après l'ajustement correct des freins, au freinage total les bras des cylindres de frein doivent former l'angle de 90^0 avec le piston, et la course doit se situer à environ la moitié de la longueur de la course totale du piston. Une fois le frein relâché, les bras des cylindres ne peuvent s'appuyer sur aucuns éléments de construction, car un recul trop petit du piston peut causer le frottement des mâchoires contre le tambour et entraîner une surchauffe des freins de la remorque. Les bras des cylindres de frein doivent être orientés parallèlement les uns aux autres au freinage complet. Sinon, régler la position du levier, qui a une course plus longue.

Lors du démontage des fourches de l'actionneur il faut se rappeler ou marquer le réglage initial du boulon des fourches de l'actionneur. La position de fixation est choisie par le Fabricant et ne peut pas être changée.

5.2.8 REMPLACEMENT ET REGLAGE DE LA TENSION DU CÂBLE DU FREIN DE STATIONNEMENT

Le bon fonctionnement du frein de stationnement dépend de l'efficacité des freins de l'essieu moteur arrière ainsi que de la tension du câble de frein.

Le réglage de la tension du câble de frein de stationnement doit être effectué dans les cas suivants :

- si le câble est détendu,
- si les serre-câble du frein de stationnement sont desserrés,
- après avoir effectué le réglage du frein de l'essieu,
- après avoir effectué des réparations sur le circuit de freinage de l'essieu,
- après avoir effectué des réparations sur le frein de stationnement.

Avant de commencer le réglage, s'assurer que le frein de l'essieu est bien réglé et qu'il fonctionne correctement.

Remplacement du câble du frein de stationnement

- ➔ Atteler la remorque au tracteur. Placer la remorque et le tracteur sur un terrain plan.
- ➔ Placer les cales sous la roue arrière de la remorque.
- ➔ Relâcher les écrous (6) d'étriers du câble.
- ➔ Déposer le câble (3).
- ➔ Lubrifier le mécanisme du frein de stationnement et les goupilles de poulies de guidage de câble (4).
- ➔ Mettre un nouveau câble, régler la tension du câble.

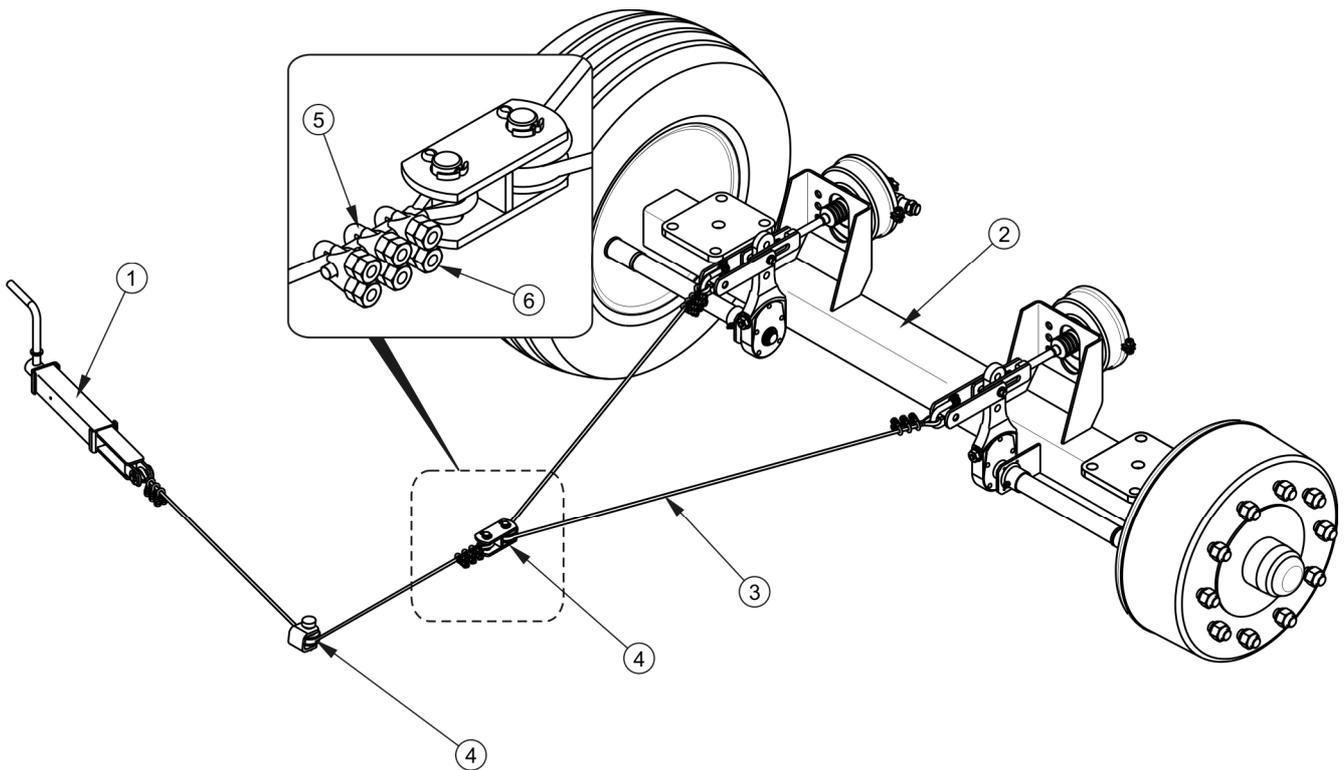


FIGURE 5.5 Réglage de la tension de câble du frein de stationnement

(1) mécanisme à manivelle du frein, (2) essieu moteur arrière, (3) câble de frein à main, (4) rouleau de guidage, (5) boulon étrier en U, (6) écrous de l'étrier

Réglage de la tension de câble du frein de stationnement

- Atteler la remorque au tracteur. Placer la remorque et le tracteur sur un terrain plan.
- Placer les cales sous la roue arrière de la remorque.
- Dévisser à fond la vis du mécanisme de frein (1) – figure (5.5), (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre).
- Desserrer les écrous (6) des serre-câbles 5) sur le câble du frein manuel (3).
- Tendre le câble et resserrer les serre-câbles.
 - ⇒ La longueur du câble du frein de stationnement doit être déterminée de manière à ce que, lors du relâchement complet du frein de service et de stationnement, le câble soit détendu et pende de 1 - 2 cm.

**Contrôle et/ou réglage du frein de stationnement :**

- tous les 12 mois,
- si nécessaire.

5.3 ENTRETIEN DE L'INSTALLATION D'AIR COMPRIME

5.3.1 INFORMATIONS GENERALES

Les opérations liées à la réparation, au remplacement ou à la régénération des éléments du système (vérins de freinage, tuyaux, vanne de commande, régulateur de force de freinage, etc.) doivent être confiées à un atelier spécialisé disposant d'un savoir-faire et des qualifications nécessaires pour effectuer ce type de travail.

Les devoirs de l'utilisateur quant à l'entretien de l'installation d'air comprimé se limitent aux tâches suivantes :

- contrôle des fuites et inspection visuelle de l'installation,
- nettoyage du filtre (des filtres) à l'air,
- purge du réservoir d'air comprimé,
- nettoyage de la vanne de purge,
- nettoyage et entretien des coupleurs des tuyaux d'air comprimé.

**DANGER**

Il est interdit d'utiliser une remorque ayant un circuit de freinage défectueux.

5.3.2 CONTRÔLE DE L'ÉTANCHÉITÉ ET INSPECTION VISUELLE DE L'INSTALLATION

Contrôle de l'étanchéité du circuit d'air comprimé

- ➔ Atteler la remorque au tracteur.

- ➔ Le tracteur et la remorque doivent être immobilisés à l'aide du frein de stationnement. Placer également les cales sous la roue arrière de la remorque.
- ➔ Démarrer le tracteur afin de compléter l'air dans le réservoir du circuit de freinage de la remorque.
 - ⇒ Dans les systèmes à circuit simple, la pression d'air doit être d'environ 5.8 bars.
 - ⇒ Dans les systèmes à double circuit, la pression d'air doit être d'environ 8 bar.
- ➔ Arrêter le moteur du tracteur.
- ➔ Contrôler les éléments de l'installation avec la pédale de frein du tracteur est relâchée.
 - ⇒ Porter une attention particulière aux endroits de raccordement des tuyaux ainsi qu'aux cylindres de frein.
- ➔ Répéter le contrôle de l'installation avec la pédale de frein du tracteur enfoncée.
 - ⇒ L'aide d'une deuxième personne est nécessaire.

En cas de fuite, l'air comprimé s'échappe par les endroits endommagés en émettant un sifflement caractéristique. Les défauts d'étanchéité du circuit peuvent être également détectés en mettant sur les éléments inspectés du liquide de lavage ou tout autre produit moussant qui n'aura pas d'effet agressif sur les éléments de l'installation. Il est recommandé d'utiliser un produit du commerce pour la détection de fuites. Les éléments endommagés doivent être remplacés ou réparés. Si une fuite se produit aux environs de connexions, l'utilisateur peut resserrer la connexion par ses propres soins. Si l'air continue de s'échapper, remplacer les éléments de connexion ou les joints d'étanchéité.

Contrôle de l'étanchéité du circuit :



- après les 1 000 premiers km,
- après chaque réparation ou chaque remplacement d'éléments de l'installation,
- une fois par an.

Inspection visuelle de l'installation

Lors du contrôle de l'étanchéité, porter une attention particulière à l'état et à la propreté des éléments de l'installation. Le contact des tuyaux d'air comprimé, des joints d'étanchéité, etc. avec de l'huile, de la graisse, de l'essence etc. peut contribuer à leur endommagement ou accélérer le processus de leur vieillissement. Les tuyaux courbés, durablement déformés, coupés ou usés par frottement doivent être remplacés.



Inspection visuelle de l'installation

- inspecter l'installation en effectuant le contrôle de l'étanchéité.



ATTENTION

La réparation, le remplacement ou la régénération des éléments de l'installation d'air comprimé ne peuvent être effectués que par un atelier spécialisé.

5.3.3 NETTOYAGE DES FILTRES À AIR

Enlever et nettoyer les cartouches des filtres à air situés sur les tuyaux de connexion du circuit d'air comprimé au minimum tous les trois mois, voire plus souvent selon les conditions d'utilisation de la remorque. Les cartouches sont réutilisables et ne doivent pas être changées, sauf si elles ont subi un endommagement mécanique.

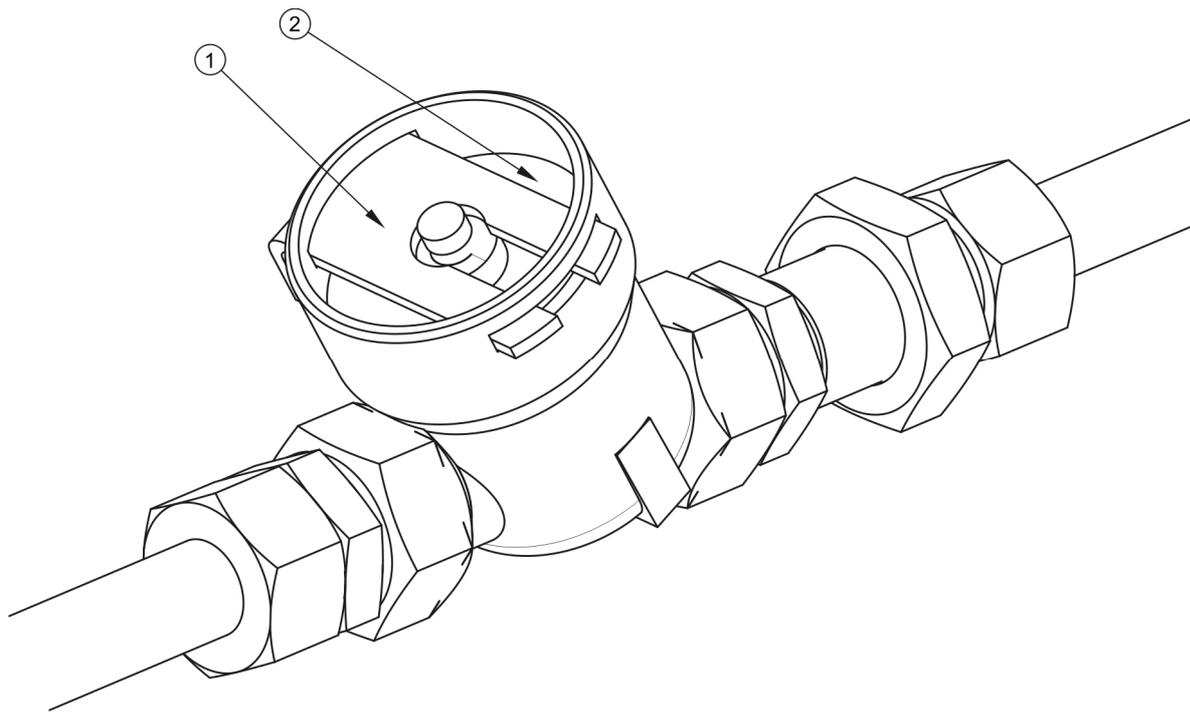


FIGURE 5.6 **Filtre à air**

(1) verrou de sécurité, (2) couvercle du filtre



DANGER

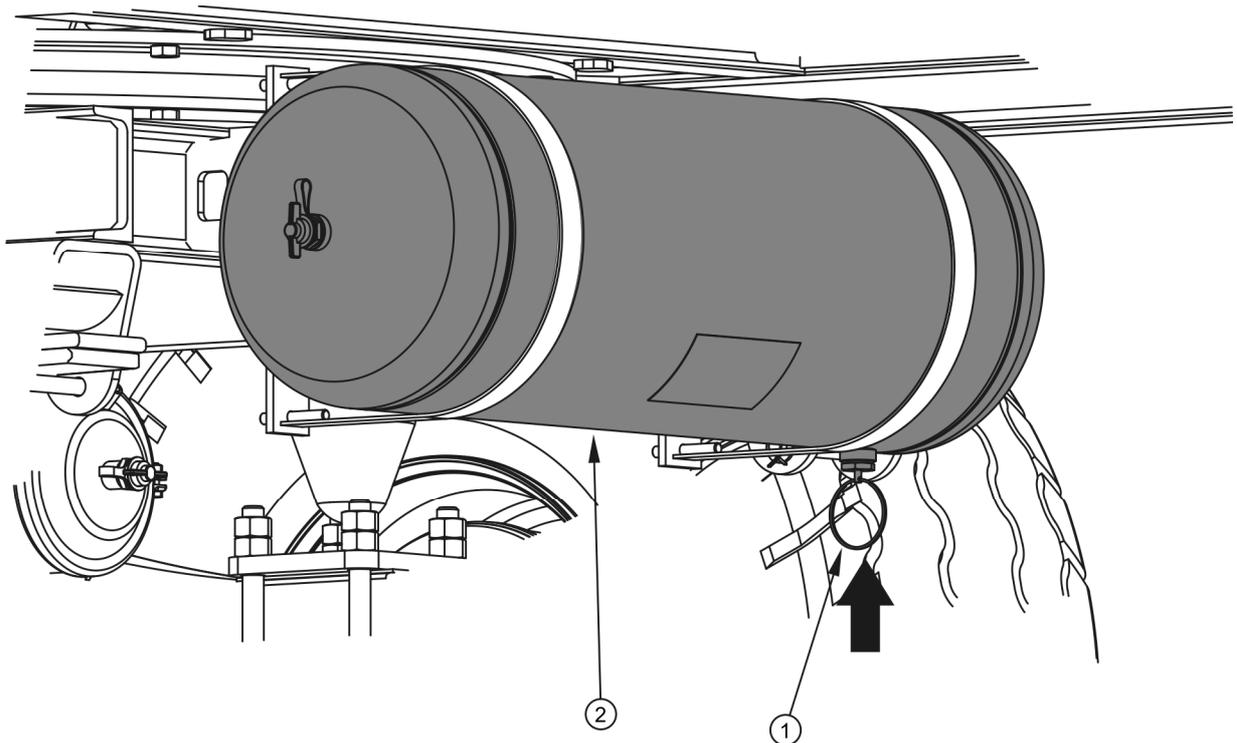
Avant de déposer le filtre, réduire la pression dans le tuyau d'alimentation. Lors de la dépose du verrou du filtre, maintenir le couvercle avec l'autre main. Diriger le couvercle du filtre vers soi.

Opérations d'entretien

- ➔ Réduire la pression dans le tuyau d'alimentation.
 - ⇒ La réduction de la pression dans le tuyau peut être effectuée en appuyant à fond sur le bouton du raccordement pneumatique.
- ➔ Retirer le verrou de sécurité (1) – figure (5.6).
 - ⇒ Tenir le couvercle du filtre (2) avec l'autre main. Après avoir enlevé le verrou, le couvercle est éjecté par le ressort situé dans le boîtier du filtre.
- ➔ La cartouche et le corps du filtre doivent être soigneusement lavés et soufflés avec de l'air comprimé. La repose doit être effectuée dans l'ordre inverse.

**Nettoyage du filtre (des filtres) à air :**

- tous les 3 mois d'utilisation.

5.3.4 PURGE DU RÉSERVOIR D'AIR**FIGURE 5.7** Purge du réservoir d'air

(1) vanne de purge, (2) réservoir d'air

Opérations d'entretien

- ➔ Faire basculer la tige de la vanne de purge (1) située sur la partie inférieure du réservoir (2) – le réservoir est placé dans la partie arrière du bâti de la plaque tournante.
 - ⇒ L'air comprimé contenu dans le réservoir provoque l'élimination de l'eau vers l'extérieur.
- ➔ Une fois la tige relâchée, la vanne doit se fermer automatiquement et arrêter l'évacuation de l'air comprimé du réservoir.

- ⇒ Si la tige de la vanne ne revenait pas à sa position initiale, dévisser et nettoyer toute la vanne de purge ou la remplacer par une neuve (si elle est endommagée) – voir le chapitre 5.3.5.

**Purge du réservoir d'air :**

- après chaque semaine d'utilisation.

5.3.5 NETTOYAGE DE LA VANNE DE PURGE

**DANGER**

Avant de déposer la vanne de purge, purger le réservoir d'air.

Opérations d'entretien

- ➔ Réduire complètement la pression dans le réservoir d'air.
 - ⇒ La réduction de la pression dans le réservoir peut être réalisée par inclinaison de la tige de la vanne de purge.
- ➔ Dévisser la vanne.
- ➔ Nettoyer la vanne, la souffler avec de l'air comprimé.
- ➔ Remplacer le joint en cuivre.
- ➔ Revisser la vanne, remplir le réservoir avec de l'air comprimé, vérifier l'étanchéité du réservoir.

**Nettoyage de la vanne :**

- tous les 12 mois (avant l'hiver).

5.3.6 NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES COUPLEURS ET DES MAINS D'ACCOUPLLEMENT PNEUMATIQUES



DANGER

Si les coupleurs de la remorque ne fonctionnent pas correctement ou sont sales, cela peut provoquer un mauvais fonctionnement du système de freinage.

Si le coupleur ou la main d'accouplement pour l'attelage d'une deuxième remorque sont endommagés, ils doivent être remplacés. En cas d'endommagement du couvercle ou du joint d'étanchéité, remplacer ces éléments. Le contact des joints des coupleurs pneumatiques avec des huiles, de la graisse, de l'essence, etc. peut contribuer à leur endommagement et accélérer leur processus de vieillissement.

Si la remorque est détachée du tracteur, les coupleurs doivent être protégés avec leurs clapets ou placés dans les prises prévues à cet effet. Avant l'hiver, il est recommandé d'entretenir le joint à l'aide d'un produit prévu à cet effet (par exemple les lubrifiants à base de silicone pour éléments en caoutchouc).

Avant chaque attelage de la machine, vérifier l'état et le niveau de propreté des coupleurs ainsi que des mains d'accouplement sur le tracteur agricole. Nettoyer ou réparer les mains d'accouplement dans le tracteur, si nécessaire.



Contrôle des coupleurs de la remorque :

- Avant chaque attelage de la remorque au tracteur ou avant d'atteler une deuxième remorque.

5.4 ENTRETIEN DE L'INSTALLATION HYDRAULIQUE

5.4.1 INFORMATIONS GENERALES

Les opérations liées à la réparation, au remplacement ou à la régénération des éléments de l'installation hydraulique (vérin de basculement, vannes, etc.) doivent être confiées à un atelier spécialisé qui dispose de l'équipement et des qualifications nécessaires pour effectuer ce type de travail.

Les devoirs de l'utilisateur quant à l'entretien de l'installation hydraulique se limitent aux tâches suivantes :

- contrôle des fuites et inspection visuelle de l'installation,
- contrôle de l'état des raccords hydrauliques

DANGER



Il est interdit d'utiliser une remorque ayant une installation hydraulique de basculement défectueuse.

Il est interdit d'utiliser une remorque ayant une installation hydraulique de freinage défectueuse.

5.4.2 CONTRÔLE DE L'ÉTANCHÉITÉ DU SYSTÈME HYDRAULIQUE

Opérations d'entretien

- ➔ Atteler la remorque au tracteur.
- ➔ Raccorder tous les tuyaux de l'installation hydraulique conformément au mode d'emploi.
- ➔ Nettoyer les raccords et les vérins (le vérin de basculement et éventuellement les vérins hydrauliques du frein).
- ➔ Faire basculer quelques fois la benne en arrière et latéralement.
- ➔ Appuyer à plusieurs reprises sur la pédale de frein dans le tracteur.
 - ⇒ En cas où la remorque est équipée de l'installation de freinage hydraulique :
- ➔ Vérifier les vérins et les tuyaux hydrauliques en recherchant d'éventuelles fuites.
- ➔ Resserrer les raccords s'il on constate une humidité.

En cas de traces d'huile observées sur le corps du vérin hydraulique, vérifier la nature du défaut d'étanchéité. Lorsque le vérin est entièrement sorti, vérifier les points d'étanchéité. De petites fuites, avec des symptômes de « transpiration », sont autorisées, mais dans le cas d'une fuite de type "goutte à goutte" le fonctionnement de la remorque doit être stoppé jusqu'à l'élimination du défaut. Si la panne se produit sur les cylindres de freins, il est interdit

de se déplacer avec la remorque ayant une installation défectueuse jusqu'à la réparation de la panne.

**Contrôle de l'étanchéité :**

- après la première semaine d'utilisation,
- tous les 12 mois d'utilisation.

5.4.3 CONTROLE DE L'ETAT DES RACCORDS HYDRAULIQUES

Les raccords hydrauliques destinés à l'attelage d'une deuxième remorque doivent être propres et en bon état. Avant tout raccordement, s'assurer que les raccords du tracteur et ceux de la deuxième remorque sont en bon état. Les systèmes hydrauliques du tracteur et de la remorque sont sensibles à la présence d'impuretés, qui peut causer des dommages aux éléments de l'installation (les impuretés peuvent provoquer un blocage des vannes hydrauliques, des rayures sur la surface des vérins, etc.)

**Contrôle des raccords hydrauliques :**

- Avant tout raccordement de la remorque au tracteur, ou tout raccordement d'une deuxième remorque.

5.4.4 REMPLACEMENT DES TUYAUX HYDRAULIQUES

Les tuyaux hydrauliques en caoutchouc doivent être remplacés tous les quatre ans, quel que soit leur état. Ce remplacement doit être confié à un atelier spécialisé.

**Remplacement des tuyaux hydrauliques :**

- tous les 4 ans.

5.5 ENTRETIEN DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE ET DES DISPOSITIFS DE MISE EN GARDE

5.5.1 INFORMATIONS GENERALES

Les opérations liées à la réparation, au remplacement ou à la régénération des éléments de l'installation électrique doivent être confiés à un atelier spécialisé qui disposent de l'outillage et des qualifications nécessaires pour effectuer ce type de travail.

Les devoirs de l'utilisateur se limitent aux tâches suivantes :

- contrôle technique des installations électriques et des réflecteurs,
- remplacement des ampoules.

ATTENTION



La conduite avec une installation d'éclairage défectueuse est interdite. Les cabochons de feux endommagés et les ampoules défectueuses doivent être immédiatement remplacés avant d'entreprendre tout déplacement. Les réflecteurs perdus ou endommagés doivent être remplacés.

Opérations d'entretien

- ➔ Raccorder la remorque au tracteur avec un câble de raccordement approprié.
 - ⇒ S'assurer que le câble de raccordement est en bon état. Vérifier les prises sur le tracteur et sur la remorque.
- ➔ Vérifier le système d'éclairage de la remorque. Il doit être complet, en bon état, et doit fonctionner correctement.
- ➔ Vérifier la présence de tous les réflecteurs.
- ➔ S'assurer que l'anneau de fixation du triangle de signalisation pour les véhicules lents est correctement fixé.
- ➔ Avant de se déplacer sur une voie publique, s'assurer que le tracteur est équipé d'un triangle réfléchissant.



Contrôle de l'installation électrique :

- Lors de chaque raccordement à la remorque.



REMARQUE

Avant de partir, s'assurer que tous les feux et les réflecteurs sont propres.

5.5.2 REMPLACEMENT DES AMPOULES

La liste des ampoules figure dans le tableau (5.2). Tous les cabochons de feux sont fixés avec des vis et il n'est pas nécessaire de démonter l'ensemble du feu ni aucun élément de la remorque.

TABLEAU 5.2 Liste des ampoules

FEU	TYPE DE FEU	AMPOULE / NOMBRE DANS 1 FEU	NOMBRE DE FEUX
Feu arrière gauche :	WE 549L	R10W / 1 pc P21W / 2 pièces	1
Feu arrière droit :	WE 549P	R10W / 1 pc P21W / 2 pièces	1
Éclairage de la plaque d'immatriculation	LT-120	C5W-SV8,5 / 1 pc	2
Feu de position latéral	W17d	DEL	6
Feu d'encombrement gauche	127 022 00 00	R5W / 1 pc	1
Feu d'encombrement droit	127 023 00 00	R5W / 1 pc	1
Feu de position avant	LO-110PP	C5W-SV8,5 / 1 pc	2

5.6 LUBRIFICATION DE LA REMORQUE

TABLEAU 5.3 Calendrier de lubrification

N°	POINT DE LUBRIFICATION	QUANTITÉ DES POINTS DE LUBRIFICATION	TYPE DE LUBRIFIANT	PERIODICITE
1	Roulements de moyeux	4	A	24M
2	Anneau d'attelage du timon	1	B	14D
3	Plateau tournant	2	B	3M
4	Manchon de l'arbre du cylindre dans le moyeu du tambour	4	A	3M
5	Lames du ressort	4	C	6M
6	Surfaces de glissement des ressorts	4	C	1M
7	Logements du vérin de basculement et élingue du cylindre	4	B	3M
8	Roulement à bille du vérin de basculement	1	B	3M
9	Boulons du ressort	4	A	3M
10	Boulons du timon	2	A	3M
11	Guides de la trémie	2	J	1M
12	Boulons des brins de la trémie	6	J	1M
13	Charnières des rehausses	4	J	1M

N°	POINT DE LUBRIFICATION	QUANTITÉ DES POINTS DE LUBRIFICATION	TYPE DE LUBRIFIANT	PERIODICITE
14	Verrouillages des parois du côté gauche	2	J	1M
15	Boulon du mécanisme de fermeture avant	2	A	3M
16	Boulon du mécanisme de fermeture arrière	3	A	3M
17	Boulons et verrous des parois	20	A	1M
18	Axes des poulies de guidage du frein de stationnement ⁽¹⁾	1	A	6M
19	Mécanisme du frein de stationnement ⁽¹⁾	1	A	6M

Intervalles de lubrification – M mois, J – jour, ⁽¹⁾ – non représenté sur la figure

TABLEAU 5.4 Produits lubrifiants recommandés

DESIGNATION DU TABLEAU (5.3)	DESCRIPTION
A	graisse solide universelle pour machines (lithium, calcium),
B	graisse consistante pour les éléments fortement chargés avec l'ajout de MOS ₂ ou de graphite
C	produit anti-corrosion en aérosol
J	huile de machines ordinaire, lubrifiant à silicone en aérosol

La lubrification de la remorque doit être effectuée à l'aide d'un pistolet à graisse manuel ou à pied, rempli avec la graisse recommandée. Avant de commencer le travail, enlever si possible l'ancienne graisse ainsi que d'autres impuretés. Le travail terminé, essuyer l'excès de graisse.

Avant de commencer la lubrification des ressorts, il faut les nettoyer de la saleté, laver à l'eau et laisser sécher. Pour le lavage ne pas utiliser les nettoyeurs à haute pression, dont l'utilisation peut provoquer la pénétration de l'humidité entre les différentes lames du ressort. Pour lubrifier l'espace entre les lames, utiliser des formulations d'aérosols disponibles sur le marché qui ont des propriétés lubrifiantes et anti-corrosion, il est recommandé d'étaler une couche très mince de la graisse à lithium ou calcium à la surface extérieure. A cet effet, vous pouvez également utiliser une préparation à silicone en aérosol (également adaptée pour la lubrification des guides, serrures, etc. – voir tableau). Lubrifier la surface de glissement et la tige du ressort suivant les recommandations contenues dans le tableau (5.3).

Essuyer avec un chiffon propre et sec les pièces qui doivent être lubrifiées avec de l'huile glissières, appliquer ensuite une petite quantité d'huile sur les surfaces (avec une burette ou un pinceau). Essuyer l'excès d'huile.

Le remplacement de la graisse des roulements des moyeux de roue doit être confié à un atelier spécialisé équipé de l'outillage approprié. Il faut, conformément aux recommandations du fabricant des essieux, déposer tout le moyeu et retirer les roulements ainsi que les différentes bagues d'étanchéité. Après le nettoyage soigneux et l'inspection, reposer les éléments lubrifiés. Si nécessaire, remplacer les roulements ainsi que les bagues d'étanchéité. La lubrification des roulements d'essieux doit être effectuée au moins une fois tous les deux ans ou après avoir parcouru 50 000 km. Dans le cas d'une exploitation intensive, ces opérations doivent être effectuées plus souvent.



Lors de l'utilisation de la remorque, l'utilisateur est tenu de respecter les instructions et les intervalles en matière de lubrification.

Les emballages vides de graisse ou d'huile doivent être éliminés conformément aux recommandations du fabricant du produit lubrifiant.

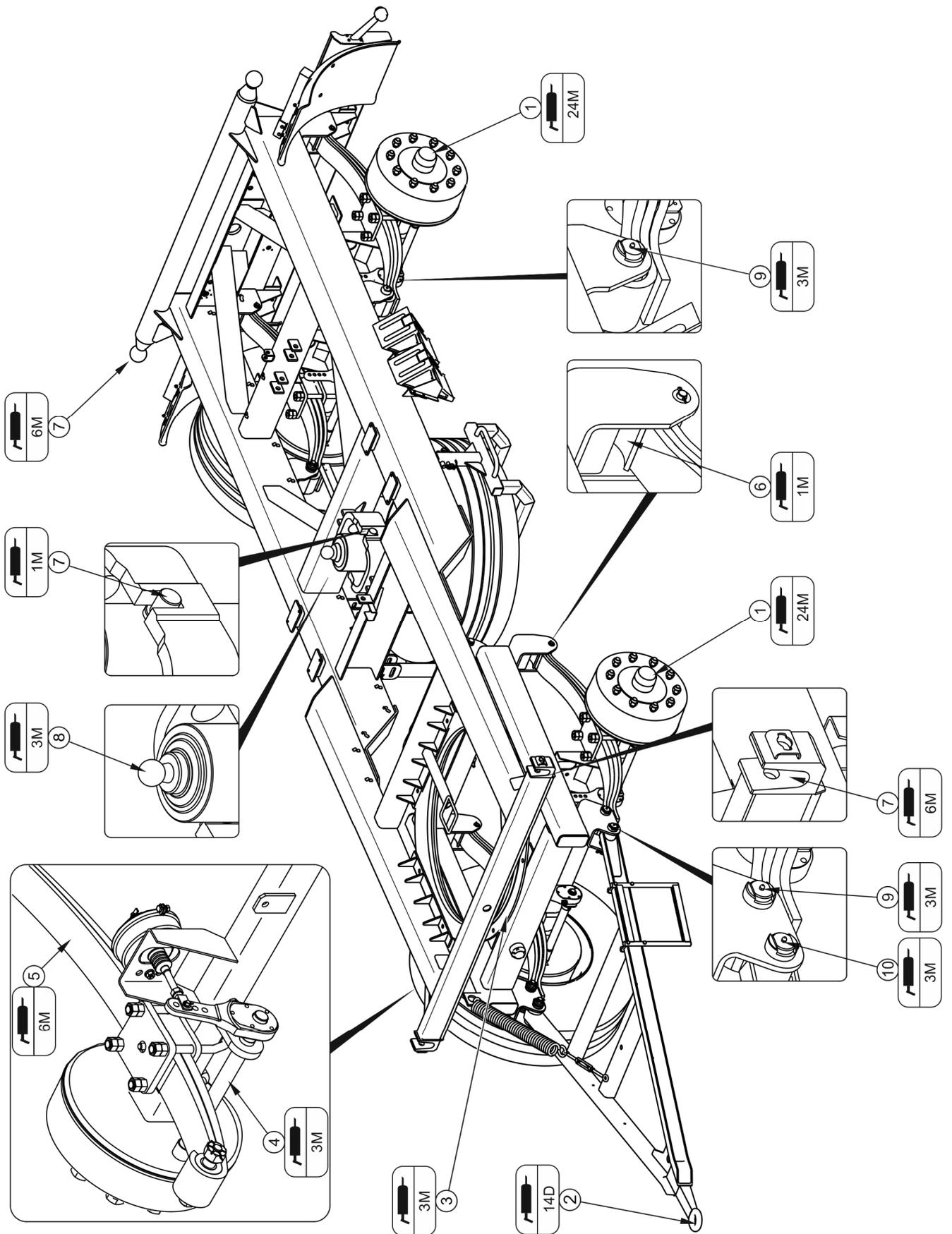


FIGURE 5.8 Points de lubrification de la remorque, partie 1

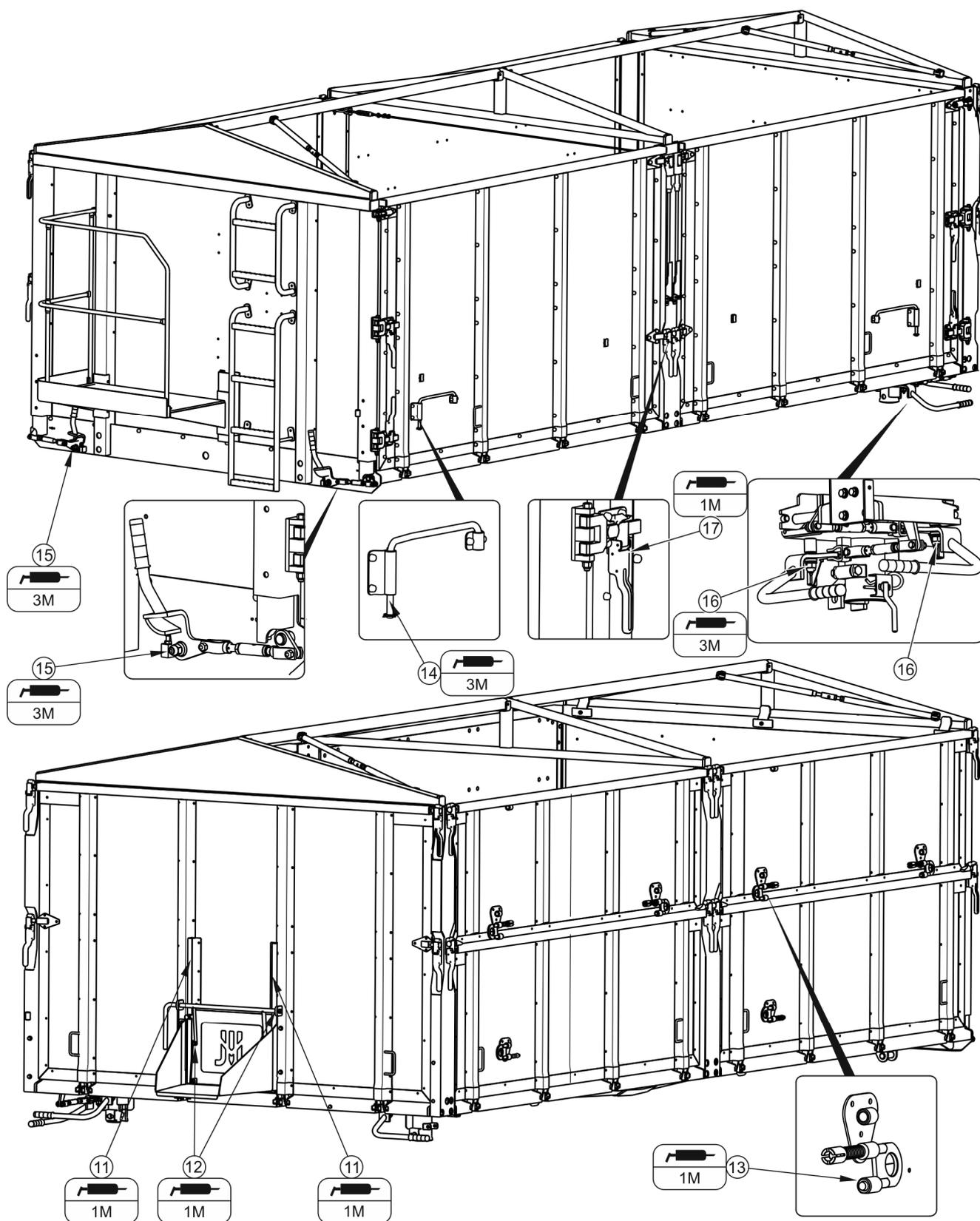


FIGURE 5.9 Points de lubrification de la remorque, partie 2

5.7 CONSOMMABLES

5.7.1 HUILE HYDRAULIQUE

Il est impératif que l'huile dans le système hydraulique de la remorque et celle dans le système hydraulique du tracteur soient de même type. Dans le cas d'utilisation de différents types d'huile, s'assurer que les deux produits peuvent être mélangés. L'utilisation de différents types d'huile peut provoquer des dommages à la remorque ou au tracteur. Dans la remorque neuve, le circuit est rempli avec de l'huile hydraulique HL32.

TABLEAU 5.5 Caractéristiques de l'huile hydraulique L-HL 32 Lotos

POS.	DESCRIPTION	U.M	VALEUR
1	Classification de viscosité selon la norme ISO 3448VG	-	32
2	Viscosité cinématique à 40 ⁰ C	mm ² /s	28,8 à 35,2
3	Qualité selon la norme ISO 6743/99	-	HL
4	Qualité selon la norme DIN 51502	-	HL
5	Point d'éclair	C	230

En cas de nécessité de changer d'huile hydraulique, lire attentivement les recommandations du fabricant de l'huile. S'il recommande de rincer le circuit avec un produit approprié, respecter ses instructions. Veiller à ce que les produits utilisés à cet effet n'agissent pas de manière agressive sur les matériaux du système hydraulique. Lors du fonctionnement normal de la remorque, le remplacement de l'huile hydraulique n'est pas nécessaire, toutefois, en cas de nécessité, cette tâche doit être confiée à un atelier spécialisé.

Par sa composition, l'huile utilisée n'est pas considérée comme une substance dangereuse. Un contact prolongé avec la peau et les yeux peut néanmoins provoquer des irritations. En cas de contact de l'huile avec la peau, rincer l'endroit concerné avec de l'eau et du savon. Ne pas utiliser de solvants organiques (essence, pétrole). Les vêtements salis doivent être enlevés pour éviter que l'huile n'entre en contact avec la peau. Si l'huile pénètre dans les yeux, les rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin en cas d'irritation. Dans des conditions normales, l'huile hydraulique n'est pas dangereuse pour les voies respiratoires. Elle présente un danger uniquement lorsqu'elle est pulvérisée (brouillard d'huile), ou en cas

d'incendie, au cours duquel des composés toxiques peuvent se libérer. L'huile doit être éteinte avec du dioxyde de carbone, mousse ou brouillard d'extinction. Pour éteindre un incendie, ne pas utiliser d'eau.

5.7.2 PRODUITS LUBRIFIANTS

Pour les pièces fortement sollicitées, il est recommandé d'utiliser de la graisse au lithium et au sulfure de molybdène (MOS_2) ou au graphite. Pour les éléments moins sollicités, il est recommandé d'utiliser de la graisse machines universelle, qui contient des additifs anti-corrosion et est très résistante à l'eau. Les produits en aérosol (lubrifiants au silicone, produits lubrifiants anti-corrosion) doivent avoir des propriétés similaires.

Avant d'utiliser un lubrifiant, lire la notice d'information du produit choisi. Les règles de sécurité, la manière d'utiliser le produit lubrifiant et la méthode d'élimination des déchets (emballages vides, chiffons souillés, etc.) sont des informations particulièrement importantes. La notice d'information (fiche du produit) doit être conservée avec le lubrifiant.

5.8 NETTOYAGE DE LA REMORQUE

La remorque doit être nettoyée en fonction des besoins et avant une longue période de non utilisation (par exemple avant la saison hivernale) Chaque fois la remorque doit être nettoyée après le déchargement, si on a transporté une charge qui peut provoquer la corrosion des composants de la machine. L'utilisation d'un nettoyeur haute pression oblige l'utilisateur de se familiariser avec le principe de son fonctionnement et avec les recommandations visant son l'emploi en toute sécurité.

Indications concernant le nettoyage de la remorque

- Avant de laver la remorque, ouvrir toutes les parois et rehausses. Nettoyer soigneusement la benne des résidus de cargaison (balayer ou souffler à l'air comprimé), notamment dans la zone d'adhérence aux parois et rehausses.
- En cas de transport de matériaux causant la corrosion de l'acier après le déchargement, la remorque doit être immédiatement lavée.
- Pour nettoyer la remorque, utiliser uniquement de l'eau courante propre ou de l'eau additionnée d'un produit de nettoyage à pH neutre.

- L'utilisation de nettoyeurs haute pression augmente l'efficacité du lavage mais il faut prendre des précautions particulières lors de leur utilisation. Pendant le lavage, la buse de l'unité de nettoyage doit se trouver à une distance au moins de 50 cm par rapport à la surface à nettoyer.
- La température de l'eau ne doit pas dépasser 55 °C.
- Ne pas diriger le jet d'eau directement sur les éléments de l'installation et de l'équipement de la remorque, c'est-à-dire: la vanne de commande, le régulateur de force de freinage, les cylindres de freins, les vérins hydrauliques, les raccords pneumatiques, hydrauliques et les prises électriques, les feux, les raccordements électriques, les étiquettes adhésives d'information et de mise en garde, la plaque d'identification, les raccords de tuyaux les points de lubrification de la remorque etc. Une pression élevée du jet d'eau peut entraîner un endommagement mécanique de ces éléments.
- Pour le nettoyage et l'entretien des surfaces en matière plastique, il est recommandé d'utiliser de l'eau propre ou des produits spéciaux destinés à cet usage.
- Ne pas utiliser de solvants organiques, de produits d'origine inconnue ou d'autres substances qui peuvent endommager les surfaces laquées, en caoutchouc ou en matière plastique. En cas de doute, il est recommandé de faire un essai sur une surface peu visible.
- Les surfaces présentant des traces d'huile ou de graisse doivent être nettoyées avec de l'essence F ou des produits destinés au dégraissage, puis lavées à l'eau additionné d'un produit nettoyant. Suivre les recommandations du fabricant du produit de nettoyage.
- Les produits de nettoyage utilisés pour le lavage doivent être conservés dans leurs emballages d'origine, éventuellement dans d'autres récipients à condition que ceux-ci soient très soigneusement étiquetés. Les produits ne doivent pas être stockés dans des récipients destinés à contenir des aliments ou des boissons.

**DANGER**

Lire la notice d'utilisation des produits de nettoyage et des produits d'entretien.

Lors du lavage avec utilisation de produits nettoyants, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés, protégeant contre les éclaboussures.

- Veiller à la propreté des tuyaux et des joints d'étanchéité. Les matériaux de fabrication de ces éléments peuvent être sensibles aux substances organiques et à certains produits de nettoyage. À la suite d'une exposition prolongée à des substances diverses, le processus de vieillissement peut accélérer et le risque d'endommagement augmenter. Il est recommandé d'entretenir les éléments en caoutchouc en utilisant des produits spéciaux, après les avoir soigneusement nettoyés.
- Après le lavage, attendre que la remorque sèche, lubrifier ensuite tous les points de contrôle selon les recommandations. Essuyer avec un chiffon sec l'excès de graisse ou d'huile.
- Respecter les principes de protection de l'environnement, laver la remorque dans des endroits destinés à cet effet.
- Le lavage et le séchage de la remorque doivent être effectués à une température ambiante supérieure à 0 °C.
- Après le lavage et le séchage de la remorque, il faut graisser tous les points de contrôle, quelle que soit la période du dernier traitement.

5.9 STOCKAGE

- Il est recommandé de remiser la remorque dans une pièce fermée ou couverte.
- Si la machine n'est pas utilisée pendant une longue période, la protéger des conditions atmosphériques défavorables, en particulier celles qui provoquent la corrosion de l'acier et accélèrent le vieillissement des pneus. Pendant ce temps, la machine doit être déchargée. La remorque doit être soigneusement lavée et séchée.

- Les endroits corrodés doivent être débarrassés de la rouille, dégraissés et protégés avec une sous-couche, puis peints avec la peinture de finition en respectant les couleurs.
- En cas d'arrêt prolongé, lubrifier impérativement tous les éléments, quel que soit la date du dernier graissage.
- Les jantes et les pneus doivent être soigneusement lavés et séchés. Pendant le remisage à long terme de la remorque non utilisée, il est recommandé de déplacer la machine, toutes les 2 à 3 semaines, de manière à ce que l'endroit de contact des pneus avec le sol ne soit pas toujours le même. Les pneus ne se déformeront pas et leur géométrie sera maintenue. Il convient également de surveiller régulièrement la pression des pneus et de les gonfler, si nécessaire, jusqu'à l'obtention de la valeur appropriée.
- Si la remorque est équipée d'une bâche, elle doit être soigneusement lavée et séchée. Si possible, la bâche propre doit être conservé par pendaison, sinon elle doit être soigneusement roulée sans causer de plis et replis du matériau.

5.10 COUPLES DE SERRAGE DES RACCORDS VISSÉS

Lors de travaux de maintenance et de réparation, respecter les couples de serrage des raccords vissés, sauf les indications contraires. Les couples de serrage recommandés des raccords vissés les plus couramment utilisés sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les valeurs données concernent les vis en acier non lubrifiées.

TABLEAU 5.6 Couples de serrage des assemblages vissés

FILETAGE METRIQUE	5.8 ⁽¹⁾	8.8 ⁽¹⁾	10.9 ⁽¹⁾
	Md [Nm]		
M10	37	49	72
M12	64	85	125
M14	100	135	200
M16	160	210	310
M20	300	425	610

FILETAGE METRIQUE	5.8 ⁽¹⁾	8.8 ⁽¹⁾	10.9 ⁽¹⁾
	Md [Nm]		
M24	530	730	1 050
M27	820	1 150	1 650
M30	1 050	1 450	2 100

⁽¹⁾ – classe de résistance selon la norme DIN ISO 898

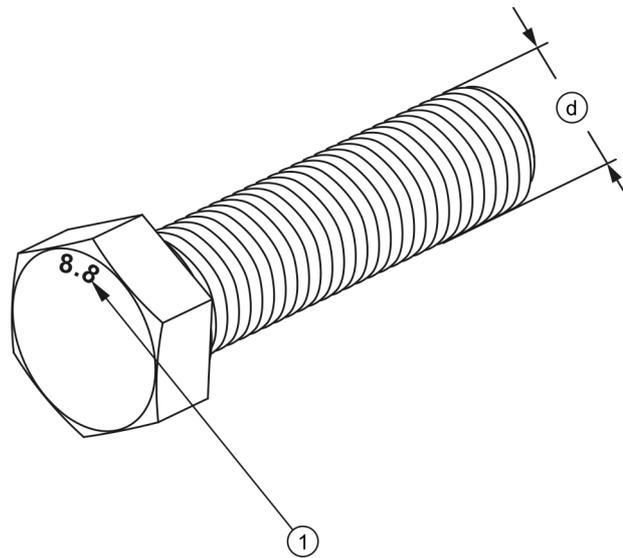


FIGURE 5.10 Vis avec filetage métrique

(1) classe de résistance (d) diamètre



REMARQUE

Les tuyaux hydrauliques doivent être serrés à un couple de 50 – 70 Nm.

5.11 DEPANNAGE

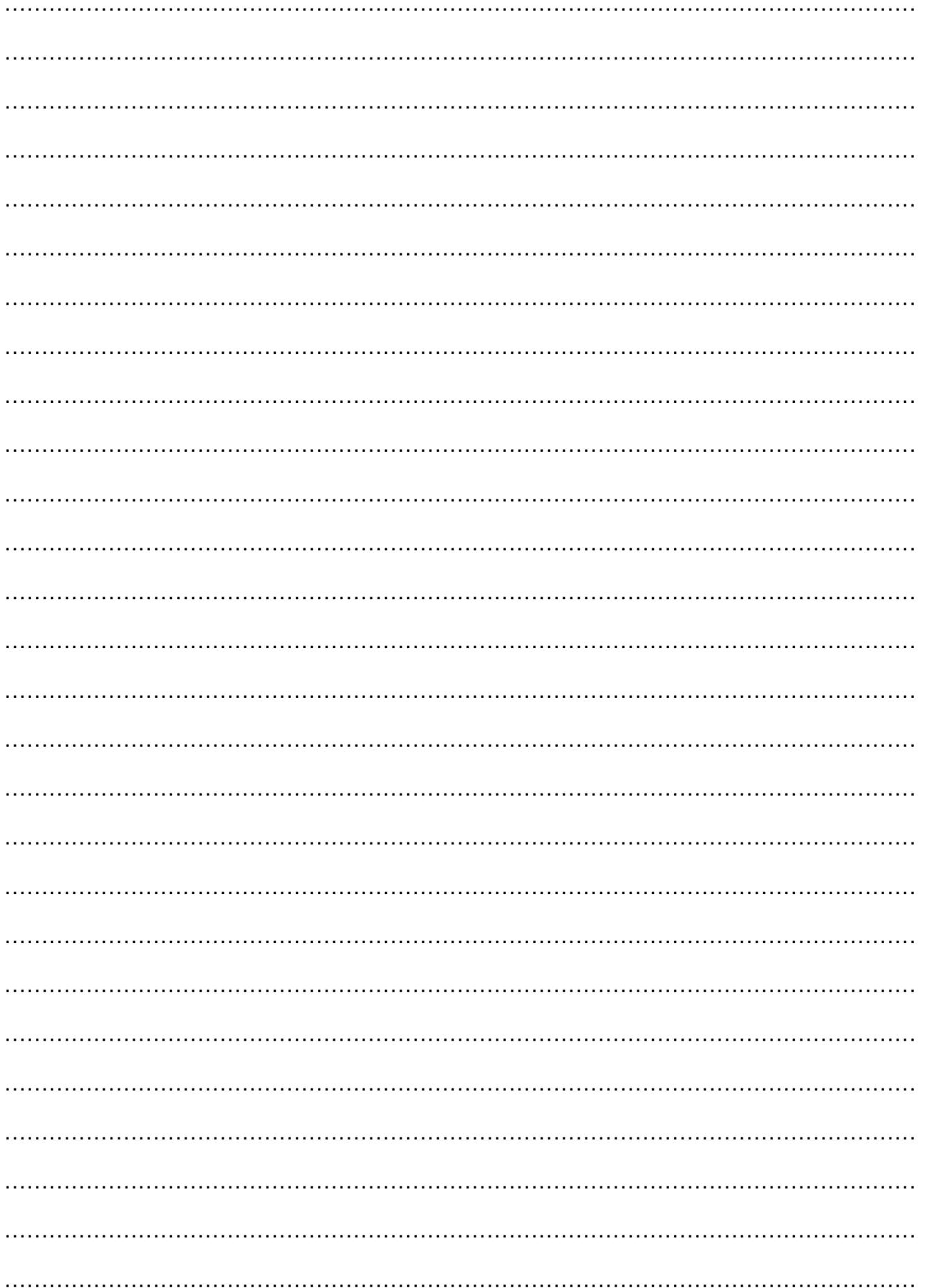
TABLEAU 5.7 Dysfonctionnements et solutions pour y remédier

DYSFONCTIONNEMENT	CAUSE	SOLUTIONS POUR Y REMEDIER
Problème lors du démarrage.	Les câbles de l'installation de freinage ne sont pas raccordés	Raccorder les tuyaux de freins (pour les systèmes pneumatiques)
	Frein de stationnement actionné	Desserrer le frein de stationnement.
	Tuyaux de raccordement de l'installation d'air comprimé endommagés	Remplacer.
	Défaut d'étanchéité des coupleurs	Resserrer, remplacer les rondelles ou les kits d'étanchéité, remplacer les tuyaux.
	Vanne de commande ou régulateur de force de freinage défectueux	Vérifier la soupape, réparer ou remplacer.
Bruit dans le moyeu de l'essieu roulant.	Jeu trop important dans les roulements	Vérifier le jeu et le régler si nécessaire
	Roulements endommagés	Remplacer les roulements
	Éléments du moyeu endommagés	Remplacer
Faible efficacité du système de freinage. Échauffement excessif du moyeu d'essieu roulant.	Pression trop faible dans le circuit	Vérifier la pression sur le manomètre du tracteur, attendre jusqu'à ce que le compresseur remplisse le réservoir à la pression requise. Compresseur d'air défectueux dans le tracteur. Réparer ou remplacer. Soupape de freinage défectueuse sur le tracteur. Réparer ou remplacer. Fuites de l'installation. Vérifier les systèmes au niveau d'éventuelles fuites.

DYSFONCTIONNEMENT	CAUSE	SOLUTIONS POUR Y REMEDIER
	Frein de service ou de stationnement mal réglés.	Régler la position des leviers d'arbre à came
	Garnitures de frein usées	Changer les mâchoires de frein
Fonctionnement incorrect du système hydraulique.	Viscosité impropre de l'huile hydraulique	Vérifier la qualité de l'huile, s'assurer que les huiles dans les deux machines sont du même type. Si nécessaire, changer d'huile dans le tracteur et / ou dans la remorque
	Capacité insuffisante de la pompe hydraulique du tracteur, pompe hydraulique du tracteur endommagée.	Vérifier la pompe hydraulique sur le tracteur.
	Vérin sale ou défectueux	Vérifier la tige de piston de l'actionneur (courbure, corrosion), contrôler l'actionneur au niveau des fuites (joint d'étanchéité de la tige de piston), si nécessaire, réparer ou remplacer l'actionneur.
	Vérin trop sollicité.	Vérifier et si besoin diminuer la sollicitation du vérin.
	Conduites hydrauliques endommagées.	Vérifier et s'assurer que les tuyaux hydrauliques sont étanches, non craquelés et correctement serrés. Remplacer ou resserrer, si nécessaire.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



ANNEXE A

Taille des pneumatiques

VERSION DE LA REMORQUE	ESSIEU AVANT / ARRIERE
T680P	385 / 65 R22.5 18PR ⁽¹⁾

⁽¹⁾ - roue à disque 11,75 x 22,5" ET=0